

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIEME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE II.

MONSIEUR DE MAISONNEUVE ET Mlle. MANCE. PREMIÈRE RECRUE QUI
HIVERNE A QUÉBEC.

(*Suite.*)

XXV.

Détonations d'artillerie pour la fête de M. de Maisonneuve.

Chargée de tous les détails du ménage, mademoiselle Mance distribuait avec intelligence, à chacun, les vivres et les diverses fournitures dont elle avait seule l'administration; et quoiqu'elle ne fût âgée que d'environ trente-six ans, sa vertu et toutes ses qualités distinguées lui conciliaient à un si haut degré l'estime et le respect de ces soldats, que tous l'honoraient comme si elle eût été leur mère, et avaient pour ses moindres volontés une soumission d'enfant. Ils recevaient même de sa main les munitions de guerre, aussi bien que le reste; et nous remarquerons ici que, par une attention pleine de délicatesse, et tout-à-fait appropriée à la circonstance, elle leur distribua de la poudre à canon, la veille du jour de la conversion de saint Paul, fête de M. de Maisonneuve, pour qu'ils célébrassent ce jour par des décharges de mousquets et d'artillerie. Le 25 janvier 1642, une heure et demie avant le jour, ils tirèrent, en effet, des mousquets, ainsi que trois ou quatre boîtes de pierriers et un petit canon, ou *espoir*, pièce d'artillerie, qui, dans les vaisseaux, était montée sur le pont, et servait aux descentes. M. de Maisonneuve, sensible à cette marque d'attention, voulut que la joie de ses gens fût complète: il les fit chômer ce jour-là, les régala et leur donna même du vin, ce qu'il n'avait point fait encore. Enfin, le soir, une heure après la nuit close, ils firent de nouveau les mêmes décharges, en présence de M. de Maisonneuve et de mademoiselle Mance, et terminèrent ainsi cette journée.

XXVI.

M. de Montmagny prend ombrage de ces détonations. Jean Gorry.

Ces détonations d'allégresse, répétées par les échos d'alentour, retentirent apparemment jusqu'à Québec, à la faveur du silence de la nuit, et produisirent sur M. de Montmagny une impression pénible, à laquelle on ne devait pas s'attendre : car, dans ces décharges faites sans son consentement exprès, il crut voir une violation de son autorité de Gouverneur du pays. C'est ici le premier exemple de ces altercations fâcheuses, que la délicatesse sur les préséances fit naître trop souvent dans la Nouvelle-France, entre les dépositaires de l'autorité du roi ; (*) et, prenant même la chose au criminel, M. de Montmagny fit mettre en prison et attacher à la chaîne celui des soldats qui avait tiré le canon et les pierriers, Jean Gorry, natif de la baie du Pontaven, en basse Bretagne, âgé d'environ trente ans et maître de barque pour la Compagnie de Montréal. Nous ne dirons pas que la fermeté de M. de Maisonneuve dans le dessein de s'établir à Montréal, et la confiance si extraordinaire de M. de Puiseaux et de madame de la Peltierie pour cette œuvre, aient pu entrer pour quelque chose dans les motifs qui poussèrent M. de Montmagny à cette mesure de rigueur ; mais ce que nous ne craignons pas d'assurer, c'est que, cet acte sévère étant un affront personnel fait à M. de Maisonneuve lui-même, si sa vertu le lui fit supporter en vrai chrétien, elle ne l'empêcha pas de sentir tout ce qu'il avait d'offensant pour un homme exercé comme lui au métier des armes. Toutefois, dans cette circonstance, il fit paraître déjà quelques traits de sa grande modération et de la rare prudence que nous aurons souvent occasion d'admirer en lui. D'abord il jugea qu'il était de son devoir de ne point aller intercéder pour la délivrance du prisonnier, quelque prolongée que dût être sa détention ; ç'aurait été avouer la justice de la peine ; et il connaissait trop bien le fait de la guerre et les règlements de la discipline militaire pour ne pas savoir que l'action de M. de Montmagny était un abus de pouvoir. Car, si les ordonnances de Louis XIII défendaient de transporter des armes hors du royaume, et aux particuliers de porter des armes à feu, M. de Montmagny n'ignorait pas que ce monarque avait ex-

(*) M. de Montmagny s'exagérait à lui-même les prérogatives de sa charge, en exigeant que des hommes expressément autorisés, par le roi, d'avoir avec eux des armes à feu et de l'artillerie, eussent besoin de sa permission particulière, pour faire des salves de réjouissance. Le privilège du port d'armes deviendrait illusoire, si ceux qui en jouissent étaient dans l'obligation de recourir au Gouverneur de leur province, toutes les fois qu'ils voudraient en user ; et il fallait que M. de Montmagny eût l'esprit fortement préoccupé, pour ne pas reconnaître dans M. de Maisonneuve le droit dont jouit tout capitaine de navire, de tirer le canon, en signe de réjouissance, et surtout pour lui contester ce droit dans les terres du fief de Saint-Michel, qui appartenaient alors à la Compagnie de Montréal, dont M. de Maisonneuve était le représentant dans le pays.

pressément autorisé M. de Maisonneuve à avoir des armes, des soldats, et notamment de l'artillerie ; aussi, ne pouvant justifier cette violence, relâcha-t-il de lui-même le prisonnier.

XXVII.

Conduite de M. de Maisonneuve envers Jean Gorry et le reste de ses soldats.

Il était cependant à craindre que l'affront fait à M. de Maisonneuve ne diminuât dans ses soldats le respect et l'affection pour sa personne, et ne nuisît à l'autorité qu'il devait exercer sur eux. Par l'affection sincère qu'il leur témoigna à tous, il prévint très-heureusement ces fâcheux effets, et fit même si bien, que cette rencontre, quelque défavorable que d'abord elle eût pu paraître pour lui, contribua, au contraire, à lui attacher leurs cœurs d'une manière plus étroite. D'abord, ayant appris l'élargissement du prisonnier, il l'attendit sur le seuil de la porte, l'embrassa tendrement à son entrée, lui dit tout le plaisir qu'il avait de le revoir, et lui fit grande chère. Le samedi suivant, 1er février, il voulut que tous ses hommes chômassent de nouveau ce jour-là, tant à cause de l'octave de sa fête, que par considération pour Gorry, qu'il voulait dédommager, en présence de ses camarades, du mauvais traitement qu'il avait reçu. Mais, par égard pour M. de Montmagny, il n'y eût, ce jour-là, aucune décharge d'artillerie, ni même de mousquet, quoiqu'il leur fit un grand festin, et distribuer du vin à tous, comme au jour de sa fête. Pendant le repas, il entra dans la salle, et afin de relever leur courage et de ranimer leur confiance, il leur donna à tous des marques d'amitié qui ne lui étaient pas ordinaires, et voulut boire à leur santé. Il n'épargna pas les témoignages d'affection, surtout à l'égard de Gorry ; et toutefois, quoiqu'il agît et parlât dans cette occasion avec la franchise et la liberté d'un militaire, il ne fit ni ne dit rien qui pût blesser justement M. de Montmagny, ni diminuer le respect qui lui était dû. Ayant aperçu Gorry, il l'embrassa de nouveau, le fit asseoir au bout de la table, et lui dit, en présence de tous les autres : “ Jean Gorry, tu as été mis à la chaîne pour l'amour de moi, tu as souffert la peine, et moi j'ai reçu l'affront ; je t'en aime davantage, et, pour cela, je te rehausse tes gages de dix écus.” Puis, se tournant vers tous les convives, il leur dit, avec cette noble aisance et ce ton de bonté et de dignité qui lui étaient naturels : “ Enfants, quoique Jean Gorry ait été maltraité, ne perdez pas pour cela courage, et buvez tous à la santé du maître de la chaîne. (En désignant Gorry.) Que ne sommes-nous à Montréal : là nous serions les maîtres ! Quand nous y serons établis, personne ne nous empêchera de tirer le canon.”

XXVIII.

Informations faites par M. de Montmagny.

M. de Montmagny, informé du nouveau banquet donné aux soldats, et de l'accueil fait à Jean Gorry, en prit de l'ombrage, et voulut être informé en détail de tout ce que M. de Maisonneuve avait fait et dit dans cette journée, et dans le jour même de sa fête. Pour en être instruit, il fit comparaître devant lui plusieurs des hommes de M. de Maisonneuve : François Robelin, de Paris ; Augustin Hébert, de Caën ; Antoine d'Amiens, natif de Saens-Ville, près de Rouen ; Jean Caillot, de Lyon ; Pierre Laimery, du Havre de Grâce, et spécialement Jean Gorry. Il obligea chacun d'eux, sous la religion du serment, à lui déclarer séparément tout ce qui avait été fait et dit en ces deux jours ; et l'information juridique où se trouvent leurs réponses, qui existe encore en original à Québec, nous a fourni tous les détails que nous venons de raconter. Si M. de Montmagny avait eu jusqu'alors quelque prévention contre la droiture des sentiments et la loyauté des procédés de M. de Maisonneuve, l'information dont nous parlons dut le détromper, et lui faire admirer la sagesse, le désintéressement et la modération de celui qu'on lui avait peut-être représenté comme un rival dangereux, qui pourrait chercher à le supplanter dans le gouvernement de la colonie.

XXIX.

M. de Maisonneuve et Mademoiselle Mance rêvent des fonts du baptême deux sauvages.

Du moins est-il certain que, malgré tout ce que nous venons de raconter, M. de Montmagny se montra ensuite assez bienveillant envers M. de Maisonneuve ; et ce fut peut-être pour lui offrir, ainsi qu'à mademoiselle Mance, un témoignage public d'estime, qu'il leur défera, peu après, l'honneur de lever des Fonts du baptême deux Hurons, les seuls qui fussent restés cette année à Sillery après la traite, et qui, pendant le carême, furent baptisés solennellement. M. de Montmagny semble avoir porté une affection particulière à ces deux sauvages, ayant donné des présents à l'un et à l'autre et les ayant même fait placer à ses côtés, à la Sainte Table, le jour de Pâques de cette année 1642, qui fut celui de leur première Communion. Quoiqu'il en soit, M. de Maisonneuve imposa à l'un de ces sauvages le nom de Paul, son propre patron, ce qu'il ne faisait que très-rarement lorsqu'il était parrain ; et immédiatement après le baptême, ce sauvage exprima sa reconnaissance pour ce *beau nom*, ajoutant qu'il le caresserait et le chérirait jusqu'au tombeau. Enfin M. de Montmagny fit plus encore : par estime pour M. de Maisonneuve, et par affection pour l'œuvre de Montréal, il voulut accompagner en personne les nouveaux

colons lorsqu'ils montèrent à cette île, au retour du printemps, comme nous le dirons bientôt, et honorer de sa présence la fondation de Villemarie.

XXX.

Des personnes de condition entrent dans la Société de Montréal.

Nous avons raconté que Mademoiselle Manco, après avoir fait la rencontre si extraordinaire de M. de la Dauversière à la Rochelle, ayant été informée par lui du projet de Montréal, l'avait prié d'en exposer le dessein dans un petit écrit, et d'en faire faire diverses copies, qu'elle adressa à autant de dames de qualité à Paris. Ces écrits firent une très-heureuse impression sur les cœurs de toutes ces personnes, et M. Olier, qui jetait alors à Vaugirard les fondements de la Compagnie, connue depuis sous le nom de Saint-Sulpice, ayant présenté M. de la Dauversière à plusieurs de ses amis et à d'autres personnes de condition, ils prirent une si parfaite confiance dans les récits que leur fit ce dernier, qu'ils furent ravis d'être reçus eux-mêmes au nombre des Associés de Montréal, et de pouvoir contribuer par leurs largesses à une si sainte entreprise. Ils regardèrent même l'impression extraordinaire que M. de la Dauversière fit sur leurs esprits et sur leurs cœurs, et qui les gagna totalement à cette œuvre, comme une nouvelle marque du doigt de Dieu ; et c'est le témoignage qu'ils se plurent à en rendre dans un écrit qu'ils publièrent l'année suivante. “ Il n'est pas ordinaire, disaient-ils, qu'un homme seul, auteur d'un si haut et si nouveau dessein, lui étranger, inconnu à Paris, sans moyens, sans appui, ni charmes de bien dire, ait été reçu et accueilli, en si peu de temps, par tant de personnes différentes de condition, d'esprit, de vertu, d'expérience, de crédit, et assez difficiles pour ne se pas se laisser aller à croire légèrement les choses surnaturelles. Comment supposer qu'il les ait persuadées, qu'il les ait unies ensemble d'une sainte société qui n'a d'autre but, d'autre lien, d'autre intérêt que ceux d'une pure charité : sinon que Dieu, qui se sert de ces voies lorsqu'il dispose les grandes choses, ne les y ait poussées, inspirées et appelées ? Aussi se tienent-elles bien heureuses et indignes d'avoir été choisies pour lui rendre ce service, et pour coopérer avec lui à l'édifice de son *Eglise et à la consommation de ses Saints.*”

XXXI.

Associés de Montréal consacrent leur île à la Sainte Famille.

Vers la fin du mois de janvier 1642, ces généreux Associés étaient déjà au nombre d'environ trente-cinq ; et, comme c'était le jour de la Purification que M. de la Dauversière et M. Olier avaient reçu leurs premières

lumières touchant l'œuvre de Montréal, ils résolurent de consacrer l'île de ce nom à la Sainte Famille, le 2 février suivant. Ce jour-là, tous ces messieurs et ces dames se réunirent dans l'église métropolitaine de Paris, là même où M. de la Dauversière avait reçu de nouvelles assurances sur la vérité de sa mission ; et vers les dix heures du matin, M. Olier célébra la sainte Messe à l'autel de la Sainte Vierge, placé alors contre le jubé, à l'entrée du chœur. Ceux qui n'étaient point prêtres communierent de sa main ; les autres célébrèrent en même temps aux autels voisins ; et tous ensemble consacrerent l'île de Montréal à la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, sous la protection particulière de la très-sainte Vierge. Enfin, ils se consacrerent eux-mêmes à cette sainte œuvre, et s'unirent ensemble en participation de prières et de mérites, afin qu'étant conduits d'un même esprit, ils travaillassent plus purement pour la gloire de Dieu et pour le salut des peuples de la Nouvelle-France.*

XXXII.

Générosité et pureté d'intention des Associés de Montréal.

“ Ces dévots Associés, dit le P. Le Clerq, récollet, se vouaient à cette bonne œuvre avec tant de concert et d'union, qu'ils ne se traitaient entre eux que de frères et de sœurs.” Et pour marquer leur bonne volonté par des effets, ils donnèrent, ce jour-là même, la somme de quarante mille livres, destinée aux frais d'un nouvel embarquement. Le P. Vimont, jésuite, ajoute de son côté : “ Ces messieurs, qui entreprennent de faire adorer Jésus-Christ dans l'île de Montréal, personnes de vertu, de mérite et de condition, qui font profession de servir Dieu publiquement ; ces âmes d'élite consacrerent cette île à la Sainte Famille, désignant qu'elle se nommât, dorénavant, Notre-Dame de Montréal.” Ce fut, sans doute, alors qu'ils adoptèrent pour armes de leur société, l'emblème qu'on voit sur leurs actes publics, savoir : la figure de la mère de Dieu debout sur un petit monticule, tenant dans ses bras l'enfant Jésus, avec cette inscription tout autour : *Notre-Dame de Montréal*.

Aucun monument certain ne nous fait connaître les noms de tous les Associés qui composaient alors la Compagnie. M. Dollier de Casson suppose que, dans le courant de cette année 1642, leur nombre s'éleva à quarante-cinq ; mais il se trompe en en désignant plusieurs qui n'y entrèrent que par la suite. D'autres écrivains, qui ont entrepris de les nommer, n'ont pas été plus heureux ; et l'impuissance où nous sommes

* M. Dollier de Casson fixe cette cérémonie au 2 février ; d'autres écrivains la placent à la fin du même mois, ce qui ne se contredit point : pourvu que l'on suppose que les Associés de Montréal renouvelèrent plusieurs fois cette consécration, comme il est certain qu'ils le firent dans la suite.

nous-mêmes, malgré nos recherches, de donner ici leurs noms, est le plus bel éloge que l'on puisse faire de la pureté des motifs qui les animaient ; car ils prenaient tant de soin de se cacher aux yeux des hommes, que, comme ils l'écrivaient l'année suivante au Pape Urbain VIII, *presque tous n'étaient connus que de Dieu seul*, quoiqu'il y eût parmi eux des magistrats, des comtes, des ducs, des dames de la première qualité, et que la plupart fussent très-connus dans Paris par le haut rang qu'ils occupaient. L'exemple de Madame de Bullion peut donner une idée de la sublimité des motifs qui animaient cette fervente troupe, uniquement jalouse de laisser à Dieu seul la gloire de l'œuvre que lui-même lui avait inspirée. Cette dame, qui mit elle seule cinquante ou soixante mille écus à la disposition de la Compagnie de Montréal, cachait avec tant de soin ses largesses aux Associés eux-mêmes, que la plupart d'entre eux ne savaient pas de quelle main venaient de si riches offrandes. Jamais elle ne fut nommée dans aucun des actes relatifs à l'emploi des sommes qu'elle donna. On ne la désignait pas autrement que sous le nom d'une *bienfaitrice inconnue*, et ce ne fut qu'après sa mort qu'on crut pouvoir, enfin, la faire connaître.

Les Associés de Montréal se proposaient d'envoyer de France des prêtres séculiers pour leur future colonie ; en attendant, ils écrivirent au P. Vimont, supérieur des Jésuites, pour le prier d'assister spirituellement les nouveaux colons ; et, comme ce Père avait désiré d'avoir quelques détails sur leur dessein, l'un des Associés lui écrivit la lettre suivante :
“ Puisqu'on désire quelque instruction plus ample des particularités de
“ cette société, voici ce que j'en puis dire. Environ trente-cinq personnes
“ de condition se sont unies pour travailler à la conversion des pauvres
“ sauvages de la Nouvelle-France, et pour tâcher d'en assembler bon
“ nombre dans l'île de Montréal qu'ils ont choisie, estimant qu'elle est
“ plus propre pour cela que tout autre lieu. Leur dessein est de faire
“ bâtir des maisons pour les loger, de défricher de la terre pour les
“ nourrir, d'établir des séminaires pour les instruire, et un Hôtel-Dieu
“ pour secourir leurs malades. Nous espérons tous que Votre Révérence
“ embrassera cet ouvrage, et qu'elle ira en personnes aider ces pauvres
“ infidèles pour leur faire connaître leur Créateur.—*A Continuer.*”

LES SECRETS DE LA MAISON BLANCHE.

(Suite.)

v.

A COMBIEN ÉTAIT ESTIMÉE UNE COURONNE.

Le soleil brillait dans un ciel sans nuages, et il pouvait être environ midi, lorsque Henri de Brabant, accompagné de ses deux pages, arriva à un endroit où la route était coupée par un chemin de traverse. Il y avait là une petite chapelle, une simple hutte, grossièrement construite, dans l'intérieur de laquelle étaient un autel en miniature, un crucifix et quatre chandeliers, mais les marches portaient les traces des chrétiens qui, en passant, venaient se prosterner devant l'image du Christ. Tout auprès coulait un petit ruisseau dont on entendait le murmure.

En approchant de la chapelle, le chevalier aperçut un individu enveloppé dans une de ses grandes redingotes qui ressemblent à des robes de moines, et qui se leva dès que le bruit du sabot des chevaux sur le pavé frappa son oreille.

— C'est monsieur Cyprien, dit Conrad, en apercevant la figure de cet homme, quoiqu'elle fut à moitié cachée par son capuchon.

Ce dernier reconnut en même temps le jeune page qui venait de parler, et, redressant la tête, il s'avança vers le chevalier en disant : " Je présume que Votre Excellence n'est autre que Henri de Brabant ! "

Le chevalier répondit affirmativement ; et, mettant pied à terre, il jeta les rênes de son cheval à l'un de ses serviteurs, et s'éloigna en compagnie de celui que Conrad avait désigné sous le nom de M. Cyprien. Ils gagnèrent le bord du ruisseau et s'assirent à l'ombre d'un arbre. Tout cela ne dura qu'une minute ; mais avant même de parler de l'affaire qui l'amenaient, Henri de Brabant put examiner d'un coup d'œil l'air et l'apparence de l'homme au capuchon. Il était grand, remarquablement droit quoiqu'il affectât de se tenir penché, on voyait qu'il était fort et bien bâti, en dépit de sa redingote large et longue qui était attachée avec une sorte de corde à la ceinture. Il avait au pied de mauvaises chaussures, et tout dans sa personne et ses manières indiquait des habitudes de discipline et d'austérité. Mais l'œil exercé d'Henri de Brabant ne se laissa point tromper par les apparences ; dans les traits de cet homme, qui était d'une beauté frappante, il découvrit la trace de passions violentes : la sensualité était écrite sur ses lèvres, et malgré ses efforts pour se donner un maintien froid et

glacial, on lisait clairement dans ses yeux gris les pensées d'ambition qui le dévoraient. Il paraissait avoir quarante ans ; son teint était pâle, mais ses lèvres étaient pleines et colorées.

Tel était M. Cyprien ; et la première impression qu'il fit sur le chevalier fut loin d'être favorable ; aussi Henri de Brabant résolut-il de le traiter avec une grande réserve, tout en se montrant poli et convenable.

—Nous vivons dans des temps bien agités, dit le chevalier en ouvrant a conversation ; et il est de toute justice que chacun présente ses lettres de créance à ceux avec qui il a à traiter des affaires sérieuses et importantes. Mon page vous a déjà appris qui je suis, et il vous a dit que je voyage pour le service de Son Altesse le Duc d'Autriche, qui veut bien m'honorer de sa confiance.

—Si vous n'aviez pas été, comme vous le dites, l'envoyé et le confident de cet illustre prince, répondit M. Cyprien, vous n'auriez pas su où envoyer votre page me chercher. Mais qu'avez-vous à me dire de la part de Son Altesse.

—Son Altesse m'a chargé de vous montrer la lettre même que vous lui avez adressée, et qui servira à vous prouver que je suis bien ici son représentant, répondit Henri de Brabant.

Et, tirant la lettre de la poche de son pourpoint, il ajouta :

—N'est-ce pas votre écriture ?

—Parfaitement.

—Dans cet lettre, reprit le chevalier, vous déclarez qu'il est en votre pouvoir de placer la couronne de Bohême sur la tête du Duc d'Autriche.

—C'est la vérité, répondit M. Cyprien.

—Mais comment se fait-il qu'une personne dont la vie paraît être vouée à la pénitence et à la mortification, désire de se mêler d'affaires politiques d'une si haute importance ?

Et en prononçant ces paroles, le chevalier indiqua du regard la ceinture de M. Cyprien et ses chaussures qui ressemblaient presque à des sandales.

—Pour ce qui est de mes motifs, répondit ce dernier après quelques instants de réflexions, vous auriez pu m'épargner l'embarras d'avouer qu'ils sont d'une nature égoïste ; vous auriez pu le deviner sans me forcer à vous le dire.

—Il est préférable que nous nous entendions sur tous les points, dès le début de nos négociations, observa le chevalier. Veuillez alors m'expliquer les moyens que vous avez à votre disposition, et quelle récompense vous demandez pour mettre ces moyens à la disposition du Duc d'Autriche.

—Votre Excellence est sans doute étrangère aux affaires de la Bohême, et elle ne sait peut-être que ce que la renommée lui en a appris de l'état de confusion où est plongé ce malheureux pays.

—Vous avez dit juste, répliqua Henri de Brabant ; et je m'estimerais très-heureux si vous vouliez me dessiner en quelques mots la position exacte des parties et des intérêts qui se disputent le pouvoir.

—Très-volontiers, seigneur-chevalier, répondit M. Cyprien. Il y a vingt ans que Jean Huss commença à prêcher la réforme. Un grand concile de souverains et de prélats s'assembla à Constance, et Jean Huss ayant été cité devant ce tribunal auguste fut accusé d'hérésie. Votre Excellence sait quel en fut le résultat. Jean Huss fut condamné et brûlé. Mais les idées qu'il avait semées en Bohême ne furent pas perdues avec les cendres de son bûcher. L'œuvre qu'il avait commencée fut continuée, secrètement d'abord, puis au grand jour, lorsqu'il y a deux ans, les réformateurs ont trouvé un nouveau chef dans la personne de Jean Zitzka, surnommé le Borgne. Cet homme, qui a su faire tourner à son projet les passions de la foule, était grand chambellan de Wenzel, roi de Bohême.

—Est-ce que Zitzka, en se déclarant contre son souverain, ne cédait pas à des raisons personnelles ! demanda le chevalier. Du moins, ajouta-t-il, c'est le bruit qui est arrivé jusqu'à la cour d'Autriche.

—Je crois, en effet, qu'on a raconté quelque chose comme cela, répondit Cyprien en jetant un regard furtif sur le chevalier.

Puis après une pause d'un instant, il continua :—Nous ne perdrons pas notre temps à discuter de telles puériles bagatelles. Qu'il nous suffise de savoir que Zitzka s'est mis à la tête de ceux qui se disent les vengeurs de Jean Huss, et les ennemis de la royauté ! En vain le roi Wenzel a-t-il cherché à apaiser la fureur de Zitzka. Sa Majesté était prisonnière dans son palais et le terrible chef de bandes gouvernait selon son bon plaisir la ville de Prague et les districts environnants. A cette époque, j'habitais dans une modeste maison à Prague, et comme le roi n'osait recevoir ses anciens serviteurs, de crainte d'encourir la colère de celui qui de son ami était devenu son maître, il se souvint de moi, et me pria de l'aller voir secrètement, la nuit. Six mois se sont écoulés depuis que le roi a rendu le dernier soupir ; mais sur son lit de mort, il me confia le soin de veiller sur son enfant unique, la princesse Elisabeth. Il me fit, en outre, le dépositaire de son testament et de ses dernières volontés ; il me révéla où étaient les trésors qu'il avait amassés, et qu'il tremblait de voir tomber dans les mains de ses ennemis. La princesse Elisabeth, qui est maintenant dans sa dix-huitième année et dont la beauté est admirable, est en sûreté dans une retraite où personne ne se doute de son rang ;—car ce serait folie de la proclamer Reine de Bohême, au moment où Zitzka règne et commande à son gré. Ainsi donc, depuis six mois, le royaume est sans monarque, déchiré par les discussions, et ne connaissant d'autre gouvernement que celui de la terreur, établi par Zitzka.

—Telle est la situation de la Bohême, dit le chevalier d'un ton pensif. A présent, M. Cyprien, quelles sont vos intentions à l'égard du Duc d'Autriche ? demanda-t-il après un instant de profonde rêverie.

—Je voudrais que Son Altesse épousât la princesse Elisabeth, répliqua Cyprien. Tous les nobles seigneurs du pays se rallieraient autour d'un

prince qui est renommé dans toute la chrétienté pour sa valeur, sa grandeur d'âme, et qui, en acquérant ainsi ce droit d'intervenir dans les affaires de notre patrie, frapperait de terreur les ennemis de nos institutions.

La princesse, avez-vous dit, est jolie ! observa le chevalier, d'un ton interrogateur.

—Admirablement belle, douce, docile et obéissante, répondit l'homme au capuchon. C'est à moi seul que son père, en mourant, a laissé le soin de veiller sur elle.

—Et en supposant que, par suite du rapport que je lui enverrai, mon illustre maître entre dans vos vues, dit le chevalier, et en admettant encore que la princesse consente au mariage que vous avez rêvé pour elle,—dans ce cas, quelle récompense demandez-vous pour prix de vos services ?

Votre Excellence est auprès de moi le représentant du puissant duc d'Autriche, répondit Cyprien, je lui ouvrirai tout mon cœur avec confiance et franchise. Parmi tous les souverains d'Europe, j'ai choisi votre maître comme étant le plus digne du trésor dont je suis dépositaire. Par moi, il peut devenir, le mari de la princesse la plus charmante et la plus riche de la chrétienté, et en la lui donnant, je placerais sur sa tête, la couronne de Bohême. Et quand il aura atteint cette haute et enviable position, qu'est-ce qui l'empêchera d'aspirer à une autre plus sublime encore ? L'empereur qui règne aujourd'hui sur l'Allemagne est vieux et n'a pas d'enfants ; où trouverait-on un candidat plus digne de la pourpre impériale que celui qui unirait déjà les couronnes d'Autriche et de Bohême ! Remarquez bien, seigneur Chevalier, qu'en élevant votre illustre maître au trône de Prague, je lui ouvre le chemin de celui bien autrement glorieux d'Aix-la-Chapelle.

Nous devons rappeler à nos lecteurs qu'à l'époque dont nous parlons, l'Allemagne était partagée en un certain nombre d'Etats, comme aujourd'hui ; mais la Confédération entière était gouvernée par un empereur nommé à l'élection, et qui avait le siège de son gouvernement à Aix-la-Chapelle. Dans ces temps, l'empire d'Autriche n'existait pas ; Vienne n'était que la capitale d'un duché, tandis que la Hongrie et la Bohême formaient ces royaumes indépendants. Ces remarques feront saisir la force des raisonnements de Cyprien, et dont la portée n'échappa pas au chevalier de Brabant.

Je vous comprends, dit Henri, vous demandez que votre récompense soit proportionnée aux services que vous rendez.

—Est-ce trop exiger ! répliqua Cyprien. Puis, le cœur soudainement enflammé par l'ambition, il s'écria : Sans moi, votre illustre maître ne peut rien en Bohême. Il ne saurait même découvrir la retraite de la princesse Elizabeth, ni avoir idée de l'endroit où est déposée son immense fortune. C'est donc à moi qu'il devra tout, femme, trésor, trône, et en retour, je lui demande la place d'administrateur général de ses finances !

Henri de Brabant tressaillit involontairement, en considérant cet homme dont l'imagination avait conçu de si audacieuses espérances ; et il ne put s'empêcher de faire intérieurement la réflexion que son esprit ambitieux et aventureux ne s'accordait guère avec son air et sa mise plus que modestes.

—Si vous me trouvez trop présomptueux, seigneur Chevalier, dit Cyprien d'un ton hautain, mettons que notre conférence est terminée.

—Je vous demande bien pardon si quelque chose dans mon air ou dans mes manières vous a offensé, répliqua le chevalier, mais j'avouerai franchement que vos prétentions m'ont un peu surpris. Cependant, elles ne sont pas hors de proportion avec les services que vous pouvez rendre à mon maître. J'accepte donc vos conditions, au nom de Son Altesse le duc d'Autriche, dont je suis le plénipotentiaire. Mais il est absolument nécessaire que je sois présenté à la princesse Elizabeth, car je dois vous déclarer positivement que mon maître est trop galant homme pour vouloir épouser cette jeune orpheline sans son entier consentement.

—Il sera fait comme vous désirez, seigneur Chevalier, répondit Cyprien. Nous nous reverrons à Prague dans quatre jours, et là, je vous procurerai une entrevue avec la princesse. Soyez sûr que si vous avez des dispositions à l'enthousiasme et à la poésie, vous pourrez donner libre champ à votre verve, dans le rapport que vous aurez ensuite à adresser au duc d'Autriche.

—Je rendrai ample justice aux charmes et aux qualités de son Altesse royale, répondit Henri de Brabant. Maintenant, quel chemin prenez-vous ?

—Par la grande route, répondit Cyprien ; car il serait dangereux pour moi de tomber entre les mains de Zitzka ou de ses hommes, ajouta-t-il amèrement. Nous nous reverrons à Prague, seigneur Chevalier. En attendant, adieu.

En parlant ainsi, Cyprien se leva, rabattit son capuchon sur sa figure, et, s'enfonçant dans le chemin de traverse où était bâtie la chapelle, il disparut bientôt derrière les arbres.

VI.

COMMENT NOTRE HÉROS FUT ACCUEILLI AU CAMP ENNEMI.

Il était sept heures du soir lorsque le Chevalier et ses deux pages furent soudainement arrêtés par un homme d'armes, placé en sentinelle sur la lisière d'un bois qu'ils venaient d'atteindre.

—Qui êtes-vous et où allez-vous ? demanda le soldat.

—Je me nomme Henri de Brabant, j'ai le rang de Chevalier, et je me dirige vers Prague, répondit notre héros. Ces enfants sont mes serviteurs. Mais si, comme je le suppose, le célèbre Zitzka est campé dans ce voisi-

nage, je serais enchanté d'avoir avec lui un moment d'entretien, avant de continuer ma route.

—Cela me sera d'autant plus facile à vous accorder, seigneur Chevalier, répliqua la sentinelle, que je n'aurais pu vous laisser passer sans vous avoir présenté auparavant au capitaine général.

Tandis que le soldat prononçait ces paroles, une douzaine de ses camarades, tous armés jusqu'aux dents, sortirent du bois. Trois ou quatre d'entre eux s'approchèrent respectueusement du Chevalier et de ses pages ; et après les avoir aidés à mettre pied à terre, ils emmenèrent les chevaux en donnant l'assurance qu'ils en auraient grand soin. L'un des Taborites, — car c'était sous ce nom qu'était connue la bande de Zitzka, — s'offrit à conduire les voyageurs au quartier général de leur chef, et Henri de Brabant, accompagné de Lionel et de Conrad, le suivit à travers des fourrés épais jusqu'à un endroit découvert, où s'élevaient des tentes et des pavillons de toutes les formes et de toutes les grandeurs.

Henri de Brabant se trouva en face d'une scène frappante et pittoresque. Le camp, en effet, que le vert feuillage entourait d'une draperie d'émeraude, offrait un spectacle de simplicité tout à la fois patriarcale et guerrière, car les habitations étaient de la plus grossière construction et le repas que prenaient en ce moment les Taborites, était des plus frugal. Les femmes étaient assises à côté de leur mari ou de leurs frères, et contrastaient singulièrement par leur beauté et leurs vêtements pittoresques avec les guerriers recouverts de leurs armures, de leur corselets, et dont on ne pouvait s'empêcher d'admirer l'air martial.

Henri de Brabant et ses pages passèrent au milieu des divers groupes, à la suite de leur guide, et arrivèrent enfin au centre du campement, où plusieurs personnes étaient assises sur le gazon, devant un pavillon plus grand et plus important que toutes les tentes qui l'entouraient.

Mais au milieu de ce groupe, il y avait une personne sur laquelle les regards du Chevalier et des pages s'arrêtèrent avec un sentiment d'admiration qu'ils ne purent ni réprimer ni dissimuler.

C'était en effet, une femme d'une beauté ravissante. Son teint était presque olive, brun comme celui d'une Espagnole, mais si pur, si clair et si transparent, qu'on voyait son sang riche couler dans ses veines. Son front était beau, haut, large et tellement uni, qu'on eût dit le front d'une admirable statue, sur laquelle rayonnait l'intelligence.

Mais ce qu'il y avait de plus remarquable dans cette femme, c'étaient ses yeux dont l'éclat était étrange, extraordinaire, et cependant ils avaient une expression de douceur infinie. Son costume était merveilleusement choisi pour son genre de beauté. C'était celui des provinces de Servie et d'Albanie. Il consistait en une sorte de vêtements de velours, qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de *zouave*, dont les manches courtes étaient entr'ouvertes. Une robe rayée de rouge, qui tombait seulement au-des-

sous de ses genoux, laissait voir le bas des jambes ; et les pieds étaient emprisonnés dans d'élégantes chaussures attachées par des rubans noirs autour des chevilles.

Elle n'avait d'autres ornements que deux perles, pour boucles d'oreilles, et qui étaient au moins aussi belles que celles que possédait la reine Cléopâtre. Mais à sa ceinture était suspendue une longue dague, avec le manche de laquelle ses doigts jouaient négligemment.

Cette femme, qui paraissait âgée de dix-neuf ou vingt ans, jouissait évidemment d'une grande considération parmi les Laborites, car deux jeunes filles attachées à son service se tenaient à une courte distance, et avaient les yeux fixés sur leur maîtresse avec un sentiment de respect et d'admiration.

Tout auprès de cette jeune femme, dont nous avons un peu longuement fait le portrait, à cause du rôle qu'elle jouera dans notre mystérieuse histoire, était assis un guerrier à la mine rébarbative et quelque peu féroce. Il pouvait avoir quarante-cinq ans environ. Il avait dû n'être pas dépourvu de beauté autrefois ; mais la perte de son œil gauche, l'expression de dureté que ses habitudes de soldat avaient donnée à ses traits, l'immense quantité de cheveux noirs qui couvraient son front et une partie de son visage, tout cela lui prêtait un aspect presque terrible.

Henri de Brabant n'eut pas de peine à reconnaître dans ce guerrier le grand et formidable Zitzka ; mais il lui était impossible de deviner qu'était la jeune femme.

Zitzka, en voyant approcher le Chevalier, l'examina avec une grande attention pendant quelques instants, puis sa figure prit une expression de surprise et de plaisir, mais ce ne fut qu'un éclair, car aussitôt son air redevint sévère et ce fut d'un ton presque dur qu'il demanda à notre héros :

— Qui êtes-vous ?

Le Chevalier mentionna son nom, son rang, et ajouta qu'il était originaire d'Autriche et attaché au service du prince de ce pays.

— Veuillez prendre la peine de vous asseoir, seigneur Chevalier, dit Zitzka avec douceur, et même d'un ton respectueux.

Puis, se tournant vers deux soldats qui avaient pour mission spéciale d'être à ses ordres, il ajouta :

— Dépêchez-vous d'apporter des rafraîchissements, et voyez à ce que le vin ne manque pas.

Les soldats se hâtèrent d'obéir, Henri de Brabant, sur l'invitation que lui réitéra le général, s'assit entre lui et la jeune femme dont le costume et la beauté étrange excitaient à un si haut degré son étonnement.

— Il y a peu de cérémonie parmi nous, dit Zitzka ; il n'est donc pas nécessaire que je vous présente à la dame que vous avez à votre gauche, pour que vous rentriez en conversation avec elle. Elle est belle, comme vous pouvez le voir, et elle sait être également aimable, ajouta le capitaine général en cherchant à sourire.

Ensuite, après une pause durant laquelle notre héros s'inclina devant la jeune femme, il ajouta :

—Elle n'est point de ma famille, elle n'est même point née dans notre Bohême, mais je l'aime comme si elle était mon enfant. Je la regarde comme ma fille, et il n'y a pas un homme dans mon armée qui ne soit prêt à braver pour elle la mort la plus horrible.

—Vous êtes née, sans doute, madame, sous un ciel étranger, dit le chevalier, sous un ciel étranger aussi brillant que l'éclat de vos yeux ?

—Oui, en effet, l'Orient est ma patrie, répondit la jeune femme d'une voix mélodieuse, et j'ai pour ancêtres une longue suite de monarques. Si je vous disais mon nom, il vous effrayerait peut-être par son étrangeté, mais il est lui-même un des mystères qui enveloppent mon existence. Il est sombre et lugubre : je me nomme *Satanaïs*.

Henri de Brabant ne put s'empêcher de tressaillir.

—Elle dit vrai, murmura Zitzka à l'oreille du chevalier : son nom est Satanaïs ; mais d'où le tient-elle, qui le lui a donné, c'est là un des nombreux secrets dont se compose l'histoire de sa vie.

—Vous m'intéressez étrangement, répliqua le chevalier sur le même ton. Sa beauté, son nom, sa nation, son histoire, tout se réunit pour l'entourer d'une sorte de surnaturel. Elle semble habiter dans un cercle magique que sa présence remplit de lumière, et dont, cependant, l'imagination ne peut pénétrer le mystère.

—Et votre Excellence n'apprendra rien de moi en ce qui concerne Satanaïs, répliqua Zitzka, d'un ton de remontrance, comme s'il eût voulu faire sentir au chevalier que sa curiosité dépassait les bornes de la discrétion.

—Je vous demande pardon, général, dit Henri de Brabant, avec une franchise qui ramena immédiatement la bonne humeur chez Zitzka, et le sourire sur ses lèvres ; j'ai eu tort, d'autant plus que c'est la première fois que j'ai le plaisir de me rencontrer avec vous.

Pendant qu'ils causaient ainsi, les deux serviteurs favoris de Zitzka revinrent chargés de provisions qu'ils servirent sur le gazon.

Zitzka, le chevalier, ses deux pages, Satanaïs et ses deux suivantes mangèrent ensemble. Le chef des Taborites se contenta de pain et de fruits secs, et ne but que de l'eau ; mais Satanaïs vida la coupe que Henri de Brabant lui présenta galamment.

Le repas toutefois ne dura pas longtemps. Quand il fut terminé, Zitzka se leva et dit :—Il est l'heure d'aller se reposer des fatigues de la journée. Voyez, les Taborites sont retirés dans leurs tentes, et le silence règne dans tout le camp.

Tandis que Zitzka parlait ainsi, le chevalier tendit la main à Satanaïs pour l'aider à se lever ; mais, légère comme un paon, elle sauta sur ses pieds, et, après avoir posé sur sa tête sa toque ornée d'une plume blanche,

elle jeta sur ses épaules une écharpe de velours que lui présenta une de ses suivantes.

—Que Dieu et ses anges veillent sur votre sommeil, seigneur chevalier ! dit-elle.

Puis s'approchant de Zitzka, elle lui passa les bras autour du cou, baissa les yeux et attendit sa bénédiction.

La lune brillait dans le ciel, et ses rayons faisaient ressortir la grande taille du chef Taborite, tandis que la main étendue sur la jeune femme, il invoquait sur elle les bontés de la Providence. Il la baisa ensuite sur le front. Alors elle se retira avec ses deux suivantes, et passant près du pavillon sans y entrer, elle s'enfonça dans la profondeur du bois.

Zitzka conduisit Henri de Brabant dans une tente qui était divisée en deux compartiments. Le chevalier prit possession de l'un et laissa l'autre à ses pages ; et quand le chef Taborite se fut retiré dans son pavillon, notre héros, s'asseyant sur la couche qu'on lui avait préparée, tomba dans de longues et profondes réflexions.

VII.

DE NOUVEAUX MYSTÈRES DONT ON AURA PLUS TARD L'EXPLICATION.

Tout ce qui était arrivé à Henri de Brabant depuis deux jours, tout ce qu'il avait vu et entendu était si extraordinaire qu'on ne doit pas s'étonner si le sommeil semblait fuir ses paupières.

Sous l'influence des pensées qui l'absorbaient, il se leva de dessus la couche où il s'était assis, passa dans le compartiment de la tente où ses deux pages dormaient déjà d'un profond sommeil, et sortit du pavillon.

La lune brillait dans tout son éclat, dans le camp, tout était silencieux, car c'était seulement à l'extérieur du bois qu'étaient placées les sentinelles, à intervalles réguliers.

Lorsqu'il fut arrivé près des fourrés, le chevalier vit devant lui un étroit sentier, et s'y engagea résolument, mais tout-à-coup, il lui vint à l'esprit que c'était de ce côté qu'il avait vu Satanaïs s'éloigner avec ses deux suivantes. Mû par un sentiment de délicatesse, il allait retourner sur ses pas, lorsqu'un bruit de voix sortant d'une caverne située à une petite distance frappa ses oreilles. La curiosité le poussa en avant ; au bout d'une cinquantaine de pas, il traversa un pont jeté sur un ruisseau, aperçut un filet de lumière, et se trouva près d'une sorte de maisonnette qu'enveloppait un feuillage épais.

Le chevalier fit un demi-tour, et se trouva en face de l'entrée. Il hésitait, en se demandant s'il devait avancer ou reculer, quand il entendit un bruissement au milieu des arbres ; et, en se retournant, il distingua plusieurs lumières qui approchaient de son côté. Il se jeta vite derrière un hêtre

et de là il vit défilér plusieurs femmes et deux hommes masqués, qui pénétrèrent tous dans le souterrain. Henri de Brabant se glissa derrière eux. Alors il se trouva dans une longue cavité, dont l'allée principale était bordée, de chaque côté, d'énormes roches qui ressemblaient à autant de tombeaux. En marchant avec précaution, il s'avança presque jusqu'à l'autre extrémité du souterrain ; et se plaçant entre deux fragments de rochers, il s'arrangea de façon à tout observer sans être vu.

La caverne, dans le fond, était éclairée par plusieurs torches.

Les deux hommes se tenaient debout sur une sorte de plate-forme, et les femmes, au nombre de dix ou douze, s'étaient rangées en demi-cercle.

Il parut au chevalier qu'il était destiné à être témoin, dans les lignes mêmes du camp de Zitzka, de mystères aussi surprenants que ceux qui l'avaient tant étonnés la nuit précédente, dans le château de Rotemberg.

Tout-à-coup, une porte s'ouvrit dans un rocher, et quelle fut la stupefaction de notre héros en reconnaissant Zitzka en personne conduisant par la main une dame dont le visage était couvert d'un voile !

Le chef Taborite fronça les sourcils en promenant ses regards sur ceux qui l'entouraient, et en les arrêtant ensuite sur celle qu'il tenait par la main.

Soudain cette dernière lève lentement le bras, rejette son voile en arrière, et plonge un regard rapide dans la caverne, comme pour s'assurer qu'aucun étranger ne s'y était introduit.

Henri de Brabant tressaillit de tout son corps et ce ne fut qu'avec difficulté qu'il réprima le cri qui monta à ses lèvres. Ces yeux, ces regards, c'étaient ceux de Satanais. Et cependant, cela ne pouvait être, car cette dernière, avons-nous dit, était brune comme les filles de l'Espagne, et celle qu'il voyait devant lui était blanche, et ses cheveux dorés tombaient en masses luxuriantes sur ses épaules.

A peine le chevalier avait-il eu le temps de faire cette observation, qu'une femme, la plus âgée, s'avança d'un pas lent et solennel, vers la jeune fille, et lui dit d'un ton suppliant :—Marianne, je t'en conjure, reviens parmi nous, nous te promettons l'oubli du passé, la tranquillité pour le présent, et le bonheur pour l'avenir !

—Veuillez m'écouter patiemment pendant quelques minutes, répliqua la jeune fille, d'une voix qui vibra jusqu'au fond de l'âme du chevalier ; écoutez-moi patiemment, répéta-t-elle, après une pause durant laquelle il régna un si profond silence, qu'on aurait entendu tomber une épingle : Je ne suis point venu ici pour vous donner une preuve de versatilité, mais pour agir d'après la résolution qui vous est déjà connue. Je sais combien sont sévères les lois qui régissent votre association, je puis donc apprécier à sa valeur la bonté que vous me témoignez en m'accordant l'oubli du passé, et je vous remercie, je vous remercie du fond du cœur, ajouta-t-elle d'un accent agité ; mais, reprit-elle aussitôt avec fermeté, ma détermination

est inébranlable, rendez-moi ma liberté et prenez en échange l'or que je vous apporte. Ne sommes-nous pas convenus du prix ?

En prononçant ces dernières paroles, une expression de mépris se joua sur ses lèvres, et elle étendit le bras avec un mouvement tout à la fois superbe et gracieux.

—Marianne, dit la vieille femme que nous avons mentionnée, l'or que tu nous offres ne nous consolera pas de t'avoir perdue ; reviens avec nous.

—Jamais, répondit la jeune fille avec décision, à partir de ce jour, je redeviens libre et reprends le nom que ma sainte mère m'a donné, non par un sentiment de faiblesse et de vanité, mais par respect pour la mémoire de celle qui a veillé sur mon enfance, et qui est maintenant un ange au ciel.

En l'entendant ainsi parler, Zitzka, qui demeurait tranquillement appuyé sur son épée, eut un sourire de satisfaction.

La vieille femme s'approcha alors tout près de la jeune fille, et étendant les mains au dessus de sa tête, elle dit d'une voix qui avait quelque chose de sépulcral :

—Puisque tu l'exiges, je te délie de ton serment, je . . .

A ce moment, Henri de Brabant entendit le bruissement d'une robe au milieu des rochers où il était lui-même caché. Il tourna la tête soudainement, et vit un homme de haute taille, dont la figure était complètement couverte par un capuchon, glisser rapidement vers la partie supérieure de la caverne. Ce petit incident s'était produit si brusquement que le chevalier avait peine à croire qu'il ne s'était pas trompé. Toutefois, il avait suffi pour lui faire perdre le fil des paroles de la vieille femme.

Lorsqu'il reporta son attention de ce côté, il entendit Zitzka s'écrier avec une vivacité qui témoignait de son impatience.

—Cette scène ne va-t-elle pas bientôt finir ?

—C'est fini, répliqua la vieille femme d'un ton sévère. Cependant, j'ai encore un mot à ajouter. Ecoutez donc. Cet or que tu as apporté, farouche guerrier, et qui devait être le prix de la transaction de cette nuit, cet or, je le refuse, je le dédaigne comme s'il était souillé de sang.

—Par le Ciel, cria Zitzka, dont le visage s'enflamma de colère ; cette insulte . . .

—Silence ! Rappelle-toi ton serment ! exclama la vieille femme en étendant les bras d'un geste impérieux.

—Patience, un moment de patience ! dit la jeune fille, d'un accent suppliant et en tournant ses regards éloquents sur le chef Taborite ; un moment de patience, répéta-t-elle, et tout sera fini.

—Soit ! puisque tu le veux, répliqua Zitzka en détournant la tête d'une scène qui ne lui inspirait que dégoût, et à laquelle, évidemment, il n'assistait qu'à contre-cœur.

—N'avez-vous rien à ajouter ? demanda la jeune femme à la vieille. Il

me semble que vous avez tort de refuser la somme que le capitaine général m'a mise à même de pouvoir vous offrir.

—Nous ne toucherons pas à cet or ! s'écria la vieille femme en l'interrompant, mais maintenant, Mariette, ou quel que soit désormais ton nom, prends garde, car, notre vengeance t'atteindra tôt ou tard. Tremble ! te dis-je, tremble ! car dès ce moment, tu es condamnée.

—*A la Statue de bronze et au baiser de la Vierge !* cria une voix forte et sonore.

En même temps, l'individu que le chevalier avait remarqué auprès de lui, entre les rochers, s'avança le bras étendu, d'un air menaçant, au milieu de la caverne.

Aussitôt un cri strident s'échappa des lèvres de la jeune fille, et Henri de Brabant la vit tomber comme si elle eût été frappée d'un coup de tonnerre. Au même instant les torches furent éteintes comme par magie, et la plus profonde obscurité régna dans la caverne. D'un bond, le chevalier s'élança vers le haut de la caverne.

Le plus grand silence avait suivi le cri de la jeune fille et l'extinction des lumières ; Zitzka lui-même n'avait pas proféré une parole. Mais le chevalier n'eut pas le temps de chercher l'explication de ce mystère, car à peine eut-il fait quelques pas qu'il entendit le bruit de plusieurs personnes se précipitant vers l'issue de la grotte ; puis il y eut comme une lutte, et un corps roula lourdement à terre.

Soudain, Henri de Brabant, dans sa précipitation, se heurta contre quelqu'un avec une telle violence qu'il chancela. Mais, à son grand plaisir, ses mains rencontrèrent la longue chevelure d'une femme, et la pensée lui vint que celui qu'il venait ainsi de renverser profitait de la confusion générale pour l'enlever.

Convaincu qu'on n'avait que de mauvaises intentions à son égard, le chevalier l'arracha des bras de son adversaire, mais aussitôt ce dernier lui porta un coup de dague. Heureusement pour notre héros, l'obscurité était si épaisse que le misérable frappa au hasard, et l'arme se brisa contre un quartier de rocher. Le chevalier riposta par un coup de poing tellement vigoureux que son ennemi tomba sans pousser ni un soupir ni un gémissement. Quant à savoir s'il était mort ou seulement étourdi, Henri de Brabant ne prit pas la peine de s'en assurer.

LOUIS B.

(*A continuer.*)

DIX-NEUF CONCILES ŒCUMÉNIQUES.

L'Eglise doit se réunir l'an prochain en concile œcuménique. Ce concile sera le dix-neuvième. Dans les dix-huit siècles qui se sont écoulés depuis la naissance de Jésus-Christ, dix-huit conciles généraux et d'innombrables conciles particuliers ont été tenus à des intervalles inégaux, en des lieux différents. La plus grande partie des actes de ces augustes assemblées ont été conservés. Quand on en feuillette les collections, on admire l'immense variété des sujets traités, la grandeur des vérités définies, la sagesse des décisions rendues, l'influence que ces délibérations prises avec l'assistance spéciale de l'Esprit-Saint ont exercées sur la religion, sur la philosophie, sur la jurisprudence, sur la politique, sur les sciences humaines et divines.

Il serait impossible d'établir entre les conciles une classification rigoureuse fondée sur les matières qu'ils ont abordées. Chaque fois convoqués pour des questions spéciales, ils ont discuté les sujets les plus disparates, et rendu des décisions dogmatiques, disciplinaires, politiques même, sans préoccupation de système ni de méthode. Pourtant cette diversité n'est pas le désordre. Les conciles s'occupent de remédier aux besoins de l'Eglise, mais ces besoins changent avec les temps. L'erreur et le péché, ces perpétuels ennemis de la vérité, ne se présentent pas sous la même forme et ne combattent pas avec les mêmes armes au premier siècle qu'au dixième ; nous n'avons pas les mêmes préoccupations, nous ne courons pas les mêmes périls que nos pères du douzième et du seizième siècle. La Providence, infinie dans ses ressources, accommode les remèdes aux maux, et l'Eglise veillant sur ses enfants avec une sollicitude que rien ne lasse, sait à chaque époque ce qui leur convient. C'est cette sollicitude que nous voudrions entrevoir un moment dans l'histoire des conciles, ne fût-ce que pour nous disposer à accueillir avec plus de docilité et de respect les décisions que prendra le concile prochain. Pour cela nous parcourrons rapidement les actes des conciles, en nous en tenant à ceux qui ont été œcuméniques et nous chercherons à déterminer l'œuvre prédominante de chacun d'eux.

On commence ordinairement l'histoire des conciles œcuméniques en 325, et l'on considère celui de Nicée comme le premier de tous ; cependant

pour être exact, il faut remonter jusqu'aux temps apostoliques. Les apôtres tinrent sept conciles. Cinq sont mentionnés dans le Nouveau Testament. Le premier est celui où saint Mathias fut élu à la place de Juda ; dans le second on établit sept diacres pour assister les apôtres dans la distribution des aumônes et dans le soin des pauvres ; dans le troisième et le quatrième conciles tenus à Jérusalem, les cérémonies mosaïques furent permises pour un certain temps, mais les chrétiens furent dispensés de l'obligation de s'y soumettre : on ne laissa subsister pour eux que la défense de manger de la viande des animaux offerts aux idoles. Le cinquième concile fut tenu à Antioche, on n'en possède pas les actes avec certitude. Les deux derniers conciles apostoliques ne nous sont connus que par la tradition.

Ainsi durant ces premiers temps, les apôtres directement institués par Jésus-Christ, qui possèdent la vérité pleine, qui ont reçu le Saint-Esprit, trouvent opportun de se réunir cinq fois au moins en vingt deux ans et d'arrêter d'un commun accord, avant de se séparer définitivement, les grandes lignes de la constitution de l'Eglise. Le texte complet de ces actes ne nous est pas parvenu. Les canons et les constitutions qui portent leur nom ne représentent pas avec certitude les décisions des conciles apostoliques. Mais une partie des règles qui s'y trouvent remontent à cette époque. Ce que la plume a négligé de transcrire, la mémoire l'a gardé fidèlement. Les décisions des apôtres forment le fond des traditions de l'Eglise. Elles sont écrites d'ailleurs dans sa Constitution même, qui, à part les développements que devaient amener les besoins des temps, est restée telle que son divin Fondateur l'avait établie. Dans l'Eglise de saint Pierre, on retrouve tous les éléments de l'église de Pie IX, comme dans un germe sont les racines, la tige, les feuilles, les fleurs et les fruits de l'arbre futur, bien que l'œil borné de l'homme ne puisse les apercevoir.

En tout temps, l'Eglise a toujours été sainte, enseignante, apôtre et martyr. Ce sont les caractères impérissables de sa nature, la loi constante que Jésus-Christ lui a assignée, en disant à ses disciples : " Allez et enseignez les nations," et encore : " Les hommes vous persécuteront à cause de moi." Ce serait donc une erreur que de vouloir couper l'histoire de l'Eglise selon les siècles, pour faire entre eux le partage des vertus, en attribuant à chaque siècle ses vertus propres. A l'exemple de leur Maître, les apôtres furent saints et docteurs. Et depuis ce temps l'Eglise n'a cessé de produire ces fruits glorieux, et sa fécondité ne s'est point tarie.

Il est incontestable cependant que selon les époques, certaines vertus prédominent. Les serviteurs de Dieu sont en tous lieux prêts à aller où la grâce les appelle, et l'Esprit-saint, suivant un plan mystérieux dont nous pouvons à peine saisir quelques traits dans le vaste tableau de l'histoire, pousse les uns à la science, les autres à l'apostolat, les autres au martyre. Or, de même qu'il est possible de rechercher en chaque homme les vertus qu'il a plus particulièrement pratiquées, de même en chaque temps et en

chaque lieu on peut rechercher les œuvres que l'inspiration divine y a plus spécialement fait surgir.

L'histoire des premiers siècles de l'Eglise n'est guère que l'histoire de ses martyrs. La vie nouvelle était au-delà de la mort ; il fallait pour ainsi dire que la mort fût traversée pour parvenir à cette vie, vers laquelle le Sauveur lui-même avait ouvert la voie. Donc en Orient comme en Occident, pendant environ trois cents ans, le sang coula ; puis quand la vérité se fut ainsi affirmée par trois siècles de martyre, elle fut incontestable. Le prince du monde lui-même en la personne de Constantin embrassa la croix, et sur les débris des vieilles civilisations renversées, l'Eglise entreprit de reconstruire un édifice nouveau, qui n'a cessé jusqu'ici d'abriter les peuples.

A ce moment une première œuvre était accomplie, le monde était convaincu. Il ne pouvait plus douter de la fécondité d'une religion qui avait résisté à une si longue et si savante oppression. On a prétendu que la persécution fécondait toutes les doctrines. C'est une grave erreur chaque jour démentie par l'histoire. Un homme peut bien se passionner pour une théorie et mourir pour elle ; mais pour que cette théorie lui survive et entraîne des foules après lui ; pour qu'elle leur donne la force, non pas seulement d'affronter une mort solennelle et rapide, mais de résister à tous les procédés savants d'une longue persécution ; pour qu'elle communique à tout un peuple sans distinction d'âge, de sexe, de caractère, le courage de mourir dans des tortures longues et ignorées, il faut que cette théorie porte avec elle une force divine que la vérité seule a reçue en partage. L'erreur n'aura jamais ce pouvoir ; dans les longues réflexions que la douleur inspire, les hommes reconnaissent le mensonge et sentent combien il serait insensé de lui sacrifier leur vie : l'erreur perd donc avec le temps le plus grand nombre de ses partisans, et ce qui le prouve, c'est qu'en fait, si toutes les persécutions ont trouvé des martyrs elles n'en ont pas moins fini par éteindre les doctrines persécutées, à l'exception de la doctrine catholique.

Les martyres et les persécutions avaient non-seulement consolidé l'Eglise, mais ils l'avaient propagée. A côté de ceux qui attendaient patiemment la mort, il y en avait d'autres qui la fuyaient, obéissant à une impulsion secrète de la grâce : ils s'en allaient donc semant la parole évangélique sur leur passage, et communiquant aux populations, au milieu desquelles ils arrivaient, la flamme dont leur cœur était embrasé. L'Inde, l'Asie, l'Egypte, l'Espagne, les Gaules avaient vu s'élever ainsi successivement d'innombrables églises, filles de la grande Eglise catholique, et toutes rattachées les uns aux autres par l'unité de la foi, par une mutuelle charité et par le lien d'une autorité commune. Toute cette vie chrétienne avait un centre. Il n'était plus dans les profondeurs de l'Asie, il n'était plus même sur cette terre où avait été plantée la croix de Jésus-Christ, il était à Rome. Cette ville, poursuivant une destinée inconnue d'elle-même,

travaillait depuis sept siècles avec une force irrésistible, une habileté merveilleuse, une patience infatigable à se faire le centre du monde, et à ouvrir des voies par toute la terre. Quand, après avoir brisé toutes les résistances et confondu toutes les individualités nationales dans une domination commune, elle était arrivée au but de ses désirs, elle avait tout à coup paru perdre la force, la sagesse, et le sceptre du monde avait visiblement vacillé dans sa main. C'était vers ce moment qu'un pauvre pêcheur de Galilée, nommé Pierre, était entré dans ses murs pour y périr quelques temps après obscurément.

Alors l'axe du monde se déplaça et quitta définitivement l'Orient. Mais l'Orient n'en restait pas moins une contrée bénie, qui devait continuer à fixer pendant longtemps sur elle l'admiration des hommes par l'abondance et la richesse de ses fruits. Si sa mission avait changé, elle n'avait pas péri, et toutes les Eglises qu'il renfermait étaient appelées à seconder chacune, au poste qu'elle occupait, le développement de la foi.

Quand l'Eglise constituée par les apôtres se fut affirmée par le martyre ; qu'elle eût baptisé le monde dans le sang et semé partout la vie dans la mort, un nouveau travail dut commencer.

Il fallut définir et préciser les dogmes, tirer de l'Evangile les vérités implicites qu'il renfermait, en un mot formuler la foi, afin de livrer aux robustes esprits du moyen âge, aux déductions immenses de la philosophie et la théologie scolastiques, aux aspirations sublimes de la théologie mystique, des propositions incontestables.

Dans cette grande œuvre, les Eglises d'Orient remplissent un rôle magnifique. Elles y étaient préparées par ces vastes connaissances scientifiques qui depuis l'antiquité se trouvaient rassemblées en Orient et par ces habitudes de recherche, d'étude, d'abstraction qui avaient raffiné les esprits et les avaient éminemment rendu propres à la discussion.

Toutes les vérités nouvelles étaient ou attaquées au nom de l'ancienne philosophie, ou envahies par elle de manière à produire des alliages de doctrine impurs et monstrueux ; elles avaient à se défendre, à se délimiter, à se préciser de tous côtés. Ce fut principalement l'œuvre des conciles.

Les huit premiers conciles œcuméniques se tinrent en Orient. Les Papes y envoyèrent des délégués, mais ne les présidèrent pas en personne. Dans ces conciles, les points principaux du Symbole furent successivement déterminés.

Au concile de Nicée, en 325, on définit la divinité de Jésus-Christ. Elle était attaquée alors, non pas radicalement comme aujourd'hui, par une négation insolente de toutes les vérités révélées. Les Ariens étaient trop habiles pour procéder de cette façon. Ils accordaient que Jésus-Christ est fils de Dieu, son image éternelle, en tout semblable à lui, immuable, subsistant en lui, Dieu lui-même. Leur mauvaise foi se réfugiait derrière des paroles de l'Ecriture, détournées de leur sens, et, tout en

faisant ces concessions, ils persistaient à ne voir dans Jésus-Christ qu'une créature. La perspicacité des Pères du concile démêla leur subterfuge, trouva le moyen de les démasquer et de les réduire, et introduisit dans le Symbole le mot de *consubstantiel*, qui ne laissait plus de place à l'équivoque.

Après la divinité de Jésus-Christ on attaqua la divinité du Saint-Esprit. Dieu s'est livré tout entier à la contradiction des hommes. Les Macédoniens avec des ruses diverses essayèrent d'établir que le Saint-Esprit n'est pas Dieu. Mais en face d'eux ils rencontrèrent l'illustre adversaire de l'arianisme, saint Athanase, puis ils vinrent se briser contre le roc immuable de la foi, l'Eglise de Rome. En 16 ans, neuf conciles particuliers furent tenus à Rome par l'initiative du pape saint Damase pour la condamnation de leurs erreurs. Enfin à la prière du souverain Pontife, l'empereur Théodose convoqua, en 381, le deuxième concile général à Constantinople, où les erreurs des Manichéens, des Apollinaristes, des Millenaires, des Macédoniens, furent de nouveau condamnées et où la divinité du Saint-Esprit fut affirmée solennellement.

Repoussée du dogme de la Trinité, l'erreur se rejette sur le dogme de l'Incarnation, et il ne faudra pas moins de trois conciles généraux pour l'expulser tout à fait. Le nestorianisme apparaît d'abord et soutient qu'il y a en Jésus-Christ deux personnes. Nestorius était patriarche de Constantinople et il avait l'empereur pour appui. Néanmoins il est condamné, en 434, au troisième concile œcuménique tenu à Ephèse.

Dans l'ardeur de la lutte, les adversaires de Nestorius tombent à leur tour dans un accès opposé. Ils avaient soutenu l'unité de personne ; ils soutiennent l'unité de nature. C'est la doctrine d'Eutychès qui compte encore aujourd'hui en Orient des sectateurs. Le pape saint Léon, dans une admirable lettre, rétablit avec une précision absolue la vraie doctrine de l'Eglise, et, en 451, le quatrième concile œcuménique de Chalcédoine insère tout au long cette lettre dans ses actes comme la règle immuable de la foi : alors, comme toujours, la vérité venait de Rome, et suivant la belle expression des Pères du concile, Pierre parlait par Léon.

Cent ans après on discutait encore sur le même sujet. En 551, les erreurs d'Origène sont condamnées au concile de Constantinople. Un nouveau siècle s'écoule et, en 681, un nouveau concile poursuit encore des débris transformés des premières hérésies sur la personne de Jésus-Christ. C'était le sixième concile général tenu en Orient. Il n'y en avait pas encore eu en Occident.

Trouvant la vérité dogmatique inébranlable, les hérétiques s'en prennent au culte ; ils condamnent et brisent les images. La grande coalition des Iconoclastes, animés de la fureur que devaient apporter plus tard les soldats de Mahomet, entreprend de dépouiller toutes les églises des images des saints. Le pape Adrien Ier réunit à Constantinople le septième concile, plus tard transféré à Nicée, et les Iconoclastes sont condamnés.

Le huitième concile fut tenu à Constantinople, en 809; il eut pour objet la condamnation et la déposition de Photius, patriarche de Constantinople, et donna lieu de reconnaître et de constater que le siège de Rome était le vrai centre de la foi.

Ce devait être le dernier concile d'Orient. Le dogme de la Trinité, le dogme du péché originel, le dogme de l'Incarnation, le culte des saints, la primauté du saint-siège avaient été successivement contestés et établis.

On a reproché aux Orientaux cet esprit de recherche et de discussion qui les portait à tant s'appesantir sur des mots, et ne pouvait pas manquer d'engendrer des hérésies et de conduire beaucoup d'Eglises au schisme. Le reproche est trop sévère.

Selon le mot de saint Paul, nous recevons de Dieu de dons divers qui servent tous à son Eglise. Les Orientaux avaient en partage cet esprit de discussion qui, mauvais par ses excès, était bon en soi et leur assurait une certaine mission. Tandis que les Occidentaux, doués d'une nature plus rude, d'un esprit plus pratique, étaient appelés surtout à la conversion des barbares et à l'organisation générale de l'Eglise, les églises d'Orient étaient chargées de la conversion des philosophes; mais surtout elles étaient chargées de passer les dogmes au creuset de leur discussion pour les épurer de tout alliage, et aussi d'extraire de la philosophie antiques les parcelles de vérité qu'elle pouvait renfermer. Il n'y avait pas là deux voies séparées qui devaient conduire fatalement les unes à l'erreur, les autres à la vérité. Il ne faut mettre ni du fatalisme, ni du naturalisme dans l'histoire où il n'y a que de la providence et de la liberté. Les Eglises d'Orient furent glorifiées par les caractères qu'elles tenaient de Dieu, et elles périrent non par leur nature, mais par leurs fautes répétées et par leur orgueil. Les Eglises d'Occident furent illustres aussi par les dons qu'elles avaient reçus; mais elles se sauvèrent par leurs vertus et, à l'exception de l'Eglise de Rome, seule proclamée infaillible et indéfectible, elles auraient pu périr, si elles avaient abusé des dons qui leur avaient été faits.

Quelles furent les causes de la prompte décadence des Eglises d'Orient? Ces causes sont probablement multiples. Une des principales fut l'abandon des traditions apostoliques sur le célibat ecclésiastique. Le mal commença dans quelques provinces éloignées en dehors du patriarcat d'Antioche. Il fut consacré par le concile *in Trullo* en l'an 692. Ce concile convoqué à Constantinople dans le palais de l'empereur Justinien eut la prétention d'être œcuménique; mais le pape n'avait pas consenti à sa convocation; il n'envoya pas de légats pour s'y faire représenter, et il refusa d'en confirmer les canons, qui sont en plusieurs points contraires aux traditions antérieures. Il fallut faire dans les décisions de ce concile un triage que le Pape Constantin opéra, en 709, pour démêler ce qui était bon et ce qui devait être rejeté. Le concile continua à imposer le célibat aux évêques; il permit le mariage aux prêtres.

Cette infraction, formellement consacrée par deux cents évêques, prit tellement racine dans l'Eglise orientale que le saint-siège dut fermer les yeux pour éviter le schisme ; et les conciles de Florence et Lyon n'en exigèrent pas la suppression comme condition de la réunion.

De là sont sortis une grande partie des maux qui déshonorent encore aujourd'hui les Eglises orientales. Embarrassé dans les soins du ménage, le pape grec n'a plus de temps à consacrer à l'étude des saintes lettres. Attaché à la terre, il n'a plus d'ardeur pour les généreux sacrifices. Il est obligé de travailler ou de mendier pour nourrir sa famille. L'ignorance et la misère sont les compagnes ordinaires de sa condition. La simonie n'est pas loin. De plus le mariage des prêtres devait avoir pour conséquence nécessaire la constitution d'une caste sacerdotale ; le prêtre veut marier ses filles et pourvoir ses garçons. Il songe naturellement à l'état ecclésiastique. On entrevoit les abus qu'engendre cette situation. On peut les étudier dans l'Eglise moscovite.

La seconde cause de la décadence des Eglises d'Orient fut la dépendance où elles se tinrent vis-à-vis du souverain temporel. Jalouses de l'Eglise romaine, elles voulurent rehausser leur éclat des reflets de la puissance impériale. L'Eglise de Constantinople surtout, simple Eglise épiscopale à l'origine, aspira bientôt au premier rang. Les empereurs s'imaginèrent que la religion devait se plier aux besoins et aux caprices de la politique ; ils voulurent que leur capitale fût le centre de l'Eglise, comme elle était le centre de l'empire. Les archevêques entrèrent avec empressement dans ces vues, ils se posèrent d'abord comme les premiers après les papes, et bientôt comme les égaux des papes. Le concile *in Trullo* consacra leurs exigences, leur accorda les mêmes privilèges qu'au siège de Rome. Le schisme devait sortir de là.

Les conciles œcuméniques d'Orient s'occupèrent peu de discipline. L'Eglise était encore rapprochée des temps apostoliques. Les traditions étaient connues et gardées fidèlement. On n'avait pas besoin d'autant de règles qu'il en fallut plus tard. L'œuvre essentielle était la détermination de la foi. Les vingt canons du concile de Nicée ont plus d'importance pour l'histoire que pour la discipline de l'Eglise. Ils proclament la primauté du siège de saint Pierre, mais comme un principe ancien et de tous temps reconnu dans l'Eglise. *Ecclesia Romana semper habuit primatum*. On n'attribue au deuxième concile œcuménique que sept canons, et l'Eglise romaine ne les a pas reçus. Le troisième concile œcuménique s'est à peine occupé de discipline.

Le quatrième concile y a consacré vingt-sept canons qui méritent d'être consultés. Mais le cinquième et le sixième conciles n'en ont pas laissé un seul. Ceux du concile *in Trullo* sont plus suspects. Ceux des deux derniers conciles ont surtout pour but de réparer les désastres causés par les Iconoclastes et par le schisme.

Ainsi l'œuvre principale des premiers conciles œcuméniques, des conciles d'Orient, est surtout une œuvre dogmatique. Ils ont à définir les dogmes, et s'acquittent de cette tâche avec une science et une exactitude qui facilitent singulièrement l'œuvre des conciles postérieurs. Sans doute il y aura toujours des hérésies à condamner. L'erreur ne meurt pas, elle se transforme, elle se déguise, et l'Eglise a besoin d'une constance vigilante pour l'empêcher de venir troubler la pureté de la foi. Cependant par les soins des premiers conciles le symbole de la foi avait été rédigé, et contenait toutes les vérités fondamentales. Beaucoup de points se trouvaient désormais fermés à la discussion, et la plupart des hérésies qui allaient apparaître, ne devaient que reprendre sous des noms nouveaux des propositions déjà condamnées, et il suffit, pour les détruire, de rappeler d'anciennes décisions.

(A continuer)

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE.

REVUE SCIENTIFIQUE.

Orgues électriques. — Poudre nouvelle. — Photographie. — Trompette. — Signal. — Les marques de la petite vérole. — Manufacture Canadienne de cigares.

L'application de l'électricité aux grandes orgues est maintenant un fait accompli. C'est un progrès extrêmement remarquable dont la gloire revient toute entière à un ingénieux physicien de Caen, M. Albert Peschard et à son associé M. Barker.

Pour comprendre le rôle du fluide électrique dans le jeu de l'orgue, il faut se rappeler que cet instrument se compose essentiellement de trois sortes d'organes. Ce sont 1o. des tuyaux différents de forme et de grandeur et dont chacun rend un son propre chaque fois qu'on y fait arriver un courant d'air ; 2o. une soufflerie destinée à fournir le vent aux tuyaux ; 3o. un mécanisme à l'aide duquel l'organiste dirige le vent du soufflet dans les tuyaux qu'il veut faire parler.

Dans les orgues électriques, la soufflerie et les tuyaux restent ce qu'ils étaient auparavant ; la troisième partie seule se trouve modifiée. Voyons d'abord ce qu'elle est dans l'orgue ordinaire.

L'organiste est assis sur la banquette ; devant lui sont échelonnés quatre claviers, trois pour les mains et un autre beaucoup plus fort pour les pieds. Voici qu'il appuie sur une touche ; regardez bien ce qui se passe dans l'intérieur de l'orgue. La touche en s'abaissant a fait soulever une petite tringle ; celle-ci en a soulevé une seconde avec laquelle elle se trouve articulée . . . Enfin une dernière tringle tirée de la même manière a soulevé une soupape et soudain un son harmonieux s'est fait entendre à votre oreille. L'air qui gonflait depuis quelque temps déjà le soufflet et ne demandait qu'à s'échapper, s'est engouffré dans le tuyau que protégeait la soupape et celui-ci a donné la note qui lui est particulière. Et vous croyez, sans doute, que tout ceci a demandé un temps notable ? détrompez-vous ! les diverses pièces du mécanisme sont si délicatement faites, si parfaitement unies qu'un instant suffit pour transmettre le mouvement de la première à la dernière. L'artiste peut en quelque sorte faire voler les notes sous l'action de ses doigts, exécuter avec une égale facilité les morceaux lents et ceux qui exigent un mouvement beaucoup plus rapide.

Nous ne prétendons pas, remarquez-le bien, que ce mécanisme soit l'idéal de la perfection, autrement à quoi bon l'électricité ! c'est un chef-d'œuvre de construction, a dit un spirituel écrivain, mais un chef-d'œuvre de bar-

barie au dix-neuf siècle. Se représente-t-on bien en effet, ces innombrables séries de tringles, (leur nombre monte parfois à plusieurs centaines dont la longueur dépasse, pour les grandes orgues, 40 et même 50 pieds ? quels délicats assemblages et comme ils doivent être sujets à se déranger ! quelle complication, quelle difficulté pour les disposer sans encombrement et pour les faire aboutir toutes à cet espace étroit auquel se trouve limitée l'action de l'exécutant ! Et puis quelle force dans les doigts ne doit pas avoir ce dernier pour faire mouvoir ces longs appareils dont le poids est nécessairement considérable ! Autrefois n'était pas organiste qui voulait.

En 1836, M. Barker, un facteur anglais, atténue dans une large mesure cette dernière difficulté par l'invention du *levier pneumatique* : chaque système de tringles, au lieu d'agir directement sur la soupape du tuyau, n'eut plus d'autre rôle que de déplacer un peu et très-près du clavier, une soupape de poids insignifiant commandant une introduction d'air dans un petit soufflet. L'élévation du soufflet ou son abaissement faisait mouvoir à son tour la soupape du tuyau. C'était une heureuse invention, mais aussi une complication de plus, aussi le levier pneumatique n'a-t-il été introduit que dans les orgues d'une force exceptionnelle et qu'un organiste eut été impuissant à mettre en jeu.

Il était réservé à l'électricité d'écarter les obstacles que nous avons signalés.

Dans le système Peschard, les tringles de bois et les diverses pièces d'articulation, telles que balanciers, équerres, vergettes, abrégés, disparaissent totalement. A leur place, vous ne voyez que de simples fils de cuivre que vous pouvez prolonger, plier, écarter, réunir en faisceau comme il vous plaira à la seule condition qu'ils soient couverts d'une substance isolante.

Ces fils sont en communication d'une part avec une pile voltaïque et de l'autre avec des coupes remplies de mercure et disposées au-dessous de chacune des touches des divers claviers. Il y a ainsi autant de fils que de notes. Continuant son chemin, chaque fil va s'enrouler un grand nombre de fois autour d'un morceau de fer doux placé à proximité de la soupape qui commande l'entrée du petit soufflet Barker, et de là revient à la pile, ou se rend simplement dans la terre. Voici maintenant de quelle manière fonctionne ce mécanisme :

Au moment où l'organiste frappe une touche, une aiguille que celle-ci porte à sa face inférieure plonge dans le mercure de la coupe située immédiatement au dessous. La communication électrique est alors établie ; le fer doux qui se trouve relié à la touche dont nous parlons s'aimante sous l'influence du courant et agit sur la soupape voisine qui s'ouvre aussitôt. La touche se relève dès que l'organiste cesse de la presser et la communication électrique est rompue ; l'aimantation du fer doux est par là même supprimée. La soupape qui n'est plus retenue obéit à un

faible ressort et se referme ainsi d'elle-même. Tout se passe donc en définitive comme dans le télégraphe, et l'électricité n'a d'autre fonction que d'aimanter en temps opportun des pièces de fer disposées auprès des soupapes.

Il était important, pour diminuer la dépense, que la pile ne fonctionnât qu'au moment où l'orgue devait jouer. Pour cette fin, les zincs de chaque élément ont été suspendus à demeure au-dessus du soufflet, tandis que les vases renfermant l'eau acidulée reposent sur le soufflet même. Au moment où celui-ci est mis en action, les zincs plongent dans les vases placés au-dessous, et la pile fournit de l'électricité ; le soufflet revient-ils au repos, les vases descendent avec lui et les zincs restent à sec.

C'est à la fin de juin, dans l'Eglise de St. Augustin, à Paris, qu'a été inauguré le premier orgue électrique. Le jeu, au dire des journaux, en est extrêmement doux, la répétition de la note rapide et suivant fidèlement l'attaque ; aussi le rapport de la commission d'examen a-t-il été extrêmement favorable aux inventeurs. C'est une garantie solide lorsqu'on sait que cette commission renferme des noms tels que ceux de Dumas, du baron Séguier, de Du Moncel et de Lissajoux.

Avant de quitter l'Europe mentionnons quelques autres travaux qui ne sont pas sans intérêt. Nous aurions vivement désiré faire part à nos lecteurs des essais qui se poursuivent depuis quelque temps, sous les auspices du gouvernement français, pour appliquer le pétrole au chauffage des navires à vapeur ; mais nous préférons attendre le moment où nous pourrions publier une étude complète sur les huiles minérales.

Une poudre nouvelle, dont on dit des merveilles, vient d'être inventée parallèlement par MM. Cleroita et Castelaz. Elle diffère de la poudre ordinaire en ce que le soufre de cette dernière se trouve remplacé par un sel détonant, le *picrate de potasse*. L'introduction dans la poudre d'un élément détonnant permettra d'obtenir des propriétés nouvelles qu'on ne pouvait pas attendre des anciens procédés. On peut rendre la poudre aussi brisante qu'on veut en augmentant la proportion du picrate, ou bien modérer sa force en mêlant au picrate des substances inertes telles que le charbon. La puissance *balistique* peut varier d'un à dix suivant la quantité du sel détonant. Cette quantité est comprise entre 8 et 14 pour 100 pour les canons ; elle va jusqu'à 20 pour cent pour les fusils. Quant à la force *brisante*, utilisée par les projectiles creux, elle peut être portée à un très-haut degré et on obtient son maximum lorsqu'on emploie un mélange, en parties égales, de picrate et de nitrate de potasse.

Pour se rendre compte de l'action de la nouvelle poudre, on a fait des analyses attentives des produits de sa combustion. On a trouvé que ces

produits sont, pour les armes à feu, de l'azote, de l'oxygène et du carbonate de potasse mêlée d'un peu de charbon. Il n'y a donc pas ici ce maudit sulfure de potassium qui encrasse si vite les armes avec la poudre ordinaire ; la fumée elle-même se trouve considérablement diminuée et l'on comprend tout de suite quel résultat peut avoir dans une bataille, cette diminution de fumée. Ajoutons que la poudre en pierate ouvre à la pyrotechnie un champ vaste et tout nouveau. On a remarqué, en effet, qu'on peut obtenir des flammes d'une beauté remarquable et de colorations très-variées en mélangeant, dans des proportions variables, des pierates à base d'ammoniaque, de strontiane, de potasse, de baryte, de fer, etc. Quels beaux feux d'artifice pour nos réjouissances publiques, si nos artificiers veulent se hâter d'étudier la poudre que nous lui faisons connaître aujourd'hui !

La sympathie que nous éprouvons pour les photographes et aussi pour ceux qui recourent à leur art, nous porte à leur faire part des idées de M. Carey Lea sur la combinaison du portrait avec le paysage naturel.

C'est très-beau sans doute d'avoir son portrait isolé sur une carte, mais ce serait encore plus beau de l'avoir entouré d'un superbe paysage qui le ferait ressortir avec avantage. Le procédé dont nous allons reproduire la description a pour but de procurer à nos lecteurs cet agrément sans les obliger d'aller poser au milieu des bois, sur les bords des prés fleuris ou au pied des grandes cataractes.

Il faut d'abord se procurer quelques glaces et quelques feuilles de mica exactement de la même dimension. Le sujet ou le groupe (car c'est un des principaux avantages de ce procédé de s'appliquer aussi bien et aussi simplement au groupe le plus compliqué qu'à un modèle isolé) doit être disposé pour la pose *en face d'un fond noir et sur un plancher noir*, et le portrait en est fait sur une feuille de mica. Lorsque l'épreuve ainsi obtenue est fixée et vernie, on applique, au dos de la feuille de mica, une couleur foncée qui recouvre toutes les parties transparentes des personnages représentés sur le cliché. En dehors des figures de ces personnages, tout le reste de la feuille de mica reste transparent. C'est dans ce but que le modèle a dû poser sur un plancher noir.

Ce premier cliché obtenu, on choisit une vue convenable, puis on prépare une glace de la dimension de la feuille de mica par un procédé sec quelconque. Ainsi préparée, la glace est placée dans le châssis de la chambre noire, la feuille de mica étant placée en avant et en contact avec elle, et l'on prend, à la manière ordinaire, une épreuve négative du paysage. La glace, débarrassée de la feuille de mica, est alors développée, fixée et vernie. Le résultat de l'opération est en ce moment un cliché représentant un paysage avec des blancs absolus occupant la place des

figures et des personnages. On enlève ensuite la couleur placée au dos de la feuille de mica et l'on colle cette feuille exactement sur le cliché précédent, à la même place qu'elle occupait pendant l'exposition de la glace. Les personnages représentés sur le mica se trouvent ainsi, et d'une manière définitive, introduit au milieu d'un paysage naturel.

Notre *tour de France* est maintenant fini et nous voguons vers la Puissance du Canada. Nous nous arrêterons tout d'abord au phare de Sambro, à seize milles d'Halifax. Là nous verrons, installé sur l'un des paquebots de la ligne Cunard, un nouveau signal maritime bien répandu déjà, mais fort peu connu probablement de nos lecteurs. Il s'agit de la *trompette signal*.

L'expérience démontre que le son de la trompette est beaucoup plus net et facile à saisir que celui du sifflet à vapeur et des cloches. On a pu l'entendre à la distance d'une lieue et demie, tandis qu'une cloche de 250 livres ne l'était, dans les mêmes circonstances, qu'à une distance trois fois moindre.

Il ne peut être question ici, bien évidemment, de la trompette ordinaire ou du clairon dont les militaires font usage ; ces instruments seraient tout-à-fait insuffisants pour transmettre des signaux entre des points très-éloignés. La trompette marine est beaucoup plus grande et ce n'est point avec les lèvres qu'on la fait vibrer, mais au moyen d'un jet d'air ou de vapeur qu'on lance avec force à travers son embouchure.

L'emploi de la vapeur présente plusieurs inconvénients : elle est d'un maniement difficile : elle exige, pour sa transformation, l'emploi d'eau douce, qu'il est souvent difficile de se procurer loin des côtes, enfin elle se condense en traversant les tuyaux qui la conduisent à la trompette, parce que ces tuyaux sont toujours à la température ambiante, au moment où l'on s'apprête à donner le signal.

Aucun de ces inconvénients ne se présente quand on substitue à la vapeur l'air comprimé.

Un moteur Ericson, semblable à celui qui fonctionne dans les ateliers de M. Plinguet, imprimeur à Montréal, sert à comprimer de l'air ordinaire dans un réservoir très-solide. Il suffit ensuite d'ouvrir un simple robinet pour que l'air, par sa force élastique, se précipite dans la trompette et fasse jouer les anches dont celle-ci a été munie.

On sait qu'une trompette est beaucoup mieux entendue, du côté vers lequel se tourne le pavillon évasé qui la termine. Il fallait donc que ce pavillon put regarder successivement tous les points de l'horizon. Pour cela la trompette porte une roue d'angle qui, par un mécanisme très-simple, l'oblige à tourner doucement et progressivement ; puis à revenir sur ses pas. La facile installation de la trompette à air comprimé, la simplicité de son mécanisme, la puissance de son jeu, en fait le meilleur de tous les

signaux à la mer. Nous souhaitons donc que l'usage s'en introduise promptement dans tous les ports et les points du littoral dangereux pour la navigation. Elle rendra d'importants services, spécialement dans les temps brumeux où il devient impossible d'apercevoir la lumière des phares.

D'Halifax à Kingston, la distance est considérable; nous allons cependant la franchir d'un seul bond pour vous faire assister à une opération du docteur **. Ceux qui sont trop délicats ou trop sensibles pourraient se contenter de regarder à travers les vitres.

Voici donc notre docteur assis près d'une table, au milieu de sa pharmacie. Devant lui sont rangées des vases soigneusement étiquetés sur lesquels ont lit : acide phénique, suif de mouton, noir de fumée.

L'acide phénique est un liquide âcre, volatil, extrait du castoreum qui provient lui-même d'une glande que possède le castor. Le docteur verse deux drachmes de ce liquide sur deux onces de suif et une petite quantité de noir de fumée; il mélange soigneusement ces divers ingrédients, et voici qu'ils se changent en une pâte onctueuse ou onguent gras.

Il couvre d'une épaisse couche de cet onguent une rondelle de ouate noire qui ressemble d'autant plus à un masque qu'on y a découpé des yeux, un nez et une large bouche.

Si vous êtes curieux de savoir à quoi va servir cet appareil, suivez le docteur à l'hôpital vers lequel il se dirige en ce moment. Le voici auprès d'un pauvre patient qu'une affreuse maladie vient de rendre presque méconnaissable; il est atteint de ce que quelques personnes appellent la *picotte* et que nous préférons désigner sur son vrai nom qui est *petite-vérole*.

On commence par laver le visage avec de l'eau tiède et du savon, puis on y applique le masque dont nous avons parlé. Le malade est ensuite épongé sur tout le corps avec une solution d'acide chimique et renfermé dans une chambre complètement privée de lumière. Si l'on a soin de renouveler ce traitement tous les deux jours et surtout de maintenir le varioleux dans l'obscurité, la guérison se fera promptement, et il ne restera sur la figure aucune trace de la maladie.

La théorie de ce mode de traitement, dit le Dr. Black, est facile à comprendre lorsqu'on considère l'influence de la lumière sur le développement des plantes et des animaux et l'action destructive de l'oxygène sur les tissus malades.

Même les Hindoux, nos devanciers dans la science, mais aujourd'hui plongé dans l'ignorance ou la superstition ont pu apprécier ce fait; seulement l'explication qu'ils donnent est en rapport avec cet état moral et intellectuel que je viens de rappeler.

D'abord, pour eux, la petite vérole, comme tous les grands fléaux, n'a

pas de remèdes, et tâcher de la guérir serait une insulte contre la déesse "Mariatha" (nom qui paraît correspondre avec "Marie") leur auteur, et qui vous les envoie de temps à autre pour vous faire connaître sa toute puissance et notre devoir envers Dieu. Mais, lorsque quelqu'un de leur famille est atteint, le respect pour les Dieux est dominé par l'affection paternelle et l'instinct de la conversation de la vie. Ainsi lorsqu'un indigène de l'Inde est atteint de la petite vérole, on le garde presque toujours dans une pièce obscure, et le corps entier, depuis la tête jusqu'aux pieds, est recouvert d'une pâte composée de feuilles du *margousier* hachées, et d'eau ou d'huile extraite des graines de cet arbre.

Nous terminerons cette revue par un article intéressant que nous empruntons à l'*Union des Cantons de l'Est*.

Les messieurs Marengo, d'Iberville, dit ce journal, citant le *Franco-Canadien*, viennent d'inventer une machine très-ingénieuse dont ils ont obtenu la patente pour le Canada et au moyen de laquelle ils réussissent à faire manufacturer par un seul ouvrier plus de 4000 cigares par jour.

Ces cigares, dont la forme est très-élégante, sont un tabac coupé revêtu d'une enveloppe en papier, à laquelle on a donné la couleur et la saveur des meilleurs cigares en les faisant tremper dans une infusion de tabac et d'essences. L'extrémité du cigare est revêtue d'une couche d'ambre qui empêche le papier de se dissoudre dans la bouche.

Au moyen de cette invention les messieurs Marengo sont en état de fournir des cigares du plus pur Havane pour à peu près la moitié du prix ordinaire ; ils en font aussi de qualités inférieures à des prix extraordinairement réduits.

Leur établissement vient d'entrer en opération ; ils ont maintenant quatre machines constantes à l'œuvre, et cependant ils ne peuvent suffire aux nombreuses commandes qui leur arrivent de toutes parts. Tel est l'accueil et l'encouragement qu'ils reçoivent déjà du public qu'ils ont décidé d'ajouter huit nouvelles machines à celles déjà installées. Elles sont actuellement en voie de confection et seront sous quelques jours en pleine opération.

Nous ne pouvons trop recommander aux fumeurs et aux débitants de tabac d'encourager cette nouvelle industrie canadienne qui se présente sous de si beaux auspices. Ils le doivent d'autant plus qu'ils y trouveront leur profit.

On nous informe que les messieurs Marengo, sont à prendre des mesures pour obtenir une patente du gouvernement des Etats-Unis.

E. Y.

LE CHEMIN DE FER DU MONT CENIS.

On se rappelle que MM. Brassey, Fell et Cie. avaient obtenu des gouvernements français et Italien, l'autorisation d'établir une voie ferrée, *par-dessus* le Mont Cenis, entre St. Michel et Suze, en attendant que le fameux tunnel que l'on perce à travers cette montagne soit complètement terminé. Or, les journaux ont annoncé, il y a quelques semaines, l'inauguration de ce chemin de fer qui restera célèbre dans les annales de la locomotion, car il résout un problème devant lequel avaient reculé jusqu'ici les plus hardis ingénieurs.

Trois grands obstacles s'opposent, en effet, au passage des locomotives sur les hautes montagnes : la raideur de la pente, les précipices, l'accumulation des neiges. Une pente trop forte expose le convoi à être entraîné par son propre poids, malgré les efforts de la vapeur ; les précipices obligent à changer brusquement de direction ; enfin, les amas de neige amènent les avalanches et les désastres qui les accompagnent. En divers endroits du Mont Cenis, la pente à gravir s'élève à plus d'un pouce par pied ! c'est presque trois fois la rampe des chemins de fer les plus inclinés qui eussent été construits auparavant. Comment obtenir l'adhérence des roues sur une telle voie ? On y est parvenu au moyen d'un symptôme imaginé par le baron Séguier et que M. Fell n'a fait que copier : entre les deux rails ordinaires se trouve placé un rail central ; à la locomotive et à chacun des chars est adaptée une paire de roues horizontales que le garde-frein peut serrer à volonté contre les faces latérales du rail central ; celui-ci se trouve donc saisi entre ces laminoirs d'un nouveau genre et le frottement énergique qui en résulte suffit pour annuler les effets de la pesanteur. Dans les essais qui ont précédé l'installation définitive, des chars, lancés à toute vitesse sur les pentes les plus déclivées, ont pu être arrêtés en fort peu de temps au moyen du nouveau frein que nous venons de décrire.

Une route ordinaire peut tourner court ; elle admet des courbes de 80 pieds de rayons. Mais il est loin d'en être ainsi pour les chemins de fer. La solidarité qui existe entre les deux roues d'un même essieu les force à partager la même vitesse ; le danger qui résulte de la force centrifuge lorsqu'un véhicule décrit avec rapidité un arc de cercle, sont autant de motifs pour les ingénieurs de construire ces sortes de chemins en ligne droite ou du moins de ne faire usage que de courbes peu prononcées. En France et en Angleterre, le minimum du rayon de courbure est de 1600 à 1700

pieds ; il descend assez souvent au-dessous dans les chemins de fer d'Allemagne, mais il faut ajouter que la vitesse de marche des convois y est moindre aussi que sur les chemins anglais et français.

Dans le voisinage des villes, et par conséquent des gares, on admet, il est vrai, des courbes tracées avec un rayon de 700 à 1,000 pieds ; mais c'est là un minimum au-dessous duquel il semble imprudent de descendre.

Au Mont Cenis, ce ne sont plus des rayons de 1700 ou même de 700 pieds qu'on a dû employer ; on est descendu jusqu'à 130 pieds ! et dans cette courbe si étroite le convoi peut garder sa vitesse sans courir le risque d'être jeté hors de la voie par la force centrifuge, parce que les roues qui serrent le rail central suffisent à le maintenir en place. Il est vrai que les roues des rails latéraux ont alors à parcourir des chemins de longueur très-irrégulière, mais on a remédié à cet inconvénient en donnant à ces roues une forme spéciale trop compliquée pour que nous puissions en entreprendre ici la description.

Restait à se prémunir contre la glace et la neige. Qui ne connaît les obstacles opposés par la glace, durant l'hiver, à la marche de nos convois ! Nous avons vu en janvier dernier, au moment du départ, pour Rome, du premier détachement des zouaves, une locomotive chauffer à toute vapeur pendant plus d'une demi-heure sans pouvoir avancer. Les roues ne faisaient que tourner sur elles-mêmes et on eut pu croire qu'une force invisible les retenait à la même place. Or, tout cela tenait uniquement à une mince couche de glace qui recouvrait les rails et annulait presque le frottement.

Cet inconvénient n'est pas le seul qu'on ait à redouter. Il arrive souvent que, par suite d'une bourrasque, la voie ferrée se couvre d'une couche de neige de plusieurs pieds, dans l'espace de quelques heures. La circulation est alors forcément interrompue et la nécessité où l'on se trouve de faire enlever la neige par des ouvriers devient fort désagréable à tous les points de vue.

Il importait de trouver un moyen capable de débayer rapidement la voie sans requérir un trop grand déploiement de forces, afin que la circulation ne fut pas interrompue à la suite de toutes les bourrasques qu'amène ordinairement un hiver rigoureux.

Attaquer directement la neige avec une locomotive, ne pouvait d'ailleurs résoudre le problème. Outre que la couche neigeuse, refoulée carrément, finit par former devant la machine une muraille infranchissable, les molécules glacées qui pénètrent entre les diverses pièces du mécanisme en rendent le fonctionnement à peu près impossible. On a essayé de vaincre la difficulté au moyen d'un appareil que tout le monde a pu remarquer en tête de nos locomotives. C'est un angle aigu en tôle dont les côtés présentent une courbure analogue à celle de l'avant des navires. La pointe disjoint la couche de neige et les côtés la rejettent à droite et à

gauche de la voie sur laquelle il n'en reste qu'une très-faible épaisseur.

Jusqu'à ces derniers temps, on avait cru impossible de faire plus, vu la nécessité de maintenir l'appareil à une certaine élévation au-dessus de la voie pour éviter les obstacles naturels.

Cependant le peu de neige qui restait, devenait un obstacle sérieux en exposant les roues à cette espèce de patinage dont nous parlions plus haut.

Un ingénieur français, M. Maignien, a inventé une espèce de *raclette*, commandée par un ressort et qui frotte sur le rail. Grâce à cette ingénieuse invention, le nettoyage devient complet et les trains peuvent circuler comme durant l'été.

Le chasse-neige Maignien est d'une remarquable simplicité et nous paraît réunir, à un haut degré, toutes les conditions de succès. Il se fixe avec facilité à l'avant d'un wagon que pousse la locomotive, de sorte que la machine est complètement à l'abri et que les molécules neigeuses ne peuvent en atteindre le mécanisme. Après avoir servi à débayer une voie, il est retourné et placé sans peine sur une autre voie par dix hommes, car il pèse moins de 20 quintaux.

Le chasse-neige, on le comprend sans peine, ne saurait fonctionner utilement là où la couche neigeuse atteint une épaisseur de plus de 4 ou 5 pieds, et c'est ce qui arrive toujours sur le sommet du Mont Cenis. Il a donc fallu, pour cette partie de la ligne, recourir à des chemins couverts. On a construit des abris en charpente qui soutiennent une voûte en fer sous laquelle passe le train ; on a même percé de courts tunnels aux endroits qui sont exposés à être envahis par des avalanches.

Au moyen des dispositions précédentes le trajet entre St. Michel et Suze se fait en six heures et quart, avec une vitesse moyenne de 5 lieues et demie par heure. Les wagons sont spacieux, commodes pour les voyageurs et communiquent tous les uns avec les autres. Rien n'est plus pittoresque que de se voir entraîné par la vapeur sur ces hauteurs prodigieuses des Alpes, sur des pentes abruptes et sur le bord des précipices affreux. Ce n'est point de la frayeur qu'on éprouve alors, mais un sentiment d'admiration profonde pour les grandeurs de la création et le génie dont Dieu a doué l'homme.

N. N.

DIALOGUE DES MORTS

ENTRE

LE MARQUIS DE MONTCALM ET LE GÉNÉRAL WOLFE.

(*Suite.*)

WOLFE.

Cette action a été vraiment glorieuse pour vous et digne de l'ambition d'un grand homme. Nos colonnes n'étaient qu'à dix pas de vos retranchements, et toute notre armée vous distinguait très-bien continuellement occupé à animer vos soldats, à les encourager et à exciter leur ardeur. Vous parcouriez vos lignes sans cesse à quelques pas de vos retranchements, vous exposant vous-même trop témérairement pour un général d'armée. Vous aviez l'œil à tout, et votre contenance était celle du lion. Le général Abererombie aperçut bien le désordre de votre droite, quand le régiment de Berry fut sur le point d'abandonner les retranchements, et il redoubla d'efforts pour en profiter. Mais vous étiez toujours partout, et vous vous transportiez d'un lieu à l'autre avec la rapidité de l'aigle. Rien ne vous déconcertait ; vous réprimiez les plus petits désordres aussitôt qu'ils paraissaient, sans leur donner le temps de s'étendre, ce qui arrive ordinairement comme l'éclair.

Cette affaire vous a fait en Angleterre une si grande réputation de capacité et de talents, que, je vous l'avouerai, Monsieur, l'idée d'avoir pour antagoniste un homme de votre science et de votre mérite, me rendait pendant toute la campagne toujours incertain dans mes plans, indécis dans mes idées, changeant et irrésolu dans mes projets.

Cependant je ne puis pas condamner mes prédécesseurs, chargés du commandement des armées anglaises en Canada. La manière de se battre dans les bois, suivie par les Canadiens et les Sauvages, est si différente de celle de l'Europe, que j'ai de suite compris que le Général le plus habile, avec l'armée la mieux disciplinée, et en suivant exactement les règles de l'art dont les principes sont sûrs, fixes et clairs pour la guerre en Europe, peut facilement être défait par un très-petit nombre de Sau-

(*) Ce compte-rendu de l'attaque de l'armée anglaise contre les retranchements de Carillon, prouve une fois de plus qu'au Dieu des batailles revient la part principale des succès, puisque c'est lui qui inspire ou aveugle les généraux, et que ce n'est pas sans raison qu'on l'invoque avant d'entrer en campagne.

vages dans ces vastes forêts. Le blâme jeté en Europe contre Braddock, pour avoir laissé anéantir son armée de 4,000 (*) hommes sur l'Ohio en 1755, par 650 Canadiens et Sauvages seulement, a été bien plus grand encore que contre le général Abercrombie. La raison en est claire ; Abercrombie retourna en Angleterre, et les vivants trouvent toujours des raisons pour se justifier : mais Braddock a été tué. Les morts ont toujours tort, et ne trouvent jamais d'avocats désintéressés pour plaider noblement et généreusement leur cause.

L'ordre de marche de Braddock, critiqué par votre Général français, peut au premier coup d'œil paraître singulier, et plusieurs prétendent que, en conséquence de cette mauvaise disposition, sa défaite était inévitable : mais étudiez-le, et vous verrez que c'est simplement la mise en exécution d'une règle ordinaire, suivie partout en Europe quand on traverse un bois. (†)

Pour une armée divisée en trois colonnes, l'artillerie, les bagages, les voitures et la cavalerie forment le centre, entre les deux autres colonnes composées de l'infanterie. La moitié des grenadiers est à l'avant-garde afin de soutenir les pontonniers, chargés d'ouvrir le chemin pour le passage des voitures et de l'artillerie ; les autres sont en arrière pour fermer la marche.

Braddock fut cerné de tous côtés par les Canadiens et les Sauvages dispersés dans le bois. Chacun d'eux, caché derrière un arbre, pouvait choisir sa victime, de telle sorte que chaque coup de fusil abattait un soldat, et à chaque décharge de la troupe ils fuyaient d'arbre en arbre. Que peuvent faire en pareil cas des troupes régulières ? Serrer sans cesse les rangs et les files, comme fit Braddock, faire feu continuellement dans

(*) On ne donne généralement que 2,000 hommes à Braddock.

(Note du Traducteur.)

(†) L'ordre de marche du général Braddock fut trouvé parmi ses papiers sur la rivière Ohio, et envoyé à Louisbourg, où on le jugea très-défectueux, et où il fut très-critiqué par les officiers. En l'étudiant et en l'analysant, j'ai trouvé qu'avec une évolution fort simple, une armée qui traverse un bois sur trois colonnes avec ses bagages au centre, comme il est d'usage en Europe dans les bois, peut, en cas d'attaque, faire avancer le deuxième et le troisième corps, et former immédiatement un carré long, qui présente une armée disposée régulièrement sur deux lignes. Les canons se placent entre chaque corps sur le front, et les bagages derrière la deuxième ligne, d'après le côté où se fait l'attaque, si l'ennemi l'attend en bataille dans la plaine, à la sortie du bois. Les divisions sont formées en un moment par un demi-tour à droite et à gauche ; il faut, en effet qu'alors en présence de l'ennemi, on puisse très-facilement et sans le moindre désordre ou embarras, se mettre en bataille par division. Voilà ma manière de voir, et c'est ce qui me fait défendre avec opiniâtreté cet ordre de marche, qui paraît singulier sur le papier. Quoique seul de mon avis, et sans connaissance des intentions du général Braddock, il me semble bien combiné contre des troupes régulières ; mais il n'y a pas de méthodes à suivre contre des Sauvages, qui se cachent derrière les arbres, et qui ne se montrent qu'un moment et en désordre pour tirer leur coup de fusil.

le bois sans distinguer aucun homme, et être taillées en pièces sans voir un ennemi.

Pour se défendre contre les Sauvages, il n'y a pas pour les soldats d'autre règle à suivre, que celle que j'ai mise en pratique avec succès, quand je fus surpris par eux au gué de la rivière de Montmorency. Les soldats la baïonnette en avant se dispersèrent, et s'élançèrent sans ordre vers les lieux où ils apercevaient de la fumée après la décharge des Sauvages, et par ce moyen ils firent fuir vos 900 Sauvages. Dans un moment ils disparurent tous, et me laissèrent regagner mon camp tranquillement.

MONTCALM.

Je crois vraiment, Monsieur, que votre idée est juste. Les Sauvages me dirent à leur retour qu'il n'était plus possible dorénavant de se battre contre vous comme autrefois, depuis que les Anglais avaient pris leur méthode.

Le plus grand avantage pour un Général, c'est de connaître parfaitement le pays, théâtre de la guerre ; sans cela, il marche toujours à l'aveugle. Il sera timide dans ses opérations, et incertain dans ses projets ; il restera souvent inactif, et ne prendra l'offensive qu'avec langueur, comme vous avez fait, tout l'été, aussi bien que nous.

Vous étiez maître absolu du fleuve Saint-Laurent depuis que vos vaisseaux l'avaient remonté en passant devant Québec avec une hardiesse incroyable, sous le feu terrible des batteries de la ville placées si près d'eux. Vous aviez un très-grand nombre de bateaux à votre disposition avec tous les marins de votre flotte pour rameurs. Qui pouvait donc vous empêcher d'envoyer 12 ou 1,500 hommes en différents détachements avec des ingénieurs et des officiers habiles, pour descendre fréquemment à terre, et prendre une connaissance complète du pays, lever les plans de toutes les positions avantageuses que l'on trouve en grand nombre, et ces détachements, s'ils eussent été bien conduits, auraient poussé jusqu'à Montréal sans trouver aucun obstacle dans leur marche ? Leurs rapports et les plans du pays vous l'auraient fait connaître, et vous auraient donné le moyen de détruire et d'écraser notre armée sans combat : c'est là la pierre de touche de la supériorité des talents et de la capacité d'un Général.

Le gain d'une bataille est très-souvent le résultat d'un pur hasard ; mais réduire un ennemi sans combat, n'est l'effet que d'opérations bien combinées. Voilà l'essence de l'art militaire, et ce qui a toujours été le côté le plus brillant et le plus remarquable des actions et du caractère de ces grands hommes dont l'histoire nous a transmis les exemples.

Vous auriez vérifié les renseignements des ingénieurs et des officiers de ces détachements, par le témoignage des prisonniers qui disent toujours

plus qu'ils ne veulent, quand ils sont interrogés avec douceur, calme et une indifférence apparente.

Votre attaque du 31 juillet, et votre expédition à Deschambault, 14 lieues plus haut que Québec, ont été les seules tentatives que vous ayez faites pendant les deux mois que vous êtes resté constamment dans votre camp à nous regarder. Vous aviez envoyé là un corps de 2,000 hommes pour brûler et piller la maison d'un pauvre habitant, où on avait déposé les bagages d'un des régiments français, mais ce détachement n'était pas chargé d'examiner le site du pays. S'il eût été jusqu'à Jacques-Cartier, à trois lieues seulement de Deschambault, il aurait trouvé là un poste fortifié par la nature, et qui certainement ne le cède pas aux Thermopyles, si célèbres chez les Grecs. Puisque vous étiez maître du fleuve, vous pouviez vous défendre là avec aussi peu de soldats que Léonidas en opposa à une très-nombreuse armée : mais à la vue de ma cavalerie, qui n'était que de 200 Canadiens mal exercés sous le commandement du chevalier de la Roche-Beaucourt, votre détachement qui n'était là que depuis deux heures, courut à ses bateaux, et s'embarqua en désordre et dans la plus grande confusion, comme s'il avait eu toute mon armée à ses trousses.

Ce lieu de Jacques-Cartier doit son nom à celui qui découvrit le fleuve Saint-Laurent. Il avait perdu près de là un bâtiment, (*) et il passa là l'hiver au milieu des Sauvages. Ce lieu forme un profond ravin où coule une rivière rapide et pleine de gros rochers. La crête des deux coteaux est à 400 mètres l'une de l'autre. Leur pente sert de glacis, et permet de voir du haut jusqu'en bas à 130 ou 160 mètres de profondeur : ce grand précipice saisit d'horreur quand on le regarde.

La côte sur le fleuve Saint-Laurent est un rocher vertical, et la terre au nord est impraticable à cause des lacs, des marais et des fondrières, où il y a danger à chaque pas de s'enfoncer et de périr. Il faut qu'il n'y ait pas possibilité de tourner cette position, ni danger à la laisser derrière soi, puisque les Canadiens et les Sauvages n'ont pas découvert d'autre chemin dans les bois.

Ainsi le seul moyen d'approcher de ce point était de débarquer à Deschambault, et d'aller de là à Jacques-Cartier ; la pente est faible, car la terre s'élève graduellement. Si vous vous fussiez emparé de ce poste très-important, vous coupiez toutes mes communications avec Montréal, d'où me venaient chaque jour les provisions pour mon armée - et alors je n'avais plus que l'alternative ou de laisser périr de faim mon armée, ou de vous livrer la Colonie : mais nous n'avions pas été envoyés

(*) Cette erreur a été adoptée par bien des historiens, et par Charlevoix lui-même. Il est prouvé aujourd'hui d'une manière indubitable, que Jacques-Cartier resta passer l'hiver dans la rivière Saint-Charles, près de Québec.

d'Europe pour sacrifier les habitants, bien au contraire pour les sauver, les protéger et les défendre. J'aurais conclu immédiatement avec vous une capitulation pour le Canada aux conditions les plus favorables que j'aurais pu.

Vous voyez clairement, je pense, qu'avec la connaissance du pays, vous eussiez fait la glorieuse conquête du Canada sans verser une goutte de sang.

WOLFE.

Vous parlez, Monsieur à votre aise. Comment était-il possible d'étudier et de connaître le pays, tandis que vos chiens d'arrêt, les Sauvages et les Canadiens, étaient constamment sur nous ? On ne peut pas envoyer des détachements d'exploration en Canada comme en Europe.

MONTCALM.

Pourquoi pas ? Les hommes ne peuvent pas être à deux endroits en même temps, et vous vous imaginiez trouver partout sur votre chemin des Sauvages et des Canadiens. Il y a en Europe plusieurs espèces de troupes irrégulières, aussi difficiles à vaincre que les Sauvages dans les bois et dans les pays couverts, mais les Sauvages faisaient toujours sur vos soldats une telle impression de terreur et d'effroi, qu'étant aveuglés par la peur, l'ombre d'un Sauvage les faisait trembler, comme s'ils eussent eu la fièvre. Néanmoins les compagnies volontaires de la Nouvelle-Angleterre, commandées par Roger, qui avaient souvent vaincu les Sauvages à nombre égal en se battant comme eux derrière les arbres, auraient détruit cette impression de terreur produite toujours à leur vue, sur les Anglais. Le désir de sa propre conservation est naturel à tous les hommes, et au moment d'une mort certaine l'horreur de perdre la vie cause de l'effroi aux plus braves, mais la crainte n'est excusable dans des soldats, que lorsqu'elle a un juste fondement ; elle est impardonnable quand elle est imaginaire, et telle était la crainte de vos soldats, paralysés par la peur à la vue d'un Indien. Ils se laissaient hacher par un nombre très-inférieur de Sauvages, sans même songer à se défendre, quoiqu'ils sussent bien qu'ils n'avaient pas de quartier à attendre.

Dans tous les dangers, les soldats doivent s'habituer à voir froidement la mort en face ; car leur devoir est de mourir quand leur Souverain le demande ; c'est le contrat qu'ils ont fait avec lui en entrant à son service, et cette disposition, loin de compromettre leur vie, sera souvent pour eux-mêmes le moyen de la conserver.

Rien ne me paraît plus inexplicable, dans toute votre conduite en Canada, que votre descente à *l'Anse-aux-Mères* le 13 septembre (jour fatal qui nous a coûté la vie ; mais qui nous a affranchis des folies des

mortels). Vous fîtes votre débarquement aux pieds d'une colline escarpée. Quelques hommes placés au sommet, et armés seulement de bâtons et de pierres, auraient pu facilement vous arrêter au moment où vous vouliez la gravir. Nous avions là sur cette côte trois postes de 100 hommes chacun ; un d'eux commandé par le capitaine Douglas du régiment de Languedoc, l'autre par le capitaine Remini du régiment de la Sarre, et le troisième par Vergor, capitaine des troupes de la Colonie. C'est près de celui-ci que vous avez débarqué. Si ces 300 hommes eussent fait leur devoir, c'était plus qu'il n'en fallait pour vous repousser honteusement. En sorte que supposant la plus faible résistance, vous n'auriez jamais pu atteindre le sommet de la colline.

J'avoue que votre témérité dépasse tout ce que je puis imaginer.

WOLFE.

Je ne prétends pas justifier mon plan par le succès obtenu, mais par les combinaisons que j'avais faites d'avance, et qui se sont trouvées justes. En vous racontant l'événement, je suis persuadé que vous ne me blâmerez pas d'avoir fait une tentative si imprudente en apparence, et cependant si raisonnable quand on l'examine avec impartialité.

Dans toute expédition où concourent les forces de terre et de mer, il surgit presque toujours des contestations, des animosités, des jalousies, des disputes entre les commandants des deux armes s'ils ont une autorité égale ; et c'est un miracle que de voir un général et un amiral parfaitement d'accord, au sujet des opérations.

Le service de terre et celui de mer constituent deux sciences dont les principes sont entièrement différents. Il est évident qu'il ne peut pas y avoir de similitude entre la manœuvre d'un vaisseau, et celle d'un régiment. Cependant il arrive que l'amiral se mêle fréquemment des opérations sur terre, et que le Général exige de la flotte des choses souvent impossibles, chacun ignorant au même degré ce qui est du service de l'autre. Quand ils sont envoyés avec des pouvoirs égaux, il y a là une source de désordres graves dans leur action. Si l'un et l'autre se renfermaient dans sa partie, et n'avaient à cœur que le bien et l'avantage de son Prince et de son pays, ces expéditions mixtes de forces de terre et de mer réussiraient beaucoup mieux qu'il n'arrive ordinairement.

Les officiers de marine me tourmentaient beaucoup, et ils devinrent beaucoup plus exigeants à mesure que la saison avançait. Le 10 septembre, il y a eu à bord du vaisseau amiral, un conseil de guerre qui décida qu'on ferait immédiatement voile pour l'Europe, à cause du danger imminent que couraient les vaisseaux de Sa Majesté dans ces mers orageuses, en restant plus longtemps devant Québec. En conséquence, l'ordre fut donné à quelques vaisseaux de lever l'ancre et de descendre le fleuve, tandis que

tous les autres étaient avertis de faire immédiatement leurs préparatifs de départ.

Le 12 je reçus deux déserteurs de l'un des trois postes que vous venez de me mentionner. Ils appartenait à un régiment Français et étaient bien informés. Après les avoir interrogés, je découvris que ces postes étaient gardés avec beaucoup de négligence,—que M. de Bougainville au Cap Rouge, se proposait la nuit suivante de faire descendre quelques bateaux chargés de provisions, et que les trois postes avaient reçu ordre de les laisser passer librement. L'idée me vint de suite de profiter de cette circonstance.

Je communiquai à l'Amiral ce que j'avais appris par les déserteurs, et je lui demandai très-instamment de me laisser faire une dernière tentative avant d'embarquer mon armée. Je lui promis que si les Français de ce poste tiraient 20 coups de fusil, je me désisterais immédiatement de mon projet, sans penser à autre chose qu'à faire voile de suite pour l'Angleterre. Le Conseil consentit à ma demande, et je commençai mon débarquement à 11 heures du soir.

Quand mes bateaux approchèrent des deux postes de Douglas et de Remini, les sentinelles crièrent *qui vive ?* et mes soldats répondirent en français : *bateaux des vivres*. Sur quoi on les laissa passer sans les arrêter, comme on aurait dû faire, pour recevoir le mot d'ordre. Ne trouvant pas de sentinelle au troisième poste, commandé par Vergor, je mis pied à terre promptement, et toute ma troupe était débarquée avant que ce poste s'en fût aperçu. Il n'y eut qu'un seul coup de fusil de tiré, et il blessa Vergor au talon. Il fut fait prisonnier immédiatement, mais on ne trouva avec lui aucun homme de son détachement.

J'avais commencé mon opération par faire descendre un sergent et dix grenadiers. Ils devaient toujours marcher en avant et avec rapidité, et ne s'arrêter que quand ils seraient découverts par l'ennemi. Je le fis suivre par un lieutenant à la tête d'un détachement de grenadiers avec ordre pareillement de s'arrêter si on faisait feu sur eux. N'entendant aucun bruit, je mis à terre tous mes grenadiers, et je les fis monter à la suite du lieutenant et du sergent. La tranquillité qui régnait me convainquit bientôt que nous n'étions pas découverts. Alors mes inquiétudes cessèrent, j'avais une garantie du succès de mon entreprise.

La tête de la colonne qui guidait tout le reste de l'armée, arriva non sans peine au sommet du coteau. Les autres les suivaient de près. Si vos postes eussent été sur leurs gardes et eussent fait leur devoir, les risques n'étaient que pour le sergent, le lieutenant et quelques grenadiers. Je me serais arrêté à la première décharge. Car il y aurait eu une folie extravagante et impardonnable à exposer mes principales forces dans l'attaque de cette colline si difficile à gravir que mes soldats n'avaient pu la monter qu'avec beaucoup de peine, et encore ils n'avaient trouvé aucune résistance

à son sommet. De plus j'étais certain, d'après vos déserteurs, qu'il n'y avait aucune troupe sur les hauteurs d'Abraham.

Vous voyez maintenant, Monsieur, que ce n'était pas un projet irréfléchi et mal concerté, mais une opération sûre, dans laquelle je ne risquais pas beaucoup. J'ai toujours eu pour principe arrêté d'attaquer les points qui paraissent offrir le plus de difficulté. On le fait ordinairement avec succès, parce qu'ils sont généralement mal gardés, souvent entièrement négligés, et rarement compris dans le plan de défense. Je ne suis pas seul de cette opinion. Le cardinal Ximénès raconte, " que Ferdinand, roi d'Aragon, leva deux armées contre les Maures, et les confia au comte d'Aquilar, avec ordre d'entrer en même temps dans les montagnes de Grenade par les endroits les moins accessibles, et par conséquent les moins bien défendus. Il remporta sur les Maures la plus complète victoire."

Dans les gorges les plus difficiles et qui ne sont pas protégées, lorsque un homme peut passer, il en passera cent mille ; et immédiatement en sortant de ce mauvais pas, il est facile, si on n'est découvert, de mettre les hommes en bataille.

Quand une fois la tête est capable de faire résistance et de tenir ferme, elle grossira à chaque instant. Vous savez d'ailleurs très-bien que les soldats franchissent les endroits dangereux avec une grande rapidité, et que l'ennemi est toujours troublé et déconcerté dans une surprise.

Effrayé de tout ce qui arrive, et qu'il n'avait pas prévu, il devient timide et tremblant. On peut alors le regarder comme vaincu même avant le commencement de l'action. Le débarquement au Cap Breton fut exécuté d'après ce système. L'ennemi ne veille pas aux posts d'un accès difficile, et c'est là où il ne m'attend pas, que je fais ma principale attaque. Les plus grands dangers sont ordinairement là même où l'on se croit le plus en sûreté.

BIBLIOGRAPHIE.

HISTOIRE DES BIBLIOTHÈQUES.—BIBLIOTHÈQUES MODERNES.

(Suite.)

IV.

Saint Louis fut le premier qui tenta un essai de bibliothèque publique. Comme la plupart des grands hommes de l'Eglise, il fut en avant de son siècle, et fit faire un pas à la civilisation.

Charles V forma le premier noyau de la Bibliothèque du Louvre, qui fut placée dans une des tours appelée depuis *Tour de la librairie*.

Les plus célèbres bibliothèques primitives furent celles de la maison d'Orléans, des ducs de Bourgogne et celle des rois de France. Cette dernière ne fut guère constituée que sous Louis XI.

Henri II (1556) rendit le premier édit qui obligeait les libraires à y déposer un exemplaire des ouvrages s'imprimant avec privilège.

Depuis Henri IV, à la mort de chaque roi, elle commença à s'enrichir de tous les livres du cabinet du royal défunt.

Ce ne fut toutefois que sous le ministère de Colbert et de Louvois que la bibliothèque royale prit ces accroissements et cette organisation qui en font aujourd'hui la bibliothèque la plus riche du monde.

En 1730, elle fut divisée en quatre départements, celui des *Manuscrits*, celui des *Imprimés*, celui des *Titres et Généalogies*, celui des *Planches gravées et Estampes*.

En 1757, elle s'ouvrit au public. Sous la République et l'Empire, elle s'enrichit des dépouilles d'un grand nombre de monastères de France et des pays conquis. Quoique dépouillée de bien de trésors par l'invasion de 1815, elle compte cependant, sans parler des dessins et des estampes, 1,000,000 volumes imprimés, plus de 84,000 manuscrits, plusieurs centaines de milliers de pièces historiques renfermées dans les cartons et dont le classement occupe habituellement plusieurs employés.

Outre cette bibliothèque, on visite encore avec intérêt dans Paris, celles de *Ste. Geneviève*, de l'*Arsenal*, de la *Ville*, de l'*Université*, de l'*Institut*, qui forment une collection de plus de 514,000 volumes et de 12,500 manuscrits ; elles s'accroissent tous les jours par des dons et des acquisitions.

Près d'elles rivalisent les diverses bibliothèques des Musées, des Facultés, des Conservatoires, des Ecoles spéciales, des Collèges et maisons religieuses, des Ministères, des Chambres, des Cours et des Académies, qui ne comptent guère moins de 30 à 40,000 volumes chacune.

En 1833, le nombre des volumes appartenant aux bibliothèques de cent quatre-vingt-douze villes, dans les Départements, montaient à trois millions. Si l'on y avait joint la somme des livres appartenant aux bibliothèques des diverses institutions établies dans ces départements, il eut fallu plus que doubler. Ainsi on peut citer telle ville de province où la bibliothèque seule du grand séminaire compte plus de 30,000 volumes.

Depuis cette époque, ces bibliothèques ont pris de grands accroissements. Les dons particuliers, les acquisitions facilitées par l'extension des plus grandes librairies de Paris, et le bon marché sorti de la concurrence, ont grandement favorisé ce développement.

Mais nul établissement n'a autant contribué au développement des bibliothèques ecclésiastiques que celui de M. l'abbé Migne. Des ouvrages immenses et qui eussent absorbé autrefois le travail d'un siècle dans plusieurs monastères, sont sortis en peu d'années de ses presses toujours en activité, et à des prix fabuleux, tant ils étaient réduits.

C'est ainsi qu'ont été successivement donnés, et à des intervalles très-courts, le *Cours complet de Théologie*, dogmatique et morale—Le *Cours complet d'Écriture Sainte*—l'*Encyclopédie Théologique*—La *Collection des Orateurs sacrés*, et cette magnifique *Collection des Pères Grecs et Latins*, qui devait compter plus de 200 volumes, mais qui demeure inachevée, à cause du désastreux incendie qui dernièrement a dévoré dans une nuit l'œuvre de tant de sollicitudes et de dévouement. Espérons que M. l'abbé Migne dont les pertes ont été en grande partie couvertes par les assurances, retrouvera dans ses soixante-dix ans, assez de forces pour reprendre son œuvre, et rendre encore à la science et au clergé, de nombreux et d'inappréciables services. Il n'a point été administré, comme on l'a dit, il est encore plein de santé et tout prêt à reprendre ses travaux. Mais que l'œuvre se relève, ou ne se relève pas, il n'en est pas moins vrai qu'il y a là une gloire pour l'Église, et une réponse à tous ceux qui l'insultent sans la connaître.

V.

En 1300, la bibliothèque d'Oxford, en Angleterre, ne comptait que quelques volumes renfermés dans des coffres placés sous l'église Sainte-Marie. Richard de Bury, évêque de Durham, et plus tard, grand chancelier d'Angleterre, “ donna en Europe le second exemple d'une bibliothèque publique, en créant dans cette ville un établissement qu'il dota de riches revenus, et auquel il donna tous les livres qu'il avait rassemblés à

grand frais de tous les pays et qu'il voulait, suivant son expression, rendre communs à tous les écoliers de l'Université. Dans un traité latin, le *Philobiblion*, petit livre très-peu lu, et qui est, à ce que nous croyons, le plus ancien traité de bibliographie que l'on connaisse, il fournit lui-même, sur sa donation, des détails très-curieux auxquels nous renvoyons le lecteur." (*)

Par les dons du bon duc de Gloucester, par la fondation de Sir Thomas Bodley, par les bienfaits de Pembroke, de Land, de Fairfax et d'autres personnages distingués, la bibliothèque d'Oxford prit de rapides accroissements, et en 1857, elle comptait 300,000 imprimés et 25,000 manuscrits : elle possède, en outre, seize autres bibliothèques secondaires, dont plusieurs sont fort remarquables.

En suivant les statistiques de la même époque, nous voyons que les autres bibliothèques les plus importantes du Royaume-Uni, pouvaient donner un total d'environ 416,000 volumes et de plus de 30,000 manuscrits, appartenant à la *Bibliothèque du Muséum*, à Londres.

VI.

Une des plus belles et des plus riches bibliothèques du monde est celle du Vatican. Son origine remonte au pape Saint Hilaire, (465) qui le premier rassembla quelques volumes dans son palais de Saint Jean-de-Latran ; elle est par conséquent une des plus anciennes, sinon la plus ancienne des bibliothèques d'Europe.

A vrai dire, cependant, ce n'est que sous Nicolas V (1449), qui la fit transporter au Vatican, que cette bibliothèque prit de vastes développements. Depuis, enrichie par les soins de Sixte IV et de Léon X, et par l'acquisition de la bibliothèque de l'Electeur-Palatin, des ducs d'Urbin, de Christine de Suède, de celle du marquis de Capponi, et de la maison Ottoni, elle a dépassé le chiffre de 100,000 imprimés et de 24,000 manuscrits, dont 5,000 grecs, 16,000 latins et italiens, et 3,000 orientaux.

Les bibliothèques de Rome les plus importantes après celle du Vatican, sont la bibliothèque *Angelica*, 85,000 imprimés, 60,960 pièces, 2,945 manuscrits ; la bibliothèque Barberini, 60,000 volumes et de précieux manuscrits ; celle de la Minerve, 120,000 volumes et 4,500 manuscrits.

Après Rome, la ville la plus riche d'Italie, est Florence, dont les quatre bibliothèques réunissent 253,000 volumes et 154,000 manuscrits.

Les autres bibliothèques dignes de remarque dans la Péninsule, forment ensemble un total de 324,000 volumes et de 481,000 manuscrits.

En Espagne, la bibliothèque de l'Escorial fondée par Charles-Quint, renferme plus de 130,000 imprimés et environ 5,000 manuscrits, dont 3,000

arabes. A Madrid, la *Bibliothèque royale* possède plus de 100,000 volumes.

VII.

Les plus riches bibliothèques de la Belgique sont celles de Bruxelles, 140,000 volumes et 15,000 manuscrits de l'ancienne bibliothèque des Ducs de Bourgogne : et de l'Université de Louvain, 105,000 volumes et 246 manuscrits.

Les grandes bibliothèques de l'Allemagne sont celles de Berlin, fondée par Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, 200,000 imprimés et 2,000 manuscrits ; la bibliothèque royale de Munich, fondée au xvii^e siècle par Albert V, qui ne contient pas moins de 540,000 volumes, dont 12,000 *incunables*, ou éditions qui datent de l'enfance de l'imprimerie, et 16,000 manuscrits ; celle de l'Université possède 200,000 imprimés et 644 manuscrits.

La bibliothèque royale de Dresde contient 220,000 imprimés, 2,700 manuscrits au nombre desquels se trouve un calendrier mexicain écrit sur peau humaine.

Parmi les autres bibliothèques allemandes qui ne comptent pas moins de 400,000 volumes, on distingue celle de Gœttingue qui, outre 200,000 imprimés et 5,000 manuscrits, possède 110,000 dissertations, thèses et discours académiques.

La capitale de l'Empire d'Autriche, Vienne, possède huit bibliothèques — l'*Impériale*, fondée par Maximilien, compte 300,000 imprimés et 12,000 manuscrits. Après elle dans l'empire on remarque celle de Prague, 150,000 volumes, 8,000 manuscrits, et celle de Grœtz en Styrie qui ne possède pas moins de 100,000 volumes.

Ce fut Pierre-le-Grand qui fonda la bibliothèque de l'*Académie des Sciences de Saint-Petersbourg*, au moyen de 2,500 volumes qu'il avait recueilli dans ses guerres contre la Suède ; elle se compose d'environ 100,000 volumes. La grande *bibliothèque impériale* ne compte pas moins de 300,000 imprimés et de 13,000 manuscrits ; elle est formée en majeure partie des dépouilles enlevées aux bibliothèques polonaises en 1795.

Moscou a deux bibliothèques qui se distinguent moins par le nombre des volumes que par la valeur des manuscrits grecs et orientaux qu'elle possède.

La Suède a sa bibliothèque royale de Stockholm, fondée par Christine ; elle ne dépasse guère 40,000 volumes, mais elle possède plusieurs manuscrits précieux. Celle d'Upsal, où l'on voit le célèbre *Evangile d'Ulphilas*, en langue gothique, renferme 80,000 volumes.

Le Danemark compte 200,000 imprimés et 10,000 manuscrits, dans la bibliothèque de Copenhague.

Les bibliothèques de la Suisse ne s'élèvent guère au-delà de 50,000

volumes dans les villes importantes, mais elles possèdent de riches manuscrits latins, celle de Saint Gall en particulier.

Les monastères de la Grèce, surtout ceux du mont Athos et de Pathmos, sont également riches en manuscrits grecs ; mais Athènes ne compte guère plus de 15,000 volumes.

La Turquie possède d'assez nombreuses bibliothèques où il est toujours difficile de pénétrer, et ce qu'elles renfermaient de plus précieux en manuscrits, a été ou vendu, ou dispersé ou détruit.

VIII.

L'Amérique, quoique jeune, compte dans les principales villes des Etats-Unis et du Canada, bon nombre de bibliothèques assez considérables. New York, *Astor Library*, fondée en 1839, ne compte pas moins de 100,000 volumes. Les quatre autres bibliothèques importantes de la cité, *Mercantile* (1820), *Society* (1754), *Historical* (1804), *Union Theological Seminary* (1836), forment un ensemble d'imprimés montant à 119,000 volumes ; celle de l'Etat à Albany en a 53,000.

Les deux principales bibliothèques de Boston réunissent l'*Athenæum* (1804), 75,000, et le *Public City* 70,000.

Philadelphie a une bibliothèque de 64,000 volumes, et deux autres de 25,000. Washington possède deux bibliothèques, celle du Congrès compte près de 60,000 volumes, et Smithsonian Institution 25,000. C'est le chiffre qu'atteignent la plupart des bibliothèques de Providence, de Charleston, d'Annapolis, d'Indianapolis. Enfin beaucoup de Colléges, d'Académies, de particuliers même, possèdent de somptueuses collections d'ouvrages de choix dans tous les genres.

En Canada, la bibliothèque du Parlement Fédéral dépasse le nombre de 100,000 volumes, et possède une collection précieuse de copies de manuscrits français concernant l'histoire du pays.

Celle de l'Université-Laval doit atteindre ou même dépasser le nombre de 36,000.

Celle du Bureau de l'Education doit atteindre 12 à 13,000.

La bibliothèque du Séminaire de Montréal, en y comprenant celles du Collège et du Grand Séminaire, n'est pas au-dessous de 20,000, sans tenir compte de celles des particuliers, dont plusieurs sont considérables. Elle est surtout riche en livres de jurisprudence, en ouvrages de science et en collections classiques très-estimées. La Bibliothèque Paroissiale arrive au chiffre de 5,000 volumes.

Nous ne possédons pas de documents sur les bibliothèques des autres institutions du pays ; mais nous croyons que la plupart doivent atteindre le nombre de 4 à 5,000 volumes. C'est beaucoup dans un pays aussi jeune que le nôtre ; car ce n'est que depuis quelques années que l'on peut se

procurer facilement des livres et à des prix raisonnables. Il est cependant à regretter que dans des villes comme Montréal et Québec, il n'y ait pas une bibliothèque publique, où les hommes de profession et d'étude pussent trouver les ouvrages qui leur sont indispensables ou au moins très-utiles, et qu'ils ne peuvent se procurer, parce qu'ils sont d'un prix trop élevé. La Corporation de ces deux villes ne ferait-elle pas une œuvre très-utile en fondant une bibliothèque publique, où les étudiants pourraient trouver les livres dont ils ont besoin ? Les parcs de plaisir peuvent être utiles sans doute, mais leur utilité n'entre pas en comparaison avec les services que peuvent rendre à la société un juge excellent, un bon médecin, un commerçant et un ouvrier instruits et intelligents.

Or le moyen qu'ils s'instruisent, c'est de leur mettre sous la main cette foule d'ouvrages composés dans toutes les spécialités pour compléter l'éducation première, en réparer les négligences et suppléer au défaut de maîtres consommés dans la science ou dans l'art, et dont on ne peut suivre les cours. C'est l'expérience de tous les âges et les richesses de toutes les nations que l'on met de la sorte au service de tous les gens d'étude.

L. G.

LES RÉCENTES EXPLORATIONS DU GLOBE.

LE FAR WEST ET LES RÉGIONS ARCTIQUES.

(Suite.)

Voici comment s'exprime le Docteur Marshall, protestant converti, dans un remarquable livre consacré aux travaux apostoliques des trois derniers siècles.

Tandisque, dans le Far-West, les missionnaires catholiques, "sans aucune crainte du danger ni des privations," y ont fondé des établissements, à la Crosse, à Saint-Alban, à Sainte-Anne et autres endroits, réunissant autour d'eux les Métis et leur inculquant, "avec un succès incontestable, les premiers éléments de la religion et de la civilisation," leurs confrères protestants sont restés inactifs, "se reconfortant dans les faciles jouissances de leur établissement et croyant avoir comblé la mesure de leurs devoirs lorsqu'ils ont fait par hasard une visite aux postes voisins." Evidemment, un catholique n'a nulle raison d'appeler de ce bel éloge, ni de cette sentence sévère ; mais les ministres de la Rivière-Rouge n'auront-ils pas le droit de se dire que l'on n'est jamais mieux trahi que par les siens ?

De retour à Edmonton, nos voyageurs réglèrent un point de la plus haute importance, celle du col à franchir dans les montagnes Rocheuses. C'est dans le bassin du Fraser, vers les régions aurifères du Caribou, qu'ils se proposaient, on se le rappelle, de pénétrer directement. Ils écartèrent en conséquence les cols du Vermillon, d'Howse, du Cheval qui rue, de la Kanasakie et de la Koutanie, tous praticables et explorés par l'expédition Palisser, mais aboutissant au bassin de la Columbia supérieure ou moyenne. Le col plus septentrional de l'Athabasca mène, il est vrai, au confluent de la Columbia et de la rivière du Canot (*Canoe river*), et la source de celle-ci se trouve, présume-t-on, dans le Caribou. Mais le fait restait douteux. Le point choisi fut donc le col de la Cache, de la Tête-Jaune, qu'on appelle encore le col Loathar, de Jasper-House, du lac Cowdung. Ce choix arrêté, malgré les représentations des habitants d'Edmonton, qui prédisaient, mais bien à contre-cœur, un insuccès et même un désastre, la caravane se mit en marche, le 3 juin, se dirigeant sur le lac Sainte-Anne, premier jalon de la route aventureuse. Elle y parvint sans encombre et, huit jours après son départ, elle traversait les terrains houillers de la rivière Pombina.

Ce district fait partie d'un bassin houiller d'une étendue considérable que semble délimiter jusqu'ici, au Sud, la Saskatchewan méridionale et la rivière du Cerf, son affluent ; au nord et au nord-ouest la rivière de la

paix, et qui jette au nord-est des ramifications jusqu'aux rives de la Mackensie. Le charbon qu'il renferme ne parut pas à nos voyageurs de première qualité ; sa cassure était terreuse et sa flamme sans éclat ; il fumait beaucoup, et laissait une grande quantité de cendres d'un gris jaunâtre. Mais le morceau qu'ils étudiaient et qui avait été ramassé dans le lit de la Pombina n'était pas un bel échantillon, et ils savaient que le gisement d'Edmonton s'employait pour la forge. Le charbon étudié, ils fouillèrent le sable de la Pombina et y trouvèrent ce que les mineurs appellent la *couleur*, c'est-à-dire quelques parcelles de la plus belle poudre d'or, qui demeure avec le sable noir quand l'eau a enlevé le reste des ordures. A mesure qu'ils s'enfonçaient dans le pays, la volaille sauvage disparaissait des eaux, tandis que les pigeons des bois et les perdrix de pins se montraient en abondance. Ils traversaient de temps en temps des pistes d'ours gris et d'éclans. Un soir qu'ils avaient dressé leur tente sur le bord d'un des rares ruisseaux qui sillonnent ces plaines, l'Assiniboine, qui s'était attardé à la recherche des castors, entra dans la loge tout tremblant d'émotion, ayant à peine la force de parler. " J'étais en pas mal de danger ! s'écria-t-il dans son patois français ; j'ai vu les ours gris, proche ! proche ! " et il demanda pour se refaire une pipe que son fils lui passa immédiatement toute bourrée. Après quelques aspirations de fumée, il raconta son aventure. Il avait rencontré les castors au haut du ruisseau, et en avait tiré un qui avait plongé et qu'il n'avait pu atteindre.

Après avoir erré quelque temps encore, il revenait au campement et n'en était plus éloigné que de quelques cents mètres, quand il entendit un frôlement dans les broussailles. L'attribuant à des chevaux égarés, il pénétra sous le couvert, dans le dessein de les ramener. Mais, au lieu de chevaux, il s'était trouvé face à face avec un énorme ours gris qui s'occupait à déchirer un tronc pourri afin d'y prendre des insectes. A la vue de l'Assiniboine, l'animal abandonna son occupation et s'avança vers le pauvre guide avec un grognement épouvantable, les lèvres relevées de manière à montrer ses grandes dents et sa gueule énorme. Au grognement accoururent deux autres ours, mais de moindre taille. L'Assiniboine, en chasseur expérimenté, les attendit de pied ferme, et quand le gros ours se fut rapproché à la distance de deux ou trois mètres, il déploya subitement les bras : cet expédient réussit d'ordinaire à arrêter un instant l'animal, qui se poste sur ses jambes de derrière, et fournit ainsi l'occasion de lui tirer un coup bien dirigé. C'est ce que fit l'Assiniboine ; mais la capsule de la première détente éclata seule ; il tira la seconde sans un meilleur résultat.

Chose étrange ! l'ours ne prit point l'offensive, et comme l'homme conservait son attitude ferme, il recula même de quelques pas vers les deux autres, et se tint en observation. La position était maintenant

critique : à mesure que l'Assiniboine essayait de se retirer, l'un ou l'autre des ours s'élançait en grondant ; après quelque temps de ce manège les ours se remirent à déchirer les troncs pourris, et le guide pût se dérober sans qu'ils le vissent. Mais l'Assiniboine voulait se venger.

Dès qu'il fut hors de vue, il renouvela sa poudre et ses capsules, s'approcha sans bruit du lieu où les ours continuaient leur travail, et s'accroupissant derrière un amas d'arbres tombés, il visa avec le plus grand soin le vicil ours et tira. Aucun des coups ne partit encore ; mais l'explosion des capsules avait averti les trois bêtes. Elles eurent bientôt aperçu l'homme et s'élançèrent de son côté en grognant et en montrant les dents.

Ils s'arrêtèrent devant la barrière des arbres tombés, sans essayer de la franchir. Alors la scène déjà décrite se renouvela : à chaque tentative que faisait l'homme pour se retirer, les animaux s'irritaient, mais ne l'attaquaient point. Enfin les ours se mirent à courir de toute leur force dans une autre direction, et après une attente de quelques minutes l'Assiniboine put regagner son bivouac, ne devant son salut très-probablement qu'à son sang-froid, et à cette circonstance que ses coups de feu n'étaient point partis. Il est certain, en effet, que s'il eût blessé l'un des ours, tous les trois l'auraient attaqué et déchiré.

Quelques jours plus tard, nos voyageurs avaient franchi le MacLeod, affluent de l'Athabasca, belle rivière de cent cinquante mètres de largeur, qui roule ses eaux claires et peu profondes sur un lit de cailloux et dont les berges évasées sont revêtues de riches bordures de sapins et de trembles. Ils en remontaient la rive occidentale, à travers un sol marécageux et encombré de sapins, de racines, d'arbres tombés. Le sentier suivant la rivière et s'effaçant de plus en plus, l'Assiniboine eut l'idée qu'on avait quitté le bon chemin de Jasper-House, et partit à la recherche de ce chemin. La caravane s'arrêta pour l'attendre dans une clairière d'un bois épais de jeunes sapins. Elle avait allumé deux feux, l'un pour préparer le pemmican, le second pour écarter les taons qui se montraient très-importuns et très-nombreux. Tout à coup le feu se met à pétiller et à ronfler plus fort. On regarde, et l'on s'aperçoit avec terreur que déjà plusieurs des arbres qui entouraient la clairière étaient enflammés. Le docteur Cheadle saisit une hache et abat arbre sur arbre, afin d'isoler l'incendie. Le vicomte Milton s'épuise à couvrir de seaux d'eau qu'il puise dans une mare heureusement voisine, la mousse épaisse et sèche qui communiquait rapidement le feu à la surface du sol. Déjà cependant les flammes entouraient les voyageurs. "Elles étincelaient et filaient de
"branche en branche, d'arbre en arbre, de la façon la plus épouvan-
"table. Elles pétillaient et criaient. Elles dévoraient avidement la
"résine des troncs. Elles célaient et sifflaient. La peur rendait les

“ chevaux indociles. Plusieurs, en dépit des flammes, s'élançaient dans l'épaisseur de la forêt, et l'un d'eux, fort brûlé aux jambes, se jetait par terre et se roulait de douleur au milieu du brasier.” Ce ne fut pas sans les plus grands efforts qu'on parvint à l'en faire sortir, et le retard causé par cet incident faillit devenir fatal.

“ Le feu en avait pris rapidement avantage ; l'air devenait brûlant, la fumée étouffante ; les flammes rugissaient avec fureur.” Les voyageurs se demandèrent un instant s'il ne fallait pas tout abandonner dans le bois et se réfugier dans la rivière. Mais ils reprirent courage, et la hache et le scau multipliant leurs bons offices, l'incendie céda lentement. L'Assiniboine revint peu après, après avoir trouvé le bon chemin. On le reprit, en s'éloignant à angle droit du MacLeod, à travers des *muskegs*, terrains marécageux recouverts de sapins : les nuages de fumée que l'on vit tout le jour indiquaient que l'incendie continuait de brûler. Le lendemain, par une belle matinée claire et brillante, la caravane atteignait les rives de l'Athabasca. Ses eaux troubles, profondes, rapides coulaient à pleins bords dans un lit encaissé et dominé par des coteaux escarpés de 200 pieds de hauteur. Peut-être le passage eût-il présenté quelques dangers ; mais le chemin remontait le long de la rivière et conduisait à un mamelon, au sommet dégarni. C'est de ce sommet que nos voyageurs aperçurent pour la première fois les Montagnes Rocheuses. Le tableau était vraiment magnifique. Des chaînes de collines couvertes de sapins s'élevaient par gradins à l'Occident ; sur le second plan, et parallèlement aux collines, se dressait une chaîne de hautes montagnes que dominaient elles-mêmes des pics neigeux. Cette neige étincelait au soleil à travers la vapeur d'un bleu pâle qui fondait les tons du paysage et rapprochait presque jusqu'à l'observateur ces montagnes éloignées. Une entaille, aussi nette que si elle eût été faite au couteau, relevait le col de la Tête jaune, auquel un rocher, dont la forme rappelait celle d'un gateau de Savoie et qui devait être la roche à Miette, semblait servir de sentinelle avancée. Qu'après quelques nouvelles heures de marche on s'engage dans les pentes abruptes des montagnes qui alors ferment complètement la vallée ; qu'on gravisse un sentier bien frayé, mais qui longe des saillies rocheuses, on escalade des rampes roides et glissantes ; qu'on atteigne le terme de la végétation qu'un précipice sépare de la région des neiges perpétuelles, la vue s'agrandit et le paysage se développe. C'est de toutes parts, un entassement de pics aux formes les plus étranges : à l'Est, la roche à Miette ; à l'Ouest, la roche du Prêtre, pyramide de glace, qui s'élève éclatant au-dessus d'une montagne recouverte de sombres sapins ; en face, en arrière, des montagnes comiques, crénelées, hérissées ; au-dessous, à des centaines de pieds, la tortueuse Athabasca. Emergeant du cœur des montagnes à travers une gorge resserrée, elle entre dans une vallée assez large et s'épand en un lac de 2 à 3 milles de long, se rétrécit de nouveau, se divise en plusieurs bras et se développe enfin dans un second

lac plus petit que le premier. C'est là, dans un repli de terrain, entre les deux lacs et sur la rive gauche de l'Athabasca, que gisait cette petite maison en bois, Jasper-House, que nos voyageurs depuis si longtemps appelaient de leurs vœux.

Il était maintenant nécessaire de franchir l'Athabasca. Les voyageurs se construisirent un radeau et le lancèrent sur la rivière en amont du petit lac, dans un endroit où elle est large, profonde et paisible. Après avoir franchi la vallée de la Miette et le lac de la Bouse au Bison, ils atteignirent le Fraser, près de l'endroit où ce fleuve se déploie et forme le lac de l'Élan, belle pièce d'eau de 15 milles de long sur 3 milles de large, au milieu d'un paysage grandiose et très-sauvage. Au sud, se dressaient perpendiculairement dans l'eau des montagnes d'une hauteur de 2,000 pieds environ, et derrière, une ceinture de pics rocheux et blanchis par la neige ; immense précipice dont les bords étaient frangés d'une multitude de ruisseaux, dont les plus petits se résolvaient en brouillards et en vapeurs avant de retomber dans le lac. Le 14 juillet, c'est-à-dire neuf jours après le passage de l'Athabasca, la troupe avait atteint la grande fourche du Fraser, que l'on appelait d'abord : la Cache de la Tête-Jaune, parce que c'est là qu'un trappeur iroquois, surnommé la Tête-Jaune, avait établi la cache où il serrait les fourrures qu'il avait recueillies sur le versant occidental des montagnes. “ Le site est magnifique et d'une grandeur qui défie toute description. Au fond d'une gorge étroite et rocheuse, dont les bancs étaient revêtus de sombres sapins et plus haut d'arbustes au feuillage d'un vert clair, filait comme une flèche le Fraser impétueux. De toutes parts, les sommets neigeux de puissantes montagnes couronnaient le ravin, et immédiatement derrière nous, géant parmi les géants, s'élevait le pic de Robson, d'une forme comique et tout hérissé de glaciers.” Mais l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de Cache de la Tête-Jaune se trouve à une douzaine de milles plus bas que le confluent des deux Frasers, et nos voyageurs n'y parvinrent que le 17. La vallée qui la renferme affecte la forme d'un triangle dont le sommet serait au Sud, s'appuyant au contrefort qui, courant du Nord au Sud, divise le bassin de la Thompson et de la Columbia, et dont la base suivrait le Fraser de l'Est à l'Ouest, tandis qu'une ramification des Montagnes Rocheuses en formerait le côté oriental, et la chaîne de hauteurs vers laquelle le Fraser tourne au Nord le côté occidental. Nos voyageurs avaient donc franchi la chaîne principale des montagnes Rocheuses et certainement ils se trouvaient dans la Colombie anglaise. Cependant, à leur grande surprise, ils restaient entourés des ramifications de ces montagnes, qui des prairies du versant oriental paraissent s'élever comme une muraille et se prolongent en réalité sur le versant occidental jusqu'au-delà du Fraser.

Six jours après leur départ de la Cache, ils entraient dans le bassin de la Thompson, non sans avoir risqué de s'engloutir, hommes et chevaux.

dans la rivière du Canot, affluent de la Columbia, qui coule au Sud-Est. Leurs provisions touchaient à leur fin. Depuis un an ils s'abtenaient, sans en ressentir aucune privation, de tout stimulant alcoolique; mais le manque de thé leur avait paru des plus pénibles, de même que la disette de tabac. En vain avaient-ils allongé leur petite provision d'écorces intérieures de cornouiller, c'est tout au plus s'il leur en restait désormais trois ou quatre pipes soigneusement mises en réserve. Mais ils étaient remplis de confiance et convaincus que, sous peu de jours, ils auraient atteint le terme de leur voyage, soit qu'ils se dirigeassent sur Kamloups ou sur le Karibou. L'épuisement de leurs forces et de leurs vivres et le manque d'outils propres à se frayer une route à travers la région presque impénétrable de l'Ouest, les décidèrent à choisir la première de ces directions. Cette route présentait déjà assez d'obstacles, courant à travers des *muskegs* et d'épaisses forêts, dont le sol détrempé et les grands arbres couchés à terre entravaient à chaque instant la marche des hommes et des chevaux. " Il faut avoir vu
 " une forêt vierge où des arbres gigantesques ont grandi et sont tombés
 " sans être touchés depuis des siècles, pour se faire une idée de ces amas
 " de futaies et du caractère impénétrable d'un tel pays. Les sapins et
 " les thuyas atteignent toutes les dimensions; les patriarches de trois cents
 " pieds de haut s'élèvent dans une solitude majestueuse. Les arbres tom-
 " bés gissent empilés çà et là, formant des barrières qui sont hautes de six
 " à huit pieds dans tous les sens. Des troncs de cèdres énormes, tombant
 " en pourriture et chargés de mousse, sont à demi enterrés dans le sol,
 " sur lequel d'autres arbres aussi puissants se sont récemment couchés.
 " Des arbres encore verts et vivants, qu'ont renversés de récents ouragans,
 " bloquent la vue par la muraille de terre que retiennent leurs racines
 entrelacées." C'est un désordre inexplicable, un amalgame de futaies de toute croissance, d'arbres de tous les âges; un fouillis inextricable de lianes et d'aralies, de troncs accumulés et groupés sous tous les angles et dans tous les sens. Frayez-vous donc un chemin à travers cette forêt quand vous ne possédez, comme nos voyageurs, qu'une seule hachette, quand les épines percent vos vêtements et couvrent vos mains et vos jambes de myriades de piqûres! quand votre nourriture est réduite, pour six personnes, à une poignée de farine et à un morceau de pemmican que l'on fait bouillir ensemble dans une large quantité d'eau! L'assimiboine, cependant, marchait en tête, la hache à la main; sa femme le suivait, conduisant un cheval; puis le reste de la bande, chacun conduisant deux ou trois quadrupèdes. Cette marche était si lente qu'on faisait au plus cinq à six milles par jour, et quelquefois pas un, quand il fallait en outre franchir des marais ou des torrents. Elle durait déjà depuis dix jours, et aucune branche rompue, aucune entaille de hache, aucun reste de feu attestant la visite de l'homme, n'avaient encore réjoui la vue des pauvres égarés. " La

“ vie animale était rare ; le silence solennel n'était rompu “ par le chant d'aucun oiseau, et les ténèbres des forêts

*Nulli penetrabilis astro
Lucos iners*

“ augmentaient le sentiment de la solitude.” La dernière poignée de farine, le dernier morceau de pemmican avaient disparu. Nos voyageurs tinrent un conseil et il y fut décidé que l'Assiniboine, qui avait aperçu la piste d'un ours gris, irait le lendemain à la chasse, et que s'il en revenait les mains vides, un cheval, le *petit noir*, serait sacrifié. Dans l'après-midi du lendemain, l'Assiniboine rentra et, jetant une martre à terre : *J'ai trouvé rien que cela*, dit-il tristement, *et un homme, un mort*. On se rendit au lieu qu'il indiquait et l'on découvrit, en effet, un cadavre au pied d'un grand sapin. Il était assis, les jambes croisées, les bras autour des genoux et les mains dirigées vers les cendres d'un petit foyer garni de menus branchages. Quant à la tête, elle avait disparu sans que rien indiquât de quelle façon. Près du foyer il y avait une hachette, un sac à feu, une grande marmite d'étain, deux paniers d'écorce de bouleau, et près du squelette un amas d'os brisés qui avaient appartenu à une tête de cheval. Le pauvre homme évidemment avait tenté jusqu'au dernier moment de prolonger sa vie en suçant la moelle de ces os. N'y avait-il pas une similitude frappante entre nos voyageurs et cet Indien qui, cherchant aussi à se frayer un chemin dans la forêt, y avait trouvé la mort après s'être nourri de son cheval ? Aussi quittèrent-ils ce lieu funèbre, le cœur serré et rempli de sombres pressentiments, laissant le squelette du mort dans sa position, mais emportant la hachette qui lui avait appartenu, un briquet d'acier, une ligne et des hameçons que l'on trouva dans l'un des paniers. Le lendemain, de bonne heure, le *petit noir* fut conduit au lieu de l'exécution ; chacun sentait la nécessité de sa mort, mais éprouvait en même temps des remords de sacrifier un animal qui l'avait accompagné à travers tant de périls et de fatigues. Enfin, l'Assiniboine finit par saisir son fusil et par envoyer à la pauvre bête derrière l'oreille un coup qui l'abattit. Quelques jours plus tard, c'était le tour d'un second cheval, et jamais la situation n'avait été plus critique. Les chevaux faisaient peine à voir : les flancs creux, le dos déchiré, les jambes enflées et saignantes. L'Assiniboine, à bout de forces, laissait échapper des menaces de désertion. Enfin, le 17 août au matin, des croassements de corbeaux se firent entendre, signe certain d'un changement de région. Quatre jours plus tard, nos voyageurs poussaient de cris de joie au sortir des ténèbres de la forêt, et devant eux s'étendait un pays libre, ouvert, avec des collines arrondies et des bandes de sol boisé.

Les environs du fort Kamloups, où ils s'arrêtèrent quelques jours et jouirent des soins les plus hospitaliers, n'offrent rien qui soit digne d'une mention particulière. Mais la tribu des Indiens Chouchouaps présenterait peut-être à l'anthropologie et à l'ethnologie un sujet assez curieux

d'étude. Chez ces Indiens, la figure est plus large et plus ronde, les pommettes plus élevées, le nez plus petit et moins saillant, les narines plus dilatées, le teint plus foncé, et d'une couleur plus terne et plus cuivrée que chez les vrais Peaux-Rouges. Leur aspect général est si étrange qu'à première vue on les prendrait plutôt pour des Mexicains ou des émigrants venus de l'Est. Au moral, ils sont moins posés et plus bavards, moins dignes dans leur contenance et moins maîtres d'eux-mêmes que les Indiens de la région des Laes. Chose plus étonnante, ils se sont pliés aux travaux de l'agriculture, connaissent parfaitement la valeur de l'argent et fond le commerce avec âpreté : ce sont eux qui, avant l'ouverture d'un chemin pour les mules, ont longtemps servi de bêtes de somme aux mineurs colombiens. Le géologue s'arrêterait aussi avec intérêt devant les terrasses de la Thompson et du Fraser. Ces terrasses sont parfaitement nivelées, sans trace d'aucun de ces énormes cailloux qui abondent dans le lit des deux rivières, et se composent d'argile schisteuse, de sable et de gravier enlevés aux montagnes sur lesquelles elles s'étendent. Le *bunch-grass*, la sauge sauvage et quelques rares sapins en forment la seule végétation. En beaucoup d'endroits, elles s'étagent en gradins, dont chacun correspond à un gradin semblable sur le côté opposé de la vallée. Le plus beau de ces gradins s'élève de quarante à cinquante pieds au-dessus de la berge du fleuve, à laquelle il se raccorde par un escarpement semblable à un talus de chemin de fer. Par sa position, c'est celui qui présente naturellement la plus grande extension, et il n'est pas rare qu'il mesure plusieurs miles. Le second gradin, ordinairement taillé à même le côté de la montagne, s'élève à cinquante ou soixante pieds au dessus de l'inférieur et n'offre communément que quelques ares d'étendue. Le troisième est marqué à quatre ou cinq cents pieds du second. Toutes ces terrasses rappellent les *Parallel-roads* du Gleuroy, que l'illustre Lyel a si savamment étudiés, mais elles en diffèrent par leur énorme développement et par l'absence de blocs erratiques. On connaît l'explication que M. Lyel a fournie des *Parallel-roads* du Gleuroy. Celle que le docteur Cheadle et le docteur Milton suggèrent à l'égard des terrasses de la Thomson et du Fraser est analogue. A quinze milles au-dessus d'Yale, le Fraser se précipite par une gorge fort étroite, qu'on nomme la chaîne des cascades, composée surtout de granit gris, que coupent les veines de quartz blanc qui forment saillie. L'action des eaux a érodé la roche la plus dure, et dans beaucoup d'endroits les strates des flancs opposés de la gorge présentent une correspondance telle, que, si on les rapprochait, elles s'accorderaient parfaitement les unes avec les autres. Circonstance qui légitime parfaitement cette conclusion que ces strates forment des portions d'une même masse solide qui a été coupée en deux. A l'époque où les vallées du Fraser et de la Thompson offraient une succession de laes, la chaîne des cascades formait donc un barrage qui arrêtait l'énorme masse des eaux au niveau qui marque aujourd'hui l'étage le plus

élevé des terrasses. Il advint, par suite peut-être de quelque grande convulsion, que le remblai de cet immense réservoir se brisa, et les eaux, s'en échappant, firent descendre le niveau des lacs jusqu'à l'étage moyen des banquettes. Deux fois encore un cataclysme semblable se répéta et eut pour dernier effet de renfermer les eaux dans le canal étroit et rocheux par lequel elles s'écoulaient aujourd'hui. L'énorme quantité de débris dont l'accumulation forme les terrasses accuserait en même temps de grands intervalles entre les abaissements successifs du niveau des eaux.

Le Fraser se jette dans le golfe de Géorgie, au-dessous de New Westminster, capitale de la Colombie britannique. Quand on entre dans le golfe lui-même, on aperçoit à l'Est le mont Baker, magnifique sommet neigeux qui atteint environ 10,700 pieds. Un dédale d'îles et d'îlots rocheux et bien boisés sépare l'embouchure du Fraser de l'île de Vancouver et du détroit de Juan de Fuca. La ville de Victoria est la capitale de l'île. Le vicomte Milton et le Dr. Cheadle voulurent en faire les honneurs à l'Assiniboine et à sa femme. Ils leur firent voir un amiral vivant et un canon Armstrong lançant un boulet de cent livres, les conduisirent dans les principaux magasins et au théâtre, les promenèrent enfin dans une voiture attelée de deux chevaux qu'ils conduisaient eux-mêmes. L'Assiniboine et sa femme y gardaient l'air le plus grave, se contentant de se dire l'un à l'autre de temps en temps, qu'il y avait une grande différence entre cette course à grand train sur une excellente route, et le trajet de deux à trois milles par jour dans la maudite forêt. Puis le vicomte et le docteur prirent congé d'eux et se dirigèrent sur le Karibou. Nous ne les suivrons pas dans ce centre aurifère, auquel conduit une route unie, de dix-huit pieds parfois de largeur, et dont le seul passage dangereux se trouve au mont Pavillon, qu'elle franchit par de rapides zigzags, sans parapets, tandis que d'affreux précipices, aux parois presque verticales, la bordent de l'un et de l'autre côté. Nous ne décrirons pas les mœurs des mineurs du Caribou. Dans le bassin du Fraser, comme dans la vallée du Sacramento, c'est la même âpreté au gain ; ce sont les mêmes profits extraordinaires et les mêmes mécomptes ; la même prodigalité, la même insouciance, la même fureur du jeu et des plaisirs brutaux. *Man delights me not no u'oman neither*, a dit le grand Skakspeare, mot amer, mais auquel le spectacle de tant de passions dégradantes donnerait certainement raison. Aussi bien, ce n'est pas dans les *claims* du Sacramento ou du Karibou, dans les *placers* de l'Australie, que la soif de l'or se montre peut-être sous ses traits les plus caractéristiques. Toute brutale et toute désordonnée qu'elle soit, la vie de ces mineurs se relève du moins par le travail, et s'il fallait peindre le type de la richesse mal acquise et de la convoitise effrontée du lucre satisfait et toujours inassouvi, on n'aurait pas besoin pour le trouver de refaire le périlleux voyage que nous avons essayé de raconter.

F. DE F.

A continuer.

L'ARTISTE.

SA VIE, SON CARACTÈRE, L'ASSOCIATION.

S'il est une classe d'hommes à qui l'Association soit nécessaire, ce sont assurément les artistes. Pour mettre cette vérité en évidence, il suffit de jeter un coup d'œil sur leur vie et leur caractère.

Le talent est incontestablement un don du ciel, le génie est un don de la Divinité encore plus rare et plus beau ; mais ainsi que les dons célestes les plus beaux, ainsi que la vertu et la grâce, ils ne semblent faits ni l'un ni l'autre pour assurer le bonheur sur la terre. C'est un don du ciel, car le vrai talent, le vrai génie, s'ils sont perfectionnés par l'éducation et par le travail, sont cependant apportés en naissant par l'homme qui en est doué.

C'est un don du ciel, marqué comme d'une sorte de fatalisme, de destination supérieure à laquelle on ne saurait se soustraire : n'espérez pas plier l'homme qui se sent né artiste aux travaux du commerce et de l'industrie ; non, il est emporté par une impulsion irrésistible ; faites-lui gâcher du plâtre, il modèlera une figure ; faites-lui broyer des couleurs, il peindra un portrait ; faites-lui tailler du bois, il façonnera une flûte. C'est un don du ciel, car c'est la participation de l'homme à l'intuition d'un monde supérieur, à l'intuition de la beauté et de l'harmonie éternelles ; c'est la participation de l'homme au plus magnifique des pouvoirs de Dieu, celui d'assouplir la matière à rendre le sentiment et la pensée, celui de donner une voix tour à tour forte, sublime et touchante à la nature muette. Oh ! vous êtes vraiment les fils aînés de Dieu, maître harmonieux de l'art ; il vous a prodigués ses présents les plus splendides ; c'est vous qu'il a faits les plus ressemblants à son image. Mais, comme son Fils éternel et consubstantiel, jetés sur la terre, vous n'avez là plus souvent que le malheur en partage.

Comment en serait-il autrement ? La terre a été livrée au travail patient et pénible, et non à la conquête rapide du génie ; l'aigle rase la terre, puis il s'élève dans les cieux ; il y contemple le soleil face à face, ou bien il suit la foudre dans son vol, puis il va s'abattre sur un rocher solitaire, hâve et décharné. Le bœuf sillonne les champs de son pas lent et lourd, mais il fait lever les moissons. Ainsi, la fortune, d'ordinaire, va non à l'artiste de talent ou de génie, mais à l'homme de calcul.

Qu'il apprenne donc l'artiste à calculer, qu'il sache qu'une fortune se fait, en proportionnant sa dépense à une moyenne au-dessous de ses res-

sources, en plaçant son argent à gros intérêt, et à bonne enseigne, en se défiant de l'un, en se servant de l'autre, en se tenant en garde contre tous. . . . Vous auriez aussitôt fait d'apprendre tout cet aménagement au rossignol qui chante sous la feuille épaisse, à la première verdure des bois.

L'artiste a d'ailleurs reçu de la nature une autre inclination funeste. Il est communément libéral, et il ne sait rien avoir à lui. Extrêmement impressionnable à toutes les émotions, il est facilement pris au dehors de l'amitié : et d'ailleurs il lui semble que la commune vocation aux arts, donne le droit à ses confrères, aussi bien qu'à lui-même, dans l'occasion, de puiser au trésor commun.

Homme d'imagination et de sentiments, il est sans défense contre l'entraînement du plaisir. Cœur ardent, avide de goûter toutes choses ; esprit délicat qui veut vivre en grand seigneur, parce qu'il se sent une nature de grand seigneur ; quand il a la bourse garnie, il est volontiers comme les grands seigneurs, magnifique et prodigue.

Mais l'avenir ? Ah ! ne lui parlez pas d'avenir. Qui peut dire ce que sera l'avenir ? Pourquoi sacrifier à ses incertitudes, les courtes joies du présent ! D'ailleurs, il porte avec lui sa fortune. Son talent ne l'a jamais laissé mourir de faim. Il a eu de mauvais jours, c'est vrai ; mais il a eu aussi des jours de triomphe et de succès. Eh bien l'avenir sera ce qu'il pourra. Et ses enfants s'il en a, feront ce qu'il a fait lui-même. Il leur a donné un talent ; qu'avec cela ils affrontent généreusement la vie !

Tel est le naturel élevé, aimable, sympathique de l'artiste ; mais hélas ! naturel peu fait pour la fortune.

*
* *

Sa profession a-t-elle du moins des avantages qui compensent les inconvénients de son caractère ?

D'abord elle est toute fondée sur la vogue, c'est-à-dire sur ce qu'il y a de plus mobile et de plus capricieux au monde. Plaire au public, lui plaire, non en lui fournissant la satisfaction des besoins essentiels, mais en remuant les instincts délicats de l'âme. Retenir la vogue en se montrant plus souple et plus fécond, qu'elle n'est elle-même capricieuse, quelle tâche ! et qui peut se flatter d'y réussir ! c'est cependant là, la base précaire de l'existence de l'artiste.

Voyez d'ailleurs, les chances involontaires qui peuvent atteindre cette existence toute attachée à l'exercice personnel de ses facultés ! Les cas les plus fréquents de la vie commune, un voyage, une affaire de famille, force-t-il à suspendre cet exercice, voilà une clientèle compromise, une position perdue. Une maladie arrive-t-elle, qui gèrera les intérêts de cet homme qui n'est recherché que pour le talent qu'il porte en lui, et que personne ne veut reproduire. Que survienne enfin une calamité publique ; qu'une

guerre, qu'une épidémie, vienne interdire les plaisirs ; qu'une disette force tout le monde à penser aux premiers besoins de la vie, et voilà qu'à la douleur, qu'à la gêne commune, s'ajoute pour l'artiste la perte de tout ce qui fait ses ressources.

Voilà, sans doute bien imparfaitement, mais cependant avec quelque vérité, la vie d'un grand nombre d'artistes. Noble et triste vie, pour laquelle on ne se sent pas le courage d'avoir des reproches, lors même que la vertu et la religion y auraient à verser quelques larmes.

Mais y a-t-il un remède à ce mal ? Nous le croyons, et le plus puissant, on l'a compris en France, on l'a compris ailleurs, le plus puissant, le plus efficace, le plus sûr peut-être c'est l'*Association*.

A la place de l'isolement, elle met la multitude ; à côté de la faiblesse, elle met la force ; à côté de la pauvreté, la richesse ; à côté de l'imprévoyance, le calcul ; à côté de la maladie, la santé ; à côté de la mort, la vie. Enfin, à la place de l'égoïsme, elle met la fraternité ; avec cela on ne doit plus s'étonner de ses succès.

Et quand, à cela, la Religion vient ajouter la sublimité de ses motifs, la jeunesse éternelle de son dévouement, tous les secours et toutes les promesses de la charité ; l'Association peut faire des miracles, et elle en fait. La Saint-Vincent de Paul et l'Union de Prières, nous en pourraient apporter bien des preuves.

L'artiste est trop souvent imprévoyant, et il est peu calculateur ; c'est à l'Association à prévoir et à calculer pour lui. Trop souvent malgré des efforts persévérants, il ne réussit pas à se faire jour ; une chance inexplicable tourne sans cesse contre lui, sans que l'on puisse accuser son habileté, ou sa conduite. C'est à l'Association à réparer ces injustices de la fortune, à lui tendre une main amicale, à le soutenir comme un fils, jusqu'au jour où ayant triomphé du mauvais sort, il puisse à son tour tendre la main à ses frères dans le besoin.

Sans doute qu'au sein d'une population aussi peu nombreuse que celle de la Province, une association entre les membres d'une seule classe d'artistes ne serait point suffisante pour venir au secours des Associés dans le besoin, pour subvenir à l'entretien de leurs veuves, à l'éducation de leurs orphelins. Mais serait-ce une idée chimérique de concevoir le plan d'une Association générale, embrassant toutes les classes d'Artistes, Peintres, Musiciens, Sculpteurs, Architectes, organisée sous un patronage religieux, ayant ses ramifications dans tous les grands centres de population ! Nous laissons cette appréciation aux réflexions des intéressés, mais si un jour elle pouvait naître, nous croyons qu'elle serait appelée à soulager bon nombre de souffrances, et peut-être à donner un élan plus efficace au développement des Beaux-Arts dans ce pays, en inspirant à l'Artiste plus de courage et de confiance dans l'Avenir.

LE GRAND TURC ET LES SŒURS DE CHARITÉ.

—Les journaux ont parlé d'un don de 80,000 piastres que le sultan a fait aux sœurs de la Charité pour faire achever les travaux d'agrandissement qu'elles font exécuter à leur établissement pour les orphelins, situé à Bébeck ; mais aucun d'eux n'a raconté comment la chose s'est passée ; il vaut pourtant la peine de le savoir. Voici comment elle est racontée par la *Semaine catholique* de Lyon :

“ Les sœurs, ne voyant aucun moyen de pouvoir pousser jusqu'à la fin leur utile projet faute de fonds, conçurent l'idée de faire connaître leur embarras au sultan, persuadées qu'il leur viendrait en aide. Une requête fut rédigée en conséquence ; mais la difficulté était de la faire remettre.

“ L'une des sœurs, plus hardie que les autres et qui s'explique en turc tant bien que mal, consentit à s'en charger. A cet effet, elle se trouva sur le passage du sultan un jour qu'il se rendait à la mosquée, et montra son papier, que l'un des aides de camp eut l'ordre de recevoir. Plusieurs jours s'étaient passés sans voir venir de réponse ; les saintes femmes commençaient à s'inquiéter et à douter que le sultan eût songé à lire leur supplique.

“ Celle qui l'avait remise proposa d'aller demander la réponse, ce qui fut accepté à l'unanimité.

“ Comme la première fois donc, elle se rendit sur le passage du cortège impérial, mais ce jour-là, le sultan était allé par mer dans l'une des nombreuses mosquées du Bosphore. La sœur ne recula pas devant cette difficulté ; elle entra dans un modeste caïque à une paire de rames, et attendit aux environs du palais le retour du sultan. Au bout de quelque temps, l'embarcation impériale parut au loin, et, selon l'usage, le batelier se prépara à ramer pour aller se mettre à une distance respectable. Mais la sœur s'y opposa, et fit si bien que le sultan l'aperçut et daigna faire arrêter son bateau en faisant signe à la sœur d'approcher. Lorsque le caïque fut assez près, le sultan se leva ; la sœur voulut en faire autant, mais la houle étant très-forte en cet endroit, le sultan l'obligea à s'asseoir et à lui dire en français ce qu'elle lui voulait.

“ Elle le lui expliqua en peu de mots ; le sultan lui répondit qu'il croyait cette affaire finie depuis longtemps ; mais que, puisqu'il en était autrement il allait en rentrant donner de nouveaux ordres, et qu'elle pouvait se retirer tranquille. Et ce ne fut qu'après l'avoir gracieusement saluée qu'il se rassit dans son bateau de parade. Dès le lendemain de cette singulière entrevue, un des chambellans du palais vint remettre à la supérieure les 80,000 piastres qu'elle avait fait demander au sultan pour achever son œuvre charitable.”

CHRONIQUE.

CANADA.—Les Retraites pastorales.—Départ des Missionnaires Algériens.—Le D'Estres.—Salle St. Patrice.—L'Association Médicale.—Nouvelle Ecosse.—Iberville.—St. Boniface.

ROME :—Armement.—Population.—Mgr. Lavigerie.—Les gloires de Pie IX.—La fête de l'Empereur des Français.—Desséchement des marais d'Ostie.—Les cigares.—Le III^{me} et IV^{me} détachement de Zouaves Canadiens.

FRANCE.—Préoccupations.—La triple alliance.—La question religieuse.—Les Saints Lieux.

ANGLETERRE.—L'Eglise d'Irlande et la polémique religieuse.

PRUSSE ET AUTRICHE.—Les quatre empires et la révolution cosmopolite.—Attitude de l'Épiscopat Autrichien.

AMÉRIQUE.—Le 40^{me} Congrès américain.—La campagne électorale.

I.

Le dernier mois a été le mois des retraites pastorales, elles se sont faites dans presque tous les diocèses de la Puissance.

La retraite ecclésiastique du diocèse a été prêchée cette année par M. l'abbé Nercam du Séminaire de St. Sulpice. L'affluence des auditeurs a été plus considérable que de coutume, et Messieurs les Curés sont retournés dans leurs paroisses enchantés de l'éloquence du prédicateur, profondément édifiés de la modestie, du ton de conviction, de la force et de l'air de sainteté avec lesquels il leur a exposé les grandes vérités de la Religion, de l'onction et de la sagesse avec lesquelles il leur a développé les redoutables devoirs du sacerdoce.

La Retraite pastorale du diocèse de St. Hyacinthe s'est terminée par une scène de famille qui a profondément touché les cœurs de ces vénérables prêtres.

Le clergé de tout le diocèse, réuni sous la présidence de Mgr. Chas. Larocque et de Mgr. J. Larocque, a offert à leurs Grandeurs avec l'expression de ses sentiments un témoignage sensible de son respect, de son obéissance et de son amour. Ce sont trois portraits dûs au pinceau de M. Nap. Bourassa. Le premier est celui de Mgr. Prince, premier évêque de Saint-Hyacinthe, les deux autres sont ceux de ses dignes Successeurs : ainsi s'ouvre la galerie de portraits des Evêques de Saint-Hyacinthe. Les deux prélats ont été vivement touchés et émus de cette attention délicate et de cet hommage de leur clergé.

Nos bons Missionnaires Algériens, les dignes MM. Lemauff et Rion nous ont quitté depuis deux semaines ; c'est avec regret que nous les avons vus partir ; ils ont laissé, par leurs vertus autant que par leur exquise bonté, un doux souvenir au sein de nos populations ; mais aussi ils emportent de notre Canada une impression excellente qui ne vieillira pas dans leurs cœurs si éminemment catholiques et Français.

M. l'Abbé Tassé, Curé de Saint-Rémi, a traversé dernièrement Montréal, s'acheminant vers Sainte Thérèse où il va de nouveau prendre la direction du Collège dont il a été déjà le Supérieur plusieurs années. C'est un noble dévouement à une mission non moins noble qui ne peut que continuer de prospérer entre des mains si habiles. M. l'Abbé H. Beaudry prend sa place à Saint-Rémi et continuera avec non moins de succès le bien déjà très-grand qu'en si peu d'années son digne prédécesseur avait opéré dans cette paroisse où il laisse une mémoire comblée de bénédictions.

Nous avons eu la visite de l'avis Français, le *D'Estrees*. Q'a été une bonne fortune pour la population de Montréal et pour celle des environs; pendant une semaine entière les visiteurs n'ont pas cessé de se présenter en si grande affluence que parfois des milliers de personnes stationnaient aux abords du quai et de la corvette; le vieux sentiment français s'était réveillé à la vue de frères arrivant de la vieille mère-patrie. Si le commandant, les officiers et l'équipage du *D'Estrees* ont été flattés des sympathies qu'ils ont excitées, notre population n'a pas été moins enchantée de leur courtoisie, de leur politesse et de leur distinction ainsi que de la brillante tenue de cette jolie corvette.

Cette dernière quinzaine a été signalée par l'inauguration de la salle Saint Patrice. Le concert a répondu à la noble architecture du bâtiment; l'assistance dépassait 2000 personnes. Nous aurons donc enfin une belle et vaste salle pour les concerts nombreux qui récréent un si grand nombre de nos soirées d'hiver. Tous s'accordent, en effet, à en faire l'éloge, visiteurs et artistes. Elle restera comme un monument du bon goût et de la libéralité de la population irlandaise.

L'Association médicale de la Puissance et celle des dentistes ont tenu, pendant plusieurs jours, des séances où ont été débattues des questions d'un intérêt élevé et pratique. Puissent-elles réussir dans leurs nobles efforts pour élever leurs professions à la hauteur de leur noble mission, par le service du public, par le respect d'elles-mêmes et surtout par cet éclat du savoir et du talent résultant d'épreuves et d'études sérieuses, pouvant seules leur conserver la confiance et le respect dont elles sont dignes!

Les idées se brouillent à la Nouvelle-Ecosse et le vertige commence à tourner les têtes de nos fiers Ecossais. Ils ne veulent décidément point de l'Union, et ils en demandent le rappel; ils nous menacent, en cas de refus, de se donner aux Etats-Unis. A quoi aboutira cette tempête; aboutira-t-elle à une nouvelle guerre d'émancipation, ou s'évanouira-t-elle en vent? Les Ecossais sont opiniâtres comme les rochers de leurs montagnes; nous saurons bientôt le dernier mot, il faut du moins l'espérer.

Les plus tristes nouvelles nous sont venues d'Iberville où le feu a passé sur les bois et les champs et dévoré les granges et les habitations sur l'espace d'un mille.

Le même fléau a réduit les colons de la Rivière-Rouge à la famine. L'incendie a peu épargné dans les prairies et les champs, et ce qu'il a épargné a été dévoré par des nuées de sauterelles qui sont venues s'abattre sur le pays. Pour comble de calamité, la chasse a complètement manqué et les chasseurs sont revenus au village exténués de fatigue et mourant de faim. Mgr. de Saint-Boniface, en ce moment, fait entendre le cri de détresse et fait appel à la pitié et à l'assistance de toutes les âmes charitables en Canada.

II.

Rome demeure tranquille, malgré les agitations de la Révolution autour des Etats Pontificaux ; la France veille sur le domaine de Saint Pierre et le gouvernement pontifical se tient sur ses gardes.

Les correspondances d'Italie insistent, en effet, sur deux faits incontestables ; le premier c'est que la Révolution prépare une revanche de Mentana, le second c'est qu'à Rome tous les projets sont connus et qu'on veut les déjouer. En conséquence, le Cardinal Antonelli, d'accord avec le général Dumont, fait armer les fortifications de la ville de pièces du plus gros calibre.

La Chambre apostolique a publié le recensement de Rome pour 1868. La population totale est de 201,183 habitants ; dont 107,560 hommes sur lesquels on compte 6,319 ecclésiastiques. Mgr. Lavigerie, archevêque d'Alger, a passé la fin de juillet à Rome et a eu l'honneur de rendre compte à Sa Sainteté de l'état de son grand diocèse.

Il a exposé la situation des œuvres entreprises, des orphelinats, des maisons de veuves et des hospices de vieillards, toutes œuvres placées sous la conduite des prêtres, des ordres religieux et des sœurs.

Comme si ce n'était point assez de ce vaste diocèse d'Alger, où la moisson du Seigneur est à la fois si abondante et si difficile, le pape a confié à Mgr. Lavigerie un territoire de vingt-cinq mille lieues carrées, un territoire grand comme l'Europe, qui comprend le Touarik, le Sahara et tout l'intérieur de l'Afrique jusqu'au Sénégal. Là vivent ignorées des peuplades jadis chrétiennes, que l'islamisme vainqueur a refoulées. On sait qu'elles retiennent quelque chose de la foi antique, qu'elles ont en usage la croix, ne se gouvernent point d'après le Koran et sont monogames. Il s'agit de les réveiller de leur long sommeil.

Le Saint Père vient de créer Baron, M. le grand Commandeur Visconti, pour les éminents services qu'il a rendus à la science et aux arts par les récentes découvertes d'amas de marbres précieux entassés pendant des siècles, par les Empereurs romains et dont on ne soupçonnait pas l'existence ; cette faveur accordée à l'illustre archéologue qui vient d'enrichir la Ville de Rome d'une manière si imprévue, montre l'état que Sa Sainteté sait faire des hommes qui font la gloire de son Pontificat. Cette gloire

en effet ne ressort pas seulement des luttes et des triomphes de la Papauté mais aussi de l'impulsion que Pie IX comme tous ses prédécesseurs ont su donner aux nobles industries, aux arts, aux sciences et aux lettres.

Sur l'ordre de S. Em. le cardinal vicaire, une commission de la sainte congrégation des rites, assistée par des médecins, a procédé, le 1er août, à la reconnaissance du corps de la vénérable Anne-Maria Taïgi, morte en 1837, et qui, après avoir demeuré dix-sept ans au cimetière, fut transférée à Sainte-Marie *della Pace* et de là à Saint-Chrysogone. La bière, qui a séjourné si longtemps dans des lieux humides, était à l'intérieur recouverte d'une sorte de mousse blanche ; mais quand le corps a été retiré, il est apparu dans un état de conservation extraordinaire : les vêtements eux-mêmes étaient intacts. Exposés dans une salle contiguë à la chapelle du Saint-Sacrement, dans laquelle ils doivent être bientôt placés, les précieux restes de la vénérable ont reçu les hommages d'une multitude immense de peuple, et l'on dit que la ferveur, l'enthousiasme de cette multitude ont obtenu de Dieu, par l'intercession d'Anna Maria Taïgi des grâces nombreuses, grâces sur lesquelles il ne nous appartient pas de devancer les décisions de l'Église.

La fête de l'Empereur des Français a été célébrée à Rome avec beaucoup d'éclat. Une messe solennelle suivie d'un *Te Deum* a été chantée à l'église nationale de Saint-Louis-des-Français. Mgr Marinelli, sacriste de Sa Sainteté et évêque de Porphyre, officiait en cette circonstance. On remarquait dans l'assistance le comte de Sartiges, ambassadeur de France, et tout le personnel de l'ambassade, les pensionnaires de l'Académie de France, le Colonel d'Argy à la tête de l'Etat-Major de la légion romaine, et un grand nombre de Français et d'étrangers de distinction.

À Civita-Vecchia les fêtes ont été également brillantes. À sa table, le général Dumont réunissait Mgr. le Déléгат, les autorités de la ville et les officiers du corps d'occupation et des corps pontificaux. Les toasts portés à sa Majesté l'Empereur et à Sa Sainteté le Pape ont été accueillis par de chaleureuses acclamations.

Une œuvre remarquable et qui fera un légitime honneur au règne de Pie IX, c'est le dessèchement du marais d'Ostie, l'un des plus terribles éléments de la *malaria*, cette trop célèbre épidémie endémique qui arracha jadis à Pierre Damien l'imprécation suivante : *Roma vorax hominum* " Rome qui dévore les hommes."

Le dessèchement, commencé le 17 mai dernier, touche à sa fin : jusqu'à ce jour, deux millions sept cent mille mètres cubes d'eau croupie, infecte, pestilentielle, se sont écoulés dans la mer, le reste aura disparu dans peu, et à la place de ces marais empoisonnés dont on ne pouvait s'approcher sans danger, apparaîtront bientôt des champs que la charrue du paysan aura couverts de riches moissons.

On raconte un nouveau trait de cette bonté enjouée et familière par laquelle Pie IX a le secret de ravir tous les cœurs.

A Grotta-Ferrata, parmi les officiers qui entouraient le saint-père se trouvait M. Jacques d'Arcy, un des plus brillants capitaines de zouaves. Pie IX lui a demandé combien d'hommes il avait amenés de Rome, et le capitaine ayant répondu : " Cent quarante-huit ", le pape a dit en riant : " Il n'y a que cent cigares dans une boîte. Il vous faut donc deux de ces boîtes, les voilà ! " Puis il a voulu que les officiers prissent des bouteilles de vieux vin de Tusculum qu'on avait apportées.

Le 21 juillet, Pie IX donnait de sa bonté et de la gaieté de son caractère un second témoignage, et cette fois ce sont nos braves enfants du Canada qui en étaient l'objet.

Le troisième et quatrième détachements de Zouaves Canadiens ont été ce jour admis à l'audience du Saint-Père qui a bien voulu passer une heure entière dans leur compagnie : il les promena dans les jardins du Vatican, il leur distribua de sa main libérale des bouquets de fleurs cueillies dans ses plates bandes, des oranges et des médailles, et la distribution terminée, il leur dit :

" Maintenant, mes enfants, je vais vous bénir et la bénédiction que je vais vous donner sera pour vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers. Cette bénédiction vous accompagnera dans les dangers de la vie, au moment extrême, et sera pour vous tous un gage de bénédiction pour la vie future." *

La foule s'agenouilla émue, respectueuse et recueillie et la bénédiction du Saint Pontife qui préside aux destinées de l'Église de Jésus-Christ descendit sur eux et sur leur famille et sur leur patrie bien-aimée.

Au sérieux de cette scène touchante succéda le comique d'une scène d'un autre genre.

Les jeunes volontaires debout, le Saint Père s'informa de chacun de sa famille, de son diocèse, adressant à tous des paroles encourageantes et agréables. Puis la promenade recommença à travers les allées du jardin sous l'ombre odorante des citronniers et des orangers. Quand tout fut visité, le Saint-Père alla s'asseoir sous une arcade dans l'un des angles du jardin, le colonel d'Allet était à ses côtés, les Prélats et les Zouaves formaient couronne autour de Sa Sainteté.

En face de cette arcade est construit sous terre un jet d'eau dont le ressort secret était sous la main de Pie IX. Sur l'invitation d'un des Prélats qui leur désignait cet endroit comme objet de curiosité, les Zouaves s'y précipitèrent au pas de charge, mais au moment où ils mirent le pied sur ce sol trompeur, mille gerbes d'eau retombant en pluie abondante jaillirent de terre, les enveloppèrent, et nos Zouaves surpris, trempés, inondés, de se sauver à toutes jambes, aux éclats d'une hilarité générale à laquelle le Saint-Père prit part le premier, et se tournant vers le colonel

* *L'Union des Cantons de l'Est.*

d'Allet : "Voilà de fameux soldats que vous présentez, Colonel, ils tremblent devant la pluie."

"Sans doute, Saint-Père, répondit en souriant le Colonel, mais il ne trembleront pas devant le plomb, laissez venir l'ennemi."

Une dernière bénédiction couronna cette agréable audience dont le souvenir vivra autant que la vie dans les cœurs de tous ceux qui en ont été l'objet.

III.

Les esprits se préoccupent beaucoup de savoir si la guerre sera déclarée à la Prusse. La France est de deux ans en avant pour les préparatifs, et le Maréchal Niel trouve toujours que les *Chassepots font merveille*. Aussi les plus pressés annoncent-ils l'ouverture des hostilités vers la fin de ce mois ou au commencement du prochain. Les gens du métier prétendent que ce ne sera que l'affaire d'un mois, toujours est-il que les provocations de la Prusse sont fort irritantes, et que la position devient de plus en plus tendue.

On a parlé beaucoup d'une alliance douanière et militaire entre la France, la Belgique et la Hollande ; ce serait battre la Prusse avec ses propres armes en opposant la Confédération de l'Ouest à la Confédération du Nord. La Russie et l'Angleterre ne s'y opposeraient pas à moins d'une guerre européenne. Fondé ou non, ce projet serait d'une habile politique en couvrant au Nord les frontières françaises par une ceinture d'alliés. C'est le point le plus faible du territoire, et quoique garni de forts et d'une *barrière de fer*, il ouvre cependant sept vallées aux invasions, et c'est presque toujours par ce chemin que les ennemis ont envahi le territoire français depuis les barbares jusqu'aux alliés de 1815.

La session du Corps Législatif et du Sénat Français s'est close sans avoir tranché les grandes questions de liberté qui y ont été agitées : question de liberté dans l'enseignement supérieur qu'ont réclamée les catholiques : question de liberté dans l'exercice des droits politiques, civils et commerciaux contre le monopole desquels réclament les provinces, en demandant la décentralisation : question de la liberté de l'Apostolat que réclame le clergé d'Algérie contre le despotisme du sabre qui commande et ne civilise pas. En France comme en Angleterre, en Autriche comme en Italie, en Europe comme en Asie, c'est la question religieuse qui s'agite, qui devient la première et presque l'unique question de notre siècle.

C'est elle qui a conduit le drapeau de la France au Liban, et jusque sur la terre de Cochinchine et de Corée, et qui bientôt le conduira peut-être au Japon, avec celui de toutes les puissances civilisées pour protester contre les nouveaux édits de proscription lancés contre les chrétiens par le gouvernement japonais.

Ainsi dans le monde entier, la question religieuse agite profondément les esprits. C'est elle qui occupe "la presse et les gouvernements principalement au sujet de Rome, de l'indépendance de la papauté, de la liberté de l'Eglise et du prochain concile œcuménique.

"C'est elle qui remue jusqu'au fond de ses entrailles la vieille Angleterre, au sujet de l'abolition de l'Eglise Anglicane en Irlande, du rétablissement de la hiérarchie ecclésiastique et de la conversion au catholicisme du tiers de ce royaume de la Grande-Bretagne où naguère il était défendu, sous peine de mort, d'offrir le saint sacrifice.

“ C'est elle qui plane en ce moment sur les destinées de la nouvelle Autriche, et se discute entre elle et Rome à propos des récentes lois sur l'enseignement et le mariage civil.

“ C'est elle qui divise toute l'Allemagne, ici sous la forme des fêtes de Worms et de Constance en l'honneur de Luther et de Jean Huss ; là, sous celle de l'immense mouvement populaire et démocratique qui rétablit universellement l'observation du dimanche ; plus loin, dans le fond même de la rivalité entre l'Autriche et la Prusse.

“ C'est elle qui se débat entre la Pologne catholique et la Russie schismatique, qui a juré d'exterminer la foi et la nationalité de ce peuple martyr.

“ C'est elle qui se pose, se discute et combat sous tant de formes diverses en Italie, en Belgique, en Suisse, en Espagne, en Portugal, en Hollande, en Prusse, en Danemark, en Suède, en Norwège, en Turquie, dans le Liban, à Jérusalem, en Orient, on peut dire partout. . . .

“ Le catholicisme en apparence écrasé à la fin du dernier siècle, a repris une puissance plus considérable que jamais en France, en Allemagne et dans le reste de l'Europe, conquis une grande partie de l'Angleterre et des Etats-Unis, pris sur tous les points du globe et jusque dans les contrées les plus lointaines, possession d'une multitude innombrable d'âmes, et est devenu l'axe autour duquel gravitent maintenant tous les grands problèmes sociaux, politiques et économiques.

“ C'est à lui de les résoudre, en les ramenant aux principes immuables de l'ordre supérieur et divin, aux règles inflexibles de cette morale qui est la loi universelle de l'humanité.” (*)

Ces difficultés du dehors et de l'intérieur n'empêchent cependant point la France de continuer et d'étendre son protectorat sur les chrétiens d'Orient et en particulier sur les Saints-Lieux, héritage qui lui est demeuré depuis les Croisades. On lit dans la *Terre-Sainte* :

“ La France catholique récupère quelques *Saints-Lieux*. . . . C'est le Sultan qui, après la guerre de Crimée, a fait don à Napoléon III du Sanctuaire de Sainte-Anne : c'est Ismaïl Pacha, vice-roi d'Egypte, qui a fait don à l'impératrice Eugénie de l'arbre et du jardin de Marie *Matarieh* à Héliopolis, lieu du repos de la Sainte-Famille en Egypte ; c'est M. de Lesseps qui, sur le canal de Suez, a relevé le sanctuaire où s'arrêtèrent Jésus, Marie, Joseph, lorsque fuyant les sicaires d'Hérode, ils pénétrèrent en Egypte ; c'est madame la princesse de la Tour d'Auvergne qui donne au gouvernement français le terrain qu'elle a acquis et le sanctuaire qu'elle élève sur l'emplacement où Notre Seigneur Jésus-Christ nous a enseigné le *Pater noster* : c'est madame de Nicolai qui a donné à nos franciscaines Emmaüs et la maison de Marthe et Marie ; enfin nous apprenons que le lieu appelé *Maison de Marie*, sur le mont Sion, près le cénacle, est acquis par un français.”

La France, en outre, possède en commun avec l'Espagne et l'Italie quatre couvents : celui de Saint-Sauveur, du Saint-Sépulcre, de Bethléem et de Nazareth.

IV.

En Angleterre la chambre des lords s'est séparée, par vote, de l'opinion générale de la chambre des communes. Soutenu par le comte Russell,

(*) Chevé.

combattu par lord Cairns, chancelier, le bill relatif à la suppression de l'Eglise établie d'Irlande a été repoussé par une majorité de quatre-vingt-quinze voix. Il faut regretter une semblable décision, qui, pour quelque temps du moins, rend utiles les généreuses résolutions de la chambre des communes. Il était à peu près certain que les pairs d'Angleterre n'accepteraient pas le nouveau projet de loi ; ces aveugles défenseurs d'injustes privilèges ont manqué de sagesse et de courage, et, dans la crainte de créer des embarras au ministère, ils ont approuvé des iniquités dont la chambre des communes demandait la réparation. Mais l'Eglise officielle d'Irlande n'en demeure pas moins condamnée solennellement par l'opinion publique, et la résistance obstinée des lords sera impuissante à retarder sa chute. Quoiqu'on fasse, cette grave question ne peut être abandonnée ; elle sera débattue de nouveau, et un jour, dans six mois, peut-être un an, il faudra bien tenir un compte sérieux des vœux si légitimes des représentants de la nation.

Des nouvelles récentes nous confirment pleinement dans cette conviction. Le correspondant de l'*Univers*, M. A. Lacordaire, nous apprend que le vote de la chambre haute a soulevé l'indignation *non-seulement dans la presse catholique, mais encore parmi les journaux indépendants*. Un patriote italien assistait à la séance, accompagné d'un membre de la chambre des communes. En apprenant quelle avait été la résolution de la haute assemblée, il n'a pu s'empêcher de manifester son étonnement ; il a déclaré qu'il ne comprenait pas comment ces mêmes lords et ces mêmes évêques de l'Eglise protestante pouvaient, en Irlande, pays presque entièrement catholique, maintenir des établissements religieux protestants, eux qui avaient applaudi si volontiers à la spoliation de l'Eglise en Italie, où cependant toute la population est catholique. On nous raconte aussi quelles ont été les réflexions qu'a faites à ce sujet un Turc d'un certain rang : " Que diraient les Européens, n'a-t-il pu s'empêcher de s'écrier, si nous musulmans nous faisons pour une province chrétienne de la Turquie ce que les pairs d'Angleterre viennent de faire pour l'Irlande ? " Ces paroles n'ont pas besoin de commentaires. On avouera qu'il n'est pas fort honorable pour un parlement anglais de s'attirer de semblables leçons de la part d'un mahométan et d'un garibaldien.

De son côté, la chambre des communes ne se laisse pas arrêter par les obstacles qu'on lui oppose ; elle continue de marcher résolûment dans la voie qu'elle a choisie, et, au nom de la justice et du droit, elle demande que catholiques et protestants, dissidents ou orthodoxes, soient traités en Angleterre avec la même égalité. A une majorité de 58 voix elle a voté un bill présenté par M. Coleridge et destiné à ouvrir l'accès des chaires des universités d'Oxford et de Cambridge à tous les gradués, quelle que soit la religion qu'ils professent.

" A l'étranger, on soupçonne peu d'étranges anomalies qui vivent encore dans la libre Angleterre. Ainsi, ceux qu'on y appelle les dissidents peuvent bien faire leurs études dans les deux grandes universités anglaises et arriver à tous les grades que ces facultés confèrent ; mais personne ne peut occuper une chaire dans l'une de ces universités, à moins qu'il n'appartienne à la religion de l'Etat."

Voilà la situation regrettable que M. Coleridge a voulu faire disparaître ; la plupart de ses collègues ont compris la justice de cette réclamation et n'ont pas craint d'appuyer sa demande de leur vote. La chambre des com-

munes a voté ce bill. Seulement, c'est là encore un projet de loi réduit à néant par la chambre des lords. Ceux-ci, pour la plupart, ne veulent rien changer à l'ancien état de choses, et, dans la crainte de paraître novateurs, ils refusent de réparer les torts commis autrefois par le gouvernement. Résistance vaine toutefois, nous l'espérons, et qui sera brisée bientôt par la force des choses.

Dans la séance du 30 juin, la chambre des communes a poursuivi sa politique sagement libérale, la seule qui convienne à l'Angleterre et qui puisse assurer chez elle le règne du bon ordre et de la paix. Les membres de cette chambre, dont le plus grand nombre est protestant, on le sait, viennent de faire preuve de justice à l'égard des aumôniers catholiques chargés de visiter dans les prisons leurs coreligionnaires. Un catholique, M. Maguire, s'est plaint des difficultés que les aumôniers rencontraient à ce sujet de la part des autorités locales. Il a proposé à la chambre d'adopter une résolution déclarant " qu'il est nécessaire que les autorités préposées aux prisons soient contraintes par la loi à pourvoir également à l'instruction religieuse et au culte des prisonniers catholiques." Lord Howard a appuyé la résolution. Le ministre de l'intérieur, M. Gathorne Hardy, a repoussé cette demande, sous prétexte qu'elle n'était pas présentée dans la forme législative ; mais il a affirmé que la situation s'améliorait tous les jours davantage, et il a déclaré que c'était entraver la marche de ces améliorations que d'appuyer cette proposition. M. Chichester Fortescue a soutenu les droits des catholiques : " Les prisonniers catholiques romains, a-t-il dit, ne demandent que ce qui leur est dû. L'autorisation accordée aux prêtres catholiques romains pour visiter les prisonniers ne pourrait avoir qu'un bon résultat ; j'espère que dans toutes les prisons, protestants et catholiques pourront désormais librement suivre leur culte."

Aucun député ne s'est élevé contre ces principes et n'a attaqué ces déclarations : aussi peut-on compter que les prisonniers finiront par obtenir le plein exercice d'un droit trop souvent contesté.

D'ailleurs, une multitude de faits prouve que le fanatisme protestant s'affaiblit de plus en plus en Angleterre ; à mesure que le feu des passions s'éteindra, il faut croire qu'on écouterá davantage la voix de la raison. Tandis que la chambre des communes prenait elle-même la défense des intérêts catholiques, on a vu le prince et la princesse de Galles visiter l'université de Dublin et faire le plus gracieux accueil au cardinal Cullen, archevêque de la capitale de l'Irlande. Peu de temps après, on a vu Mgr. Manning, archevêque de Westminster, assister à la cérémonie présidée par la reine d'Angleterre, lors de la pose de la première pierre de l'hôpital Saint Thomas. Ce jour-là, on a pu être témoin d'un spectacle tout nouveau en Angleterre, spectacle qui n'eût pas été possible il y a quelques années à peine : on a vu, réunis sur la même estrade, dans un but commun de charité, l'évêque protestant de Londres et l'archevêque catholique de Westminster. Tels sont les progrès accomplis dans ces derniers temps : aussi, quand on compare la situation d'autrefois avec celle que nous voyons aujourd'hui en Angleterre, malgré soi on est rempli des meilleures espérances. La chambre des lords, cette assemblée qui représente le vieil esprit anglais, avec ses préjugés et ses rancunes à l'égard des catholiques, sera obligée de céder malgré ses plus amères répugnances, et, tôt ou tard, sera entraînée par le courant général de l'opinion publique.

Depuis que la chambre des lords a repoussé le bill relatif à la suppres-

sion de l'Église établie d'Irlande, on continue de s'occuper de cette importante question religieuse. On n'en parle plus au parlement, dont la session est close ; mais, en revanche, dans les districts et les comtés, dans les divers collèges électoraux, c'est le débat soulevé par M. Gladstone qui donne lieu aux plus vives discussions. Adversaires ou partisans du bill de réforme, tous se préparent à la lutte avec résolution, et, pour arriver à leur but, ne négligent aucunes précautions.

M. Disraeli et ses amis se montrent fort peu scrupuleux sur l'emploi des armes dont ils peuvent se servir pour assurer leur triomphe. "Le mois dernier encore, le *Globe*, organe ministériel bien avoué, poussait une charge à fond de train contre Mgr Manning et contre le clergé catholique tout entier."

Le correspondant de l'*Univers*, M. A. Lacordaire, nous donne à ce sujet bon nombre d'autres détails, qui méritent d'être signalés. Il ne suffit pas que le premier ministre ou les articles de son journal se prononcent en faveur du maintien de l'Église anglicane, les ministres se font entendre du haut de la chaire et essayent de soutenir M. Disraeli, dont ils citent les propres paroles dans le cours de leurs sermons.

C'est ce qu'a fait un ministre appartenant à l'aristocratie, le révérend H. W. Bertie. Il a pris pour texte de son sermon les paroles suivantes du prophète Malachie : "L'homme pillera-t-il Dieu ? Pourquoi me pilliez-vous ? Et vous dites : En quoi vous avons-nous pillé ? Dans les dîmes et les offrandes. Vous êtes maudits de malédictions, et vous me pilliez, vous, toute la nation." (Ch. III, 8 et 9.)

Dans tout le cours de son sermon, l'orateur s'est montré d'une violence excessive, telle que, si on en croit M. A. Lacordaire, Murphy lui-même, l'implacable agitateur, n'a jamais poussé les choses aussi loin que le révérend M. Bertie. "Ce qu'il y a de plus fort, ajoute avec raison le correspondant de l'*Univers*, c'est de vouloir nous accuser de voler les dîmes et les offrandes à ces ministres anglicans qui, il y a quelques années encore, parcouraient les campagnes avec des troupes pour les appuyer, comme à Bathcormas, et faisaient massacrer sans pitié, les paysans catholiques que la misère empêchait de solder leurs redevances.

Mais ce n'est pas tout encore : ceux qui s'appellent les conservateurs répandent à dessein de faux bruits capables de nuire à la cause que défend si généreusement M. Gladstone. Ainsi, voici ce qu'on raconte d'un certain M. Mainwaring, qui prépare son élection, soutenue par les conservateurs, dans le Denbighshir, qui n'a jamais envoyé que des libéraux au parlement. Il a eu l'audace de publier, comme venant de source ministérielle, que M. Gladstone se repentait d'avoir donné son appui aux catholiques. "En présence de ces assertions reiterées, le chef de l'opposition a été obligé de donner le démenti le plus formel à ce candidat peu scrupuleux."

Cependant, quels que soient les obstacles que l'on veut opposer au développement de la religion en Angleterre, le nombre des fidèles augmente avec une telle rapidité que les anciennes chapelles deviennent trop petites et que l'on est obligé de construire des églises véritables. Le mois dernier, on inaugurerait à Richmond une église placée sous l'invocation de saint Joseph et de saint François-Xavier. Bien que Richmond soit à une grande distance de Londres, à 250 milles, Mgr Manning, dont la faible santé n'arrête pas le zèle, a voulu présider la cérémonie. La messe pontificale a été

célébrée par Mgr Robert Corathwaite, évêque de Beverley. Après la messe, à laquelle assistaient un nombreux clergé et bon nombre de pères jésuites, sous la direction du provincial de l'ordre, le R. P. A. Weld, Mgr Manning a pris la parole pour rassurer les fidèles et les prémunir contre les craintes exagérées qu'a fait naître chez quelques-uns les principes de la séparation de l'Église et de l'État.

Il a dit que tous ceux qui avaient réellement la foi devaient, au contraire, se réjouir de voir la question définitivement tranchée. Mgr Manning a terminé en disant que la main de celui qui, pendant dix-huit siècles et demi, avait su conduire sa barque sur une mer en courroux, saurait bien encore la diriger au milieu des orages que l'avenir pouvait lui réserver.

V.

L'Europe n'aura plus bientôt de royaume, mais elle n'aura que des empires. Elle a l'empire de Russie, l'empire d'Autriche, l'empire Français et voilà que M. Bismark, par ses journaux officiels, la menace de l'empire d'Allemagne.

Mais la Prusse joue mauvais jeu ; ce n'est pas le vieil empire de Charlemagne reconstitué d'après l'idée chrétienne qu'elle essaie de ressusciter, mais un empire nouveau reconstitué d'après les idées modernes et avec le concours de la Révolution qu'elle fomenté dans toute l'Europe, en Espagne comme en Italie et sur les bords du Danube. Les faits que nous allons raconter le prouveront suffisamment.

La révolte des Bulgares a fait rallumer la Question d'Orient ; le fait a été pris au sérieux à Constantinople et à Saint Pétersbourg où l'on doit être fort bien renseigné. Les bandes qui ont violé le territoire turc se sont organisées en Roumanie, et toutes les protestations attardées du gouvernement de Bucharest ne prouvent pas qu'il n'a pas été complice complaisant de cette violation des traités et du droit international. Cependant le gouvernement roumain n'aurait jamais pris sur lui cette responsabilité s'il ne s'était senti secrètement appuyé par la Russie et la Prusse. On a voulu *engager l'affaire* ou tout au moins *sonder le terrain*. L'affaire n'a pas réussi, grâce à l'activité et à l'énergie avec lesquelles la Porte a arrêté l'invasion : il n'en reste pas moins évident pour les hommes publics que là il y a eu un indice de l'alliance Prusso-Russe. Le Czar veut Constantinople et de toutes manières cherche à intervenir dans les affaires intérieures de la Turquie ; le roi Guillaume se sent vieux et ne veut pas mourir avant d'avoir essayé la couronne impériale de Charlemagne dont on vient d'inaugurer la statue.

Le ton des journaux prussiens le proclament assez haut, ils ne cessent de répéter qu'il faut que le *Grand œuvre national* s'achève et ne soit pas arrêté dans ses progrès. Quand on parle sur ce ton, c'est que l'on se sent prêt à agir ou résolu à le faire.

Pendant que l'Empire d'Allemagne essaie de faire son chemin, le socialisme en sape déjà les bases ; plus de 10,000 ouvriers se sont rassemblés, et ont lancé un manifeste qui renverse toutes les lois de l'état social et où ils s'attaquent à la foi au *Clergé*, à la *Noblesse*, à la *Bourgeoisie*, repoussant et la religion, et la propriété et le *capital ou le travail*. Tels sont les fruits de l'appui que le Cabinet Prussien a demandé à la démagogie, pour satisfaire son ambition et réaliser ses projets d'anéantissement contre l'Autriche.

Si jusqu'ici on avait pu douter des intentions de la Prusse, la correspondance d'Usedom, publiée par l'indiscrétion du Général La Marmora, a dû ouvrir les yeux du Cabinet de Vienne. L'empereur en a été vivement affecté et dans un mouvement légitime d'indignation il a voulu assister aux fêtes du tir national allemand, dont la portée politique n'échappe à aucun homme d'état et où le Cabinet prussien a dû voir, non sans émotion, une énergique protestation contre ses prétentions à la domination universelle sur les peuples germains. Le plus triste dans ces démonstrations, c'est qu'elles ne sont pas seulement une manifestation anti-Borussienne, mais aussi une manifestation anti-Chrétienne : l'Allemagne socialiste, qui penchait vers la Prusse, lorsque l'Autriche était le porte-enseigne du Catholicisme en Allemagne, revient aujourd'hui à l'Autriche régénérée par le Juif de Beust, et vient prêter son appui au gouvernement qui vient de résister ouvertement au Saint-Siège.

“ Il est certes profondément triste, remarque M. E. Veuillot, de voir l'empire d'Autriche s'écrouler, et surtout, s'écrouler en ennemi de l'Eglise. Quelle fin pour l'Empire Apostolique ! et quelle fin pour son dernier chef ! Et ce souverain qui laisse tout faire contre lui et contre Dieu, est personnellement plein d'honnêtes intentions. Il veut rester chrétien, et l'on assure qu'il est pieux, que penser alors de son caractère ! On prétend l'excuser en disant qu'il est souverain constitutionnel et ne peut plus rien. Le souverain constitutionnel peut toujours dire non, et si François-Joseph avait su prononcer cette parole, l'empereur et le chrétien s'en seraient bien trouvés. Ceux qui en douteraient, doivent au moins nous accorder que l'empereur n'y aurait rien perdu puisqu'en suivant la voie contraire il arrive à perdre tout. L'avenir même ne lui ménagera pas de compensations. Les couronnes que l'on défend peuvent être reconquises, celles que le souverain laisse tomber sans lutte, sans gloire, sont brisées pour toujours ; pourquoi se dévouerait-on au prince qui s'abandonne, comment pourrait-on compter sur lui ?

“ Ce pauvre empire d'Autriche s'en va par morceaux, la Bohême et la Galicie réclament leur nationalité comme la Hongrie ; les Italiens de Trieste veulent être remis à leurs frères de la Vénétie. Les rigueurs de M. de Beust ne calmeront pas les esprits et l'on a trop accordé aux Hongrois pour refuser aux Tschèques, aux Polonais et aux Italiens s'ils se sentent assez forts pour intimider un gouvernement faible. On a construit l'Etat Austro-Hongrois, il le faudra reconstruire sous ce nouveau titre Austro-Hongro-Tschèque, etc.

“ Cet écroulement général de l'empire n'atteint pas l'Eglise d'Autriche ; elle gagne en énergie dans ses propres rangs et en influence sur les populations, tout ce qu'elle perd du côté de l'Etat. Les lois faites contre elle entraveront sa marche, sans doute ; mais l'union plus complète du clergé, le zèle plus chaleureux des fidèles lui obtiendront de sérieuses compensations ; elle sera mieux préparée à la situation nouvelle que le Concile va régler. Les restes de Joséphisme que n'avait pu détruire le concordat tomberont sous les coups de la persécution. Cette fois encore les desseins de l'ennemi auront été déjoués.

“ L'Episcopat Autrichien remplit avec un grand courage et une grande dignité la triste et rude tâche que les événements lui ont imposée. Sa fermeté vis-à-vis du pouvoir n'entame en rien son respect traditionnel pour le souverain. Il résiste au gouvernement et s'efforce de ne pas blesser

l'empereur. Puisse François Joseph comprendre ce langage et cette attitude" (1).

Nous disions toute à l'heure que la Prusse agitait secrètement l'Europe, dans la prévision d'une guerre avec la France, et afin de l'entourer d'Etats en révolution et de la priver de tout allié. Les nouvelles d'Espagne nous en apportent une nouvelle preuve.

Une révolution, dont les promoteurs ne sont pas encore complètement connus, a manqué d'éclater en Espagne. On en est encore aux conjectures, mais les faits ont indiqué d'une manière à peu près certaine la nature et l'importance du mouvement qui s'organisait. Un rapprochement était intervenu entre toutes les nuances de l'opposition, et l'insurrection avait, dit-on, pour plan de se grouper autour du duc de Montpensier, soit pour le proclamer régent pendant la minorité du prince des Asturies, soit pour le faire asseoir sur le trône d'Isabelle.

On prétend que le duc de Montpensier avait reçu pour l'exécution de ces projets des sommes importantes du gouvernement prussien, en échange de la promesse d'une neutralité absolue dans le cas d'une guerre entre la France et l'Allemagne.

Cette conspiration ou ce mouvement révolutionnaire paraît aussi avoir eu des ramifications en Italie. Le gouvernement espagnol, dès qu'il eut acquis la preuve que les enrôlements qui avaient lieu presque publiquement en Italie au nom de Mazzini et de Garibaldi et que les dépôts d'armes qui s'accumulaient sur les côtes napolitaines avaient pour destination la Catalogne, agit avec une grande énergie. Tous les chefs les plus considérables du parti progressiste et de l'union libérale furent arrêtés dans la même nuit, et le duc de Montpensier, ainsi que l'infante sœur de la reine Isabelle, reçurent l'ordre de sortir du royaume.

Des renseignements plus positifs n'ayant pas encore été livrés à la publicité, il n'est guère possible de pouvoir tirer des conclusions très-certaines au sujet de cette conspiration, dont les suites eussent pu être si graves pour la tranquillité de l'Europe ; mais il n'est pas possible de douter, en présence du meurtre du prince Michel de Servie il y a un mois, de cette tentative avortée en Espagne, qu'il n'y ait quelque part un foyer révolutionnaire qui cherche à jeter le désordre et la guerre en Europe, et qui ne soit à l'affût de toutes les occasions pour chercher à renverser les institutions religieuses et conservatrices auxquelles le vieux continent doit sa civilisation. C'est toujours contre Rome, en définitive, que cherchent à aboutir la rage et la haine de la révolution. Ne pouvant, jusqu'à présent, réussir à ébranler cette assise éternelle, contre laquelle les fureurs de l'enfer ne prévaudront jamais, elle cherche, en détruisant successivement tous ses états terrestres, à donner un démenti à la parole divine. Si nous ne doutons pas du résultat final, nous ne pouvons affirmer que l'Europe, si profondément troublée, ne puisse avoir à traverser des jours de honte et de terreur ; mais il faut espérer que les gouvernements sauront enfin, en présence des révélations qui commencent à éclater, s'unir pour combattre ces révolutions cosmopolites dont le centre de ralliement est actuellement en Italie, et qu'il ne suffira pas de paralyser mais qu'il faudra se décider à détruire.

(1) E. Veuillot.

VI.

Le 40ème Congrès américain a clos ses séances après huit mois complets de travaux qui se résument, à peu de détails près, dans les querelles entre les Chambres et le Président, qui se sont terminées à la honte du Congrès par le procès intenté au pouvoir exécutif et par l'acquiescement de M. Johnson. Ce procès n'a pas coûté moins d'un million, il a agité le pays, ébranlé la confiance publique et menacé l'ordre intérieur, il ne pouvait produire aucun résultat avantageux.

Les lois de reconstruction n'ont pas été plus avantageuses au pays. Elles ont privé de leurs droits politiques un certain nombre d'Etats du Sud, elles en ont réintégré d'autres sur des bases nouvelles qui n'ont pas obtenues la sanction du peuple, c'est donc un germe de discorde qui demeure, jusqu'au jour où le parti vaincu sera assez fort, pour briser le pouvoir qui leur impose de si lourdes chaînes.

Ajoutez quelques lois de détail avec celle qui règle l'indemnité accordée à la Russie pour la cession du territoire d'Alaska et vous aurez le bilan des œuvres de cette cession du 40ème Congrès qui doit se réunir de nouveau, le 21 Septembre prochain, pour surveiller les élections présidentielles qui commencent au mois d'octobre. En attendant, la dette publique augmente, le crédit diminue, le prix de l'or s'élève, les taxes ne s'abaissent pas, et l'inquiétude s'empare des esprits sérieux qui loin de voir les funestes résultats de la dernière guerre s'effacer avec le temps, sentent au contraire les charges s'alourdir et la situation devenir, chaque jour, plus embarrassante.

La réélection du président des Etats-Unis est en ce moment la grande préoccupation de la république américaine.

Un meeting ou convention immense s'est tenu à New-York, convoqué par les députés auxquels le parti démocratique avait confié le soin de choisir son nouveau candidat à la présidence. Nos lecteurs seront peut-être bien aises de savoir comment se constituent et fonctionnent ces réunions extra-gouvernementales, qui sont un des principaux éléments de la vie publique aux Etats-Unis et qui lui impriment un cachet si particulier.

Chacun des deux grands partis entre lesquels se divise l'opinion publique, avec ses mille nuances, est représenté par un comité central qui siège en permanence, et qui constitue une association libre de particuliers jouissant tous d'une notoriété suffisante et capables de faire accepter leurs inspirations par les journaux et par le public. Le siège du comité démocratique central est à New-York. Dans chacun des autres Etats de l'Union, et généralement dans la capitale de cet Etat, un certain nombre de particuliers professant les opinions du parti, constituent également un comité d'Etat permanent, qui correspond avec le comité central. Celui-ci, lorsqu'il s'agit de diriger vers un but commun les efforts du parti tout entier, lorsqu'il est question, par exemple, comme aujourd'hui, de préparer l'élection du futur président des Etats-Unis, commence par s'entendre avec les comités d'Etat, afin de désigner la ville où chaque Etat enverra ses délégués. Il adresse ensuite aux comités des lettres de convocation fixant l'époque de la réunion. Les comités d'Etat publient ces lettres dans les journaux dont ils disposent, et organisent, dans chacune des circonscriptions électorales de l'Etat, des meetings particuliers auxquels

prennent part tous les électeurs du parti. Ces meetings, après avoir indiqué leurs opinions politiques et désigné le candidat qui leur paraît le mieux y répondre, nomment un délégué auquel incombera le soin de présenter le candidat et de faire prévaloir les opinions dans la convention générale du parti. Chaque Etat envoie autant de délégués à cette convention qu'il nomme de représentants au congrès, tant députés que sénateurs. L'Etat de New-York, ayant trente-huit députés et deux sénateurs au congrès de Washington, a envoyé quarante délégués à la convention démocratique du 4 juillet, de même qu'à la convention républicaine antérieurement tenue à Chicago.

Une fois les délégués des divers Etats en présence, le président du comité central, se conformant à un règlement fixe, désigne un président provisoire. L'assemblée commence immédiatement ses travaux. Elle se partage en bureaux, et après cette première opération elle élit son président définitif. Les divers groupes des délégués de chaque Etat désignent un d'entre eux pour les représenter dans un comité qui rédige le *plat-form* soumis ensuite à l'approbation de l'assemblée : ce *plat-form* est le résumé des opinions du parti tout entier sur chacune des grandes questions politiques en face desquelles se trouve le gouvernement des Etats-Unis, et sur lesquelles le futur président aura plus tard à se prononcer.

Le *plat-form* a d'ailleurs pu être préparé longtemps à l'avance entre les comités d'Etat et grâce à la polémique des journaux. Dès qu'il a été adopté, chacun des membres de l'assemblée vient proposer le nom de son candidat. Ces candidats ont généralement été choisis, avant la réunion, dans les meetings d'Etat et ballottés dans les bureaux de l'assemblée. On s'est entendu pour ne conserver que les noms qui ont chance d'être agréés. Pour être accepté, le candidat, aux termes du règlement, doit réunir la majorité des deux tiers des voix. Enfin, l'usage s'est introduit que lorsqu'un des candidats a obtenu cette majorité et qu'il se trouve définitivement choisi, un des secrétaires du bureau propose de reporter sur son nom l'unanimité des suffrages. C'est ce qui a lieu d'un commun accord, afin de prévenir toute scission ultérieure dans le parti, et pour éviter de perdre des voix lorsque aura lieu l'élection régulière, je dirai officielle.

Toutes ces opérations, fort compliquées, s'accomplissent par les soins des électeurs eux-mêmes, sans aucune intervention du gouvernement. Ce sont les particuliers qui se sont donné ces règlements, grâce auxquels tout se passe dans l'ordre le plus parfait et sans qu'aucun droit soit méconnu.

Les deux candidats à la présidence sont le général Grant présenté par le parti républicain et M. Horatio Seymour, présenté par le parti démocrate. Le général Grant est très-connu par ses services militaires, lors de la guerre de la sécession : M. Horatio Seymour a été deux fois gouverneur de New-York, et il a été à la tête du parti démocrate de cette ville où il est entouré d'une considération méritée. La lutte va s'engager prochainement, mais il est bien difficile de prévoir encore quel est le candidat qui doit l'emporter.

Si l'on veut savoir quelles peuvent être les chances des deux partis, que l'on jette un coup-d'œil sur le tableau suivant publié par le *Sun* :

| SEYMOUR. | | GRANT. | |
|----------------------------|----|---------------------|-----|
| Californie..... | 5 | Alabama..... | 8 |
| Connecticut..... | 6 | Arkansas..... | 5 |
| Delaware..... | 3 | Floride..... | 3 |
| Kentucky..... | 11 | Illinois..... | 16 |
| Maryland..... | 7 | Indiana..... | 13 |
| New-Jersey..... | 7 | Iowa..... | 3 |
| New-York..... | 33 | Kansas..... | 3 |
| Oregon..... | 3 | Louisiane..... | 7 |
| — | | Maine..... | 7 |
| | 75 | Massachusetts..... | 12 |
| | | Michigan..... | 8 |
| ETATS QUI NE VOTERONT PAS. | | Minnesota..... | 4 |
| | | Missouri..... | 11 |
| Mississippi..... | 7 | Nebraska..... | 3 |
| Texas..... | 4 | Nevada..... | 3 |
| Virginie..... | 10 | New-Hampshire..... | 5 |
| — | | North-Caroline..... | 9 |
| | 21 | South-Caroline..... | 6 |
| | | Ohio..... | 21 |
| | | Rhode Island..... | 4 |
| | | Tennessee..... | 10 |
| | | Vermont..... | 5 |
| | | Virginie..... | 5 |
| | | Wisconsin..... | 8 |
| | | | 184 |
| | | ETATS DOUTEUX. | |
| | | Georgie..... | 9 |
| | | Pensylvanie..... | 27 |
| | | | 35 |
| | | RÉCAPITULATION. | |
| | | Grant..... | 184 |
| | | Seymour..... | 75 |
| | | Douteux..... | 35 |
| | | Ne votant pas..... | 21 |

Une difficulté se présente tout naturellement. Qu'arrivera-t-il s'il y a ballottage, et si ce sont les Etats exclus du vote par le Congrès qui donnent la majorité aux démocrates ? Les politiques se préoccupent de cette difficulté, et non sans inquiétude ; car une nouvelle guerre de races et de partis, et cette fois plus menaçante que la première, pourrait en surgir. Ce ne serait plus le Sud combattant contre le Nord, mais le Sud appuyé des démocrates du Nord, de l'Ouest et de l'Est combattant contre les républicains, la guerre des noirs contre les blancs dans le Sud, la guerre des radicaux contre les démocrates dans tous les Etats. La lutte sera donc chaude, et la situation présente de la République voisine présente, en ce moment, un spectacle du plus haut intérêt.

Ce ne sont pas les hommes ni les partis qu'il faut ici considérer, mais bien les idées qu'ils représentent et les conséquences où mènent ces principes.

Les radicaux veulent l'*unification* de tous les Etats, les démocrates en veulent seulement maintenir l'union.

La première pensée des fondateurs de la République américaine a été d'avoir un gouvernement général, qui serait le trait d'union entre tous les Etats particuliers, mais de laisser à chaque Etat son indépendance et la liberté de s'administrer selon ses franchises, le caractère de sa population et ses intérêts locaux. Sous le règne de cette constitution, la République a grandi et les Etats particuliers se sont développés dans leur sphère de liberté, avec une rapidité et une force étonnantes ; voilà pourquoi les démocrates veulent conserver cet ordre de choses qui a fait la grandeur du pays.

Les radicaux n'en veulent plus ; ils veulent un gouvernement uniforme jusque dans ses détails, abolissant les franchises des Etats particuliers, et réaliser une centralisation dont le moindre inconvénient sera de faire peser sur les minorités un despotisme écrasant et sans limites.